



Guillestre



Guillestre

DIAGNOSTIC AVAP

GROUPEMENT ALPICITE

SEPTEMBRE

DOCUMENT DE TRAVAIL

SOMMAIRE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Sommaire.....	3
I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	11
1. Présentation de la commune.....	13
2. Évolution de la commune.....	14
2.1. Évolution de la commune dans son ensemble.....	14
2.2. Evolution du centre bourg.....	21
2.3. L’organisation urbaine et les quartiers de Guillestre.....	29
2.4. Le hameau de Bramousse.....	34
II DIAGNOSTIC URBAIN ET PAYSAGER.....	41
1. Le paysage au niveau départemental.....	43
2. Les grandes entités paysagères au niveau communal.....	44
3. La géomorphologie des environs de Guillestre.....	46
4. Le patrimoine paysager.....	47
4.1. Le centre historique de Guillestre.....	49
4.2. Le grand paysage du plateau de Simoust.....	50
4.3. Les canaux.....	52
4.4. Le site de l’ancien château de Guillestre et son point de vue.....	53
4.5. La butte du pain de sucre et son point de vue.....	54
4.6. La rue des Masques.....	55
4.7. Les gorges du Guil.....	55
4.8. Les hameaux et les chalets de Bramousse.....	55
4.9. La table d’orientation de Peyre Haute.....	56

4.10.	Les Crêtes des Chabrettes, Le Sommet d’Assan, Le Sommet de Cugulet et le Pic d’Escreins	56
4.11.	De nombreux points de vue de grande qualité sur la ville et ses environs	57
4.11.1	Le point de vue depuis la RD86 en descendant de Risoul.....	58
4.11.2	Vue en descendant de Risoul par le sentier de randonnée	59
4.11.3	Vue très rapprochée Depuis la RD 902a (la déviation).....	60
4.11.4	Vue depuis le Chemin de la Longeagne	61
4.11.5	Vue depuis le parking du Simoust	62
4.11.6	Vue depuis le Petit Pain de Sucre	63
4.11.7	Vue depuis la carrière de Combe Chauve	64
5.	La trame végétale.....	65
6.	Les espaces publics.....	68
6.1.	Les espaces publics dans le centre ancien	68
6.2.	Les espaces publics autour de la vieille ville	73
7.	Le paysage des entrées de ville	75
7.1.	Les entrées dans la zone urbanisée	75
7.2.	les entrée dans le centre-ville	77
7.3.	les portes de la vieille ville	77
8.	Résumé des enjeux paysagers	78
III	DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL	79
1.	Le patrimoine actuellement protégé	81
1.1.	Les bâtiments protégés au titre des monuments historiques.....	81

1.2.	Les périmètres de 500 m autour des MH.....	84
1.3.	Les sites protégés	85
1.4.	La zone archéologique.....	85
2.	Le patrimoine repère au titre de l'AVAP	86
2.1.	Le site de l'ancien château et les fortifications.....	86
2.3.	Le patrimoine religieux	90
2.4.	Les maisons vigneronnes	92
2.5.	Ferme du XVIe	95
2.6.	Boutique du XVIe.....	96
2.7.	Les maisons de notables XVIIe XVIIIe	97
2.8.	Porte et escalier de la place du Portail.....	99
2.9.	Les maisons de notable fin XVIIIe début XIXe	100
2.10.	Le patrimoine du XIXe, début XXe	101
2.11.	Le patrimoine du XXe.....	105
2.12.	Comparaison des principes d'implantation et de volumétrie des maisons selon leur époque et le secteur.....	107
2.13.	Les matériaux et détails d'architecture.....	108
2.14.	Le petit patrimoine	114
3.	Les enjeux architecturaux.....	118
3.1.	Prise en compte des dysfonctionnements	118
3.2.	Prise en compte des études d'aménagement réalisées sur le centre bourg	119
IV	APPROCHE ENVIRONNEMENTALE	121

1.	Le patrimoine écologique au niveau communal	123
1.1.	Les zonages d’inventaire	123
1.2.	Les zonages réglementaires.....	124
1.3.	Les milieux naturels, la faune et la flore.....	126
1.4.	Les enjeux écologiques.....	130
2.	Le patrimoine écologique au niveau du village de Guillestre	130
2.1.	LES HABITATS NATURELS.....	130
2.2.	Les espèces de la flore et de la faune.....	132
2.3.	LES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES AUTOUR DU VILLAGE.....	133
2.4.	Synthèse pour le patrimoine écologique au niveau du village de Guillestre	134
3.	Climat et énergies	135
3.1.	Préambule	135
3.2.	Contexte et enjeux	137
3.2.1	Schéma Régionale du Climat, de l’Air et de l’Energie.....	137
3.2.2	Plan Climat Energie Territorial du PNR du Queyras	138
3.3.	Climat.....	140
3.3.1	Précipitations	141
3.3.2	Ensoleillement.....	142
3.3.3	Températures	143
3.3.4	Les vents	144
3.3.5	Insolation	144

3.4.	Les énergies renouvelables	149
3.4.1	Solaire	149
3.4.2	Eolien	149
3.4.3	Bois et biomasse	150
3.4.4	Valorisation de l’énergie du sol et/ou des nappes	151
3.4.5	Chaleur des eaux usées	155
3.4.6	Energie hydraulique	155
3.4.7	Chaleur fatale de l’incinération des déchets	156
3.4.8	Les autres énergies chaleur fatale des industries	156
3.5.	Consommation et émissions de gaz à effet de serre (GES)	157
3.5.1	Consommations sur la commune de Guillestre	157
3.5.2	Emissions Gaz à Effet de Serre	159

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL

1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

Guillestre est une commune rurale, située dans le département des Hautes-Alpes, aux portes de la vallée du Queyras. La commune accueille 2300 habitants, sur un territoire d'une superficie de 51,3 km² qui s'étend sur la rive gauche du Guil et sur une partie de la rive gauche de la Durance, sur une longueur de 17 km et sur une largeur de 3 km. Elle fait partie de la communauté de communes du Guillestrois.

La commune est limitée au nord par le torrent de Riou Vert et par le Guil et au sud-ouest par la Durance, la route nationale, le torrent de Chagne et les crêtes du Mézelet. Elle s'élève entre 876 m au niveau de la Durance et 2734 m au Pic d'Escreins.

Elle compte un site classé, aux abords de Mont-Dauphin à l'ouest, ainsi qu'un site inscrit qui s'étend le long de la vallée du Guil. Le centre bourg de Guillestre, qui a conservé sa forme médiévale, renferme un patrimoine architectural caractéristique : anciennes fortifications, tours et portes médiévales, dont la tour d'Eygliers, monument historique inscrit par arrêté du 1er mars 1978 ; Maisons vigneronnes et maisons bourgeoises notamment. La commune présente également un patrimoine religieux remarquable dont l'église Notre-Dame d'Aquilon, monument historique classé par arrêté du 4 avril 1911 et la chapelle Saint-Ours, monument historique inscrit depuis le 21 octobre 1986.

Les bachas, fontaines, canaux et moulins répartis sur la commune composent un réseau de dispositifs hydrauliques qui témoignent de l'histoire de Guillestre et de son rapport à l'eau.

La commune compte en outre plusieurs hameaux : Bramousse au nord, dans la combe du Queyras ; La Maison du Roy (ou Pont de Pierre) au sud des gorges du Guil ; Montgavie en aval ; Les Michelats à droite du

Rioubel ; Peyre Haute et Peyre Basse entre le Riou Bel et le Chagne ; Mouraisse sur la route de Vars ; Le Villard sur l'ancienne route du Plan de Phazy ; Le Plan de Phazy dans la plaine de Barbein, entre le Chagne, la Durance et le Guil.

VUE DU CENTRE BOURG ET DE L'EGLISE AU PREMIER PLAN



Cliché Atelier multiple, mars 2016

2. ÉVOLUTION DE LA COMMUNE

2.1. ÉVOLUTION DE LA COMMUNE DANS SON ENSEMBLE

Étude à partir de la comparaison des documents d'archives suivants :

- cadastre napoléonien de 1830,
- vue aérienne de 1945 et 1969,
- cadastre actuel.

LES ORIGINES

En 1118, le nom de Guillestre apparaît pour la première fois dans une bulle du pape Gélase II. Les communautés de Guillestre, Risoul et Ceillac forment alors le mandement de Guillestre dont les forêts et montagnes pastorales sont communes. Au XVe siècle, Guillestre est le chef-lieu de l'un des trois escartons de l'Embrunais. En 1475, le hameau de Bramousse contribue à former la paroisse du Veyer. Sous l'Ancien Régime, Guillestre fait partie de la généralité de Grenoble, élection de Gap, subdélégation d'Embrun.

GUILLESTRE VERS 1830

Le cadastre napoléonien de 1830 est le premier document d'archive à partir duquel l'évolution du village peut être retracée de façon certaine. À cette époque, la ville s'étend de manière très restreinte à l'extérieur des remparts. Les hameaux sont quant à eux constitués.

EXTRAIT DE LA CARTE DE CASSINI



Source : Géoportail

EXTRAIT DU CADASTRE NAPOLEONIEN DE 1830



Archives départementales des Hautes-Alpes

ÉVOLUTION ENTRE 1830 ET 1945

Entre 1830 et 1945, de nouveaux axes sont créés et l'urbanisation commence à s'étendre hors des limites du centre bourg, notamment au nord où le groupe scolaire est édifié en 1901.

ÉVOLUTION ENTRE 1945 ET 1969

Entre 1945 et 1969, les constructions s'implantent le long des axes existants, à l'est, au nord et à l'ouest.

ÉVOLUTION DEPUIS 1969

À partir des années 1970, la commune s'étend sous forme d'habitat pavillonnaire dispersé, principalement à l'est et à l'ouest. En 1993, un contournement est créé au sud du centre bourg.

VUE AERIENNE DE 1945 PHOTOGRAPHIE IGN



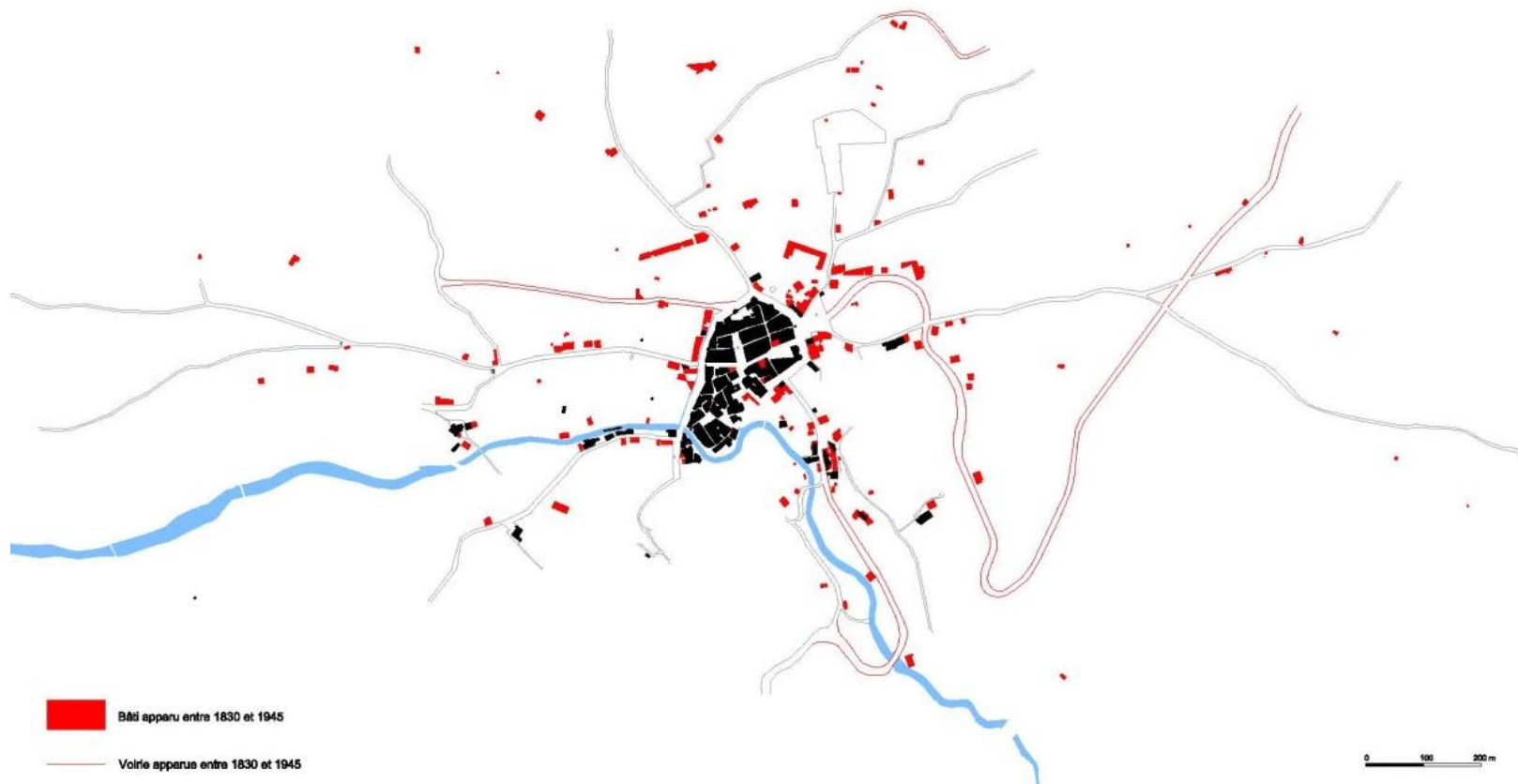
VUE AERIENNE DE 1969 PHOTOGRAPHIE IGN



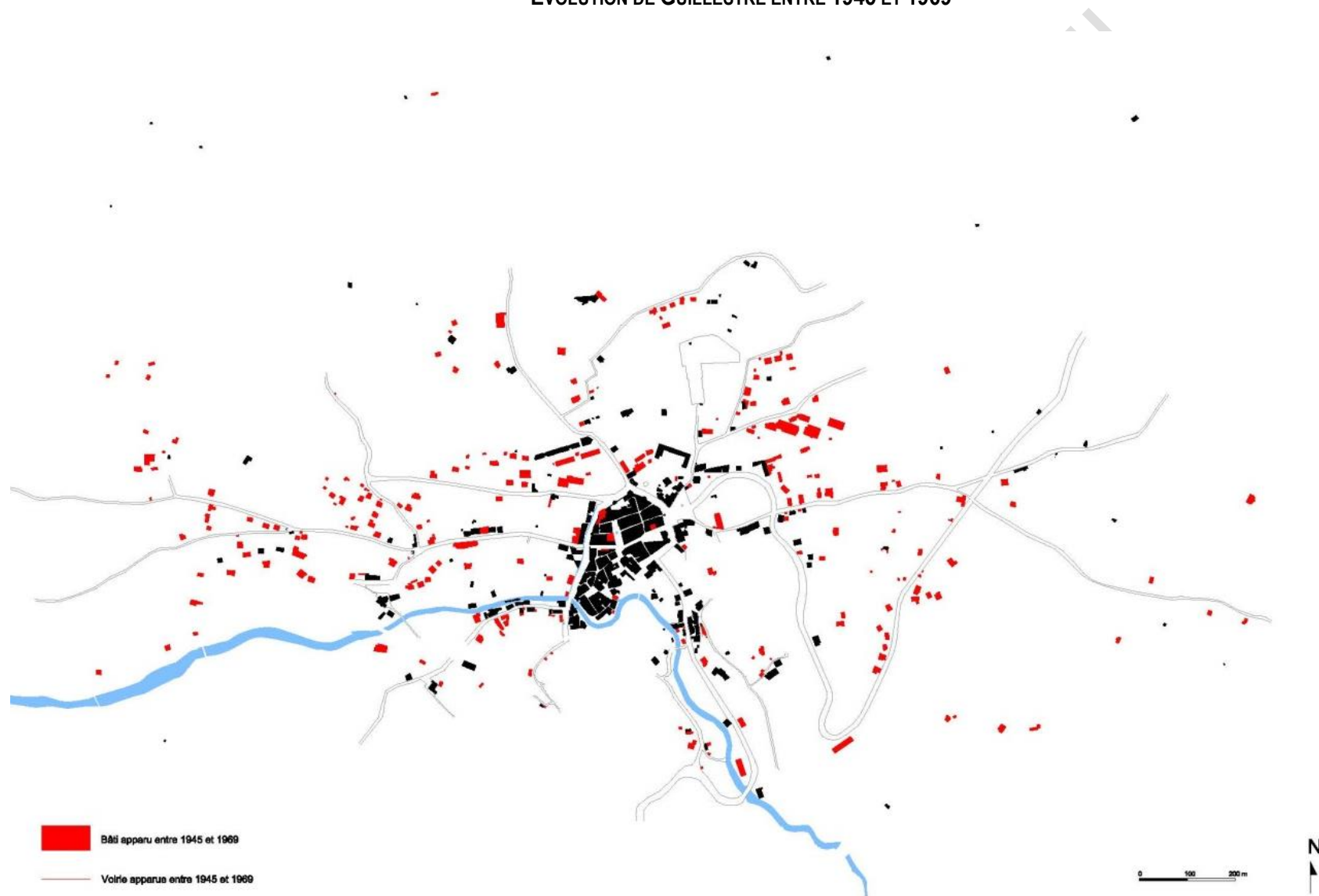
GUILLESTRE EN 1830



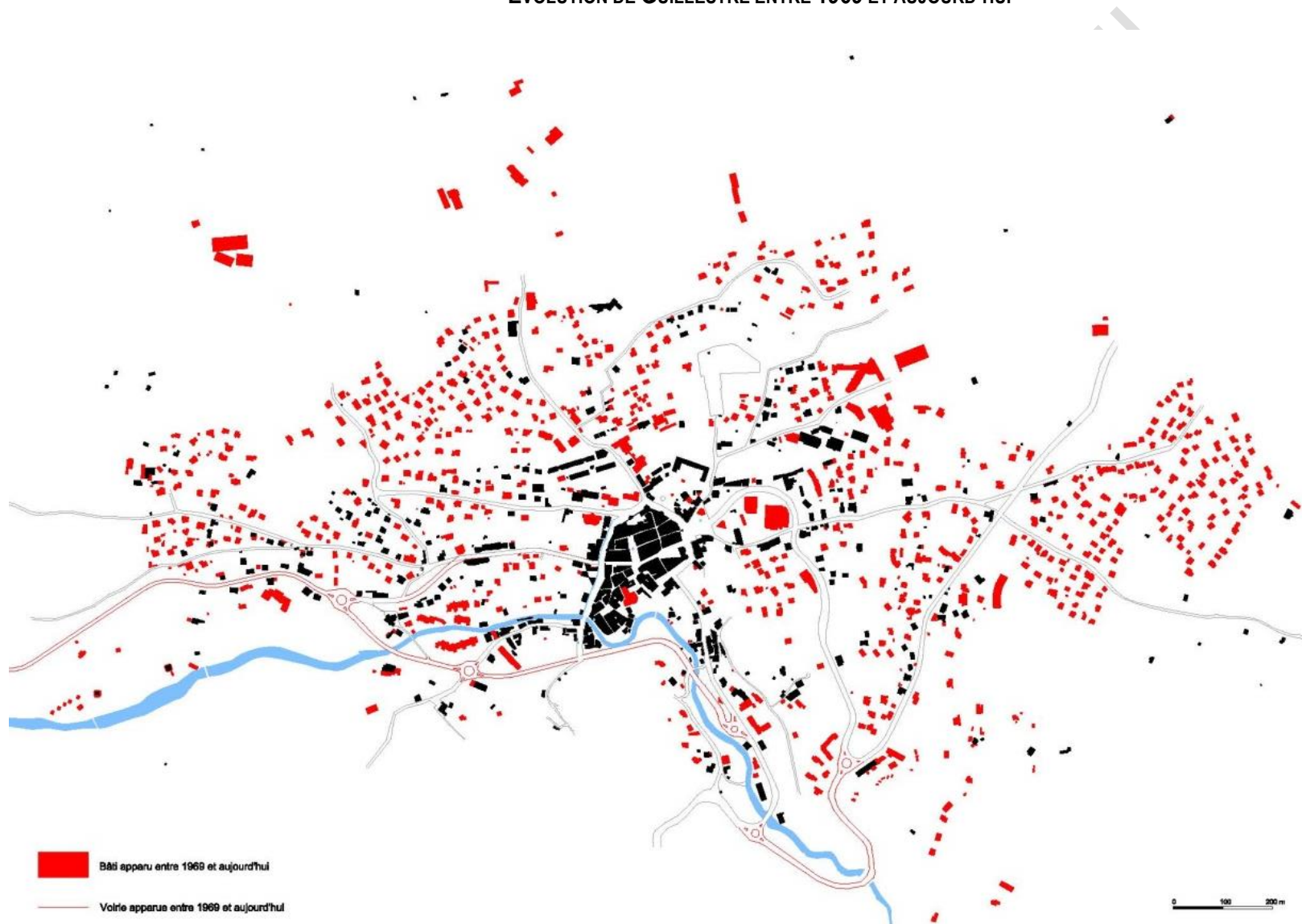
ÉVOLUTION DE GUILLESTRE ENTRE 1830 ET 1945



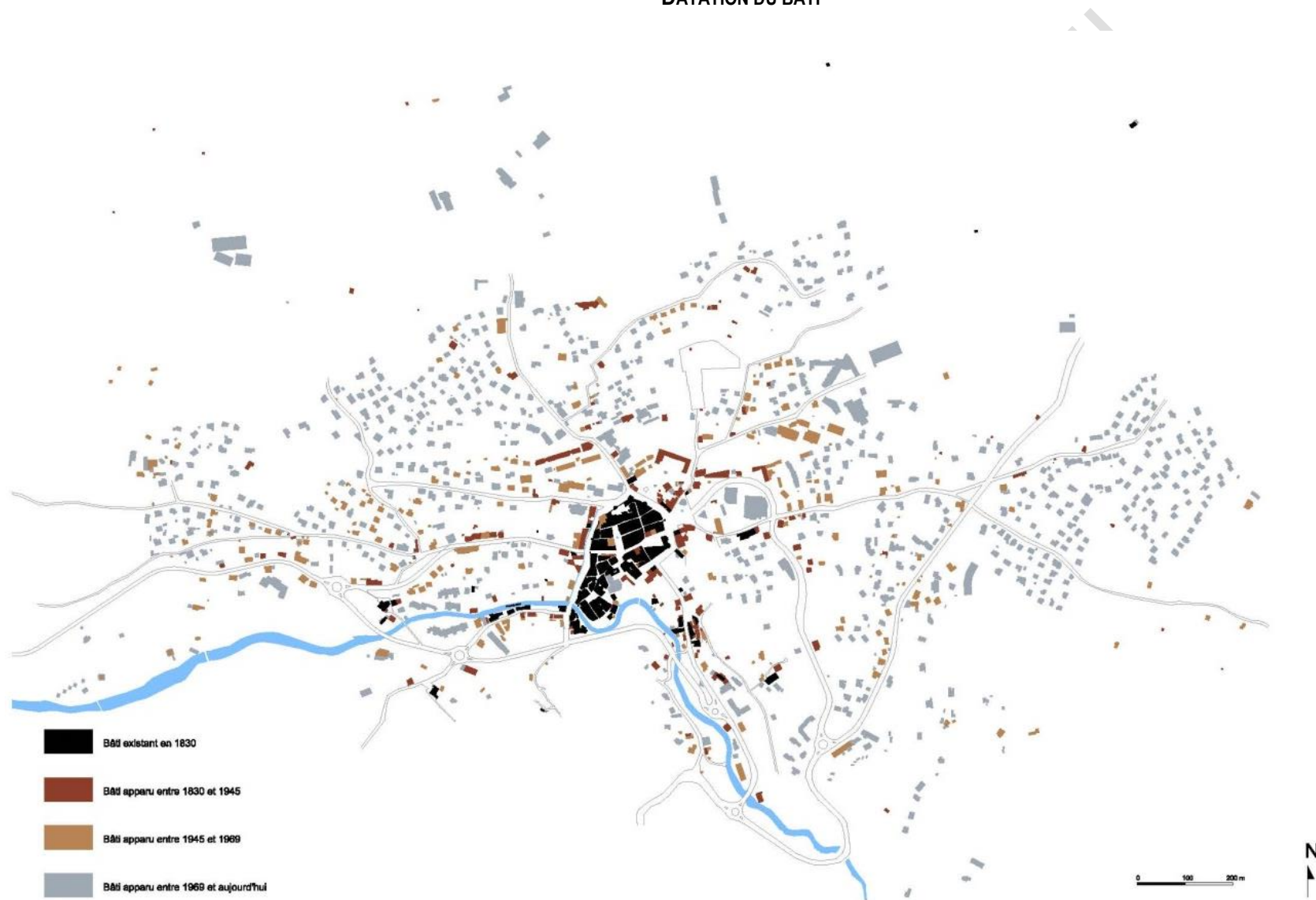
ÉVOLUTION DE GUILLESTRE ENTRE 1945 ET 1969



ÉVOLUTION DE GUILLESTRE ENTRE 1969 ET AUJOURD'HUI



DATATION DU BATI



2.2. EVOLUTION DU CENTRE BOURG

Étude à partir de la comparaison des documents d'archives suivants :

- plan du centre bourg
- et du château en 1692
- cadastre napoléonien de 1830,
- vue aérienne de 1945 et 1969,
- cadastre actuel.

Historique extrait de la base Mérimée

Bien qu'il n'y ait aucune indication précise quant au développement de la ville intramuros, on peut cependant supposer qu'elle s'est développée entre la fin du XIe et le milieu du XIIe siècle à partir du château d'une part, de l'église et de son cloître d'autre part.

Ces deux pôles étaient reliés par un axe est-ouest, le premier axe principal de la ville. Il descendait de la place de l'église à la porte du Saint Esprit (actuelle Première Grand'Rue) et a sans doute été supplanté par la rue Droite, probablement lors du développement du quartier neuf, au nord. La croissance des différents quartiers est cependant difficile à appréhender. S'il est raisonnable de supposer, d'après le tracé irrégulier des ruelles étroites, que le quartier de « Sous le château » et la Ville-Vieille sont les plus anciens, on ignore tout par exemple du développement du quartier au nord de la rue Droite.

Sans doute ce dernier se développe-t-il à la suite de l'implantation du marché dans le bourg à l'extrême fin du XIIIe siècle. Le tissu urbain adopte en effet ici la trame caractéristique des lotissements neufs qui, sans être strictement orthogonale, suit un tracé plus régulier qu'au sud de la ville.

On sait par ailleurs que le bourg médiéval comprend des maisons dont certaines ont des caves, mais aussi des granges, des celliers et des boutiques. La ville accueille des foires et des marchés sur la grande place le long de La Grande Rue et le long des remparts construits à la fin du XIVe siècle. Elle possède des équipements communautaires et religieux concentrés dans la partie sud de l'agglomération, tandis que les activités artisanales liées en partie à l'implantation de moulins sont regroupées à Fontloubé, à la Condamine et à pont de Chagne. Guillestre rassemble ainsi dès le Moyen-âge, toutes les activités traditionnelles d'un bourg important à la tête d'une entité administrative, mais aussi des bâtiments à vocation agricole, comme les granges et les celliers.

Par la suite, seuls quelques événements ponctuels semblent avoir eu un impact sur l'architecture de la ville. On ne garde par exemple aucune trace des démolitions relatives au siège de 1692 quant aux bâtiments intramuros, alors même que les fortifications et le château ont eu à en souffrir. D'autres accidents, tels les incendies, ont dû se produire. Comme ceux qui ont ruiné une maison et sa grange à l'ouest de l'église, en 1694.

Quoiqu'en soit, la ville ne s'agrandit pas de manière significative avant la fin du XIXe siècle. Les quartiers de Sainte Catherine et de la Condamine sont essentiellement occupés par des terrains dévolus à la vigne, aux vergers et aux jardins jusqu'à une date récente.

C'est après 1860 que des constructions nouvelles sont établies à l'est de Fontloubé et dans le quartier Sainte Catherine le long de la route du Queyras. La maison Albert y est édifiée vers 1910.

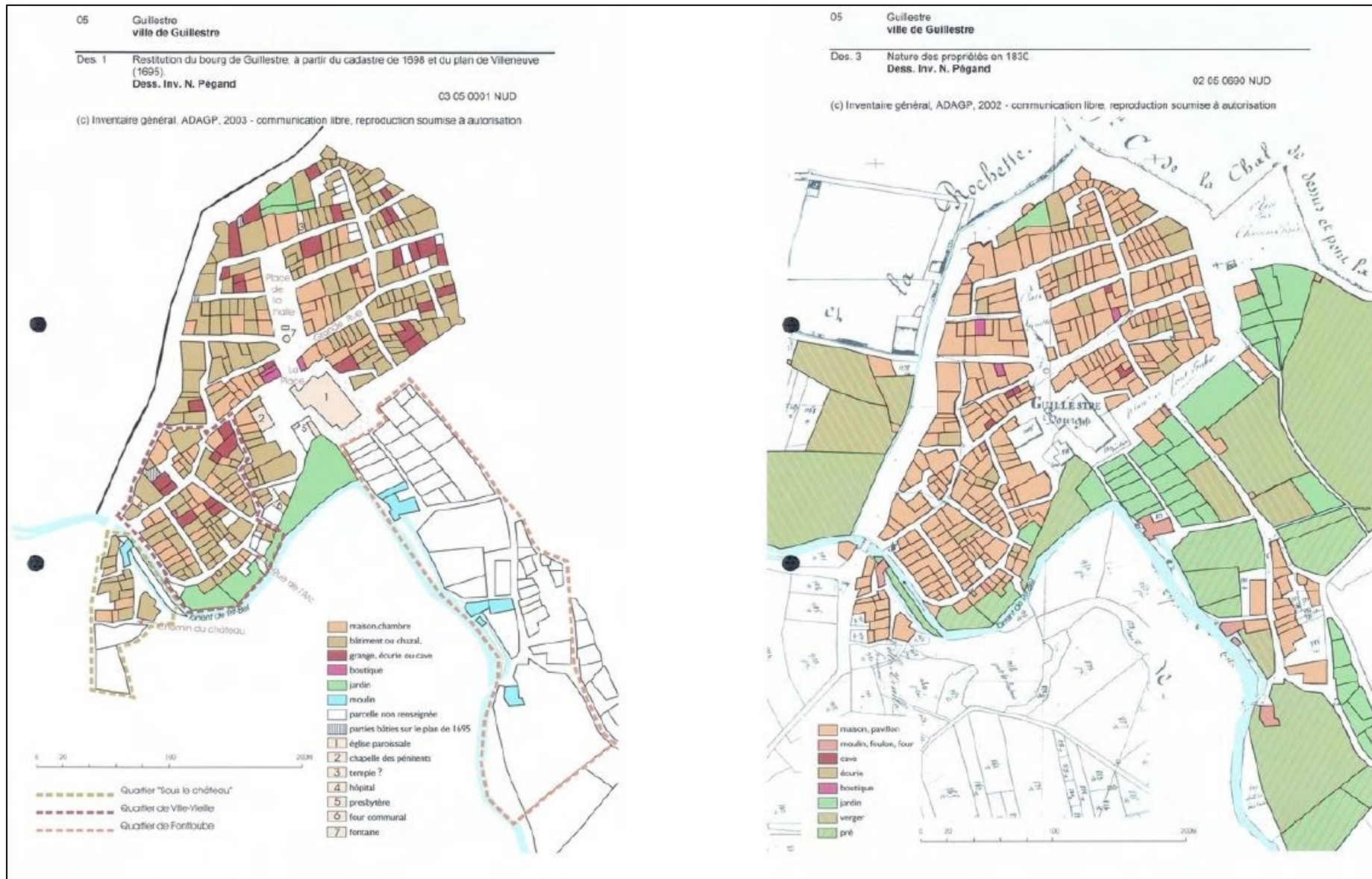
Ainsi, la physionomie de la ville intramuros est-elle encore aujourd'hui largement héritée de l'époque médiévale en ce qui concerne le réseau viaire et le parcellaire.

Le tracé des rues est probablement encore celui de la ville de la fin du Moyen-âge et les quelques espaces libres qui forment place sont dus à des destructions récentes d'îlots urbains.

La restitution du cadastre de 1698 et sa comparaison avec celui de 1830 démontre que la trame parcellaire médiévale marque encore fortement la structure du bâti existant. Toutes les parcelles intramuros signalées en 1830 sont toutes construites en 1695. 36 sont des chazals¹ (voir note en bas de page). La forme des parcelles a également peu bougé. On note évidemment des partages ou au contraire des réunions de parcelles entre 1698 et 1830, mais dans l'ensemble la superposition des deux cadastres révèle une réelle continuité.

¹ Un « chazal » est un bâtiment ruiné dont il ne reste plus que les quatre murs, plus ou moins hauts. Le terme est encore en usage dans la langue vernaculaire contemporaine. C'est également un toponyme dans le Puy-de-Dôme et le Cantal, ainsi qu'un anthroponyme (étymologie : de l'adjectif latin « casalis » pris substantivement, par le biais du roman « casal », maison).

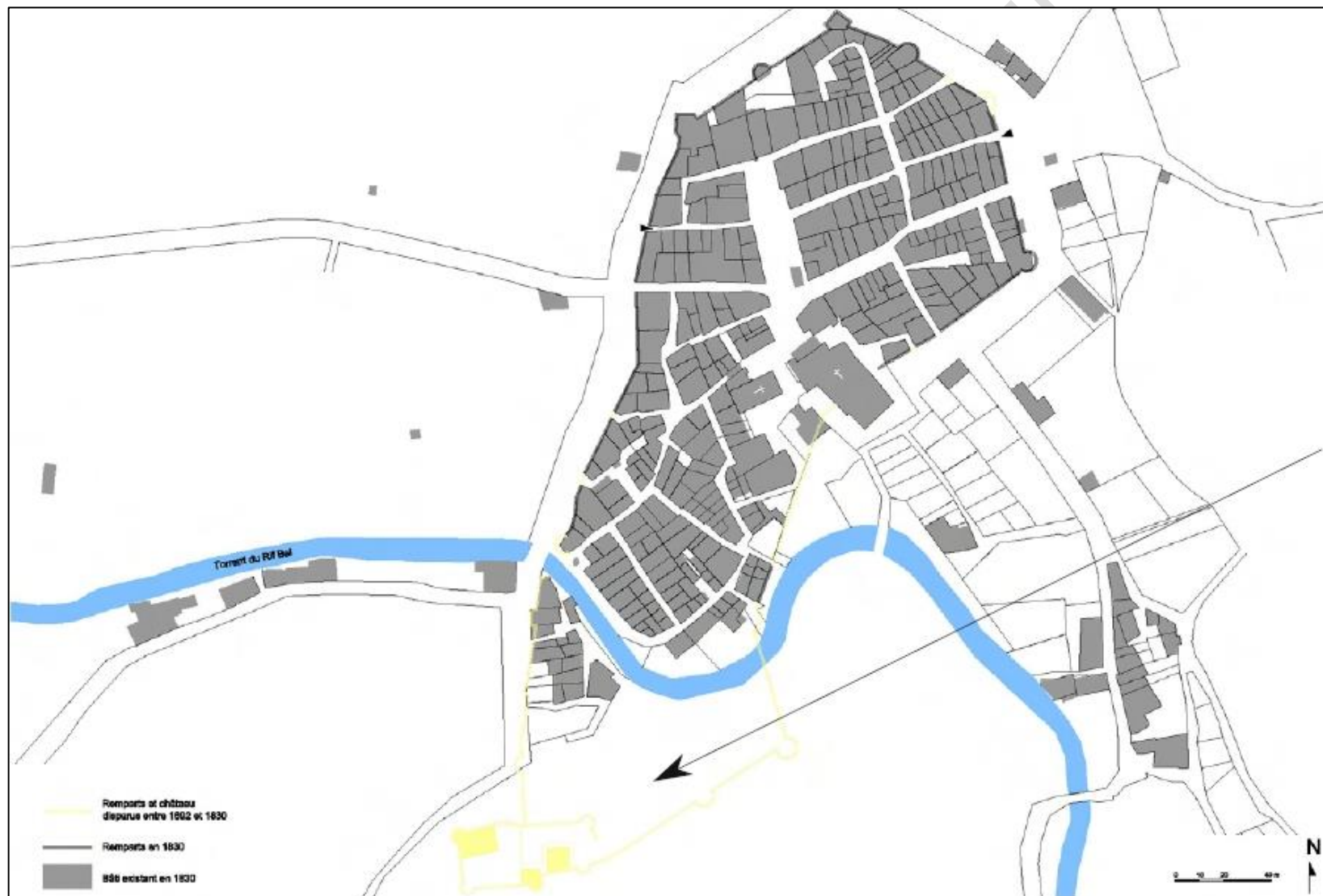
GUILLESTRE – DIAGNOSTIC DE L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



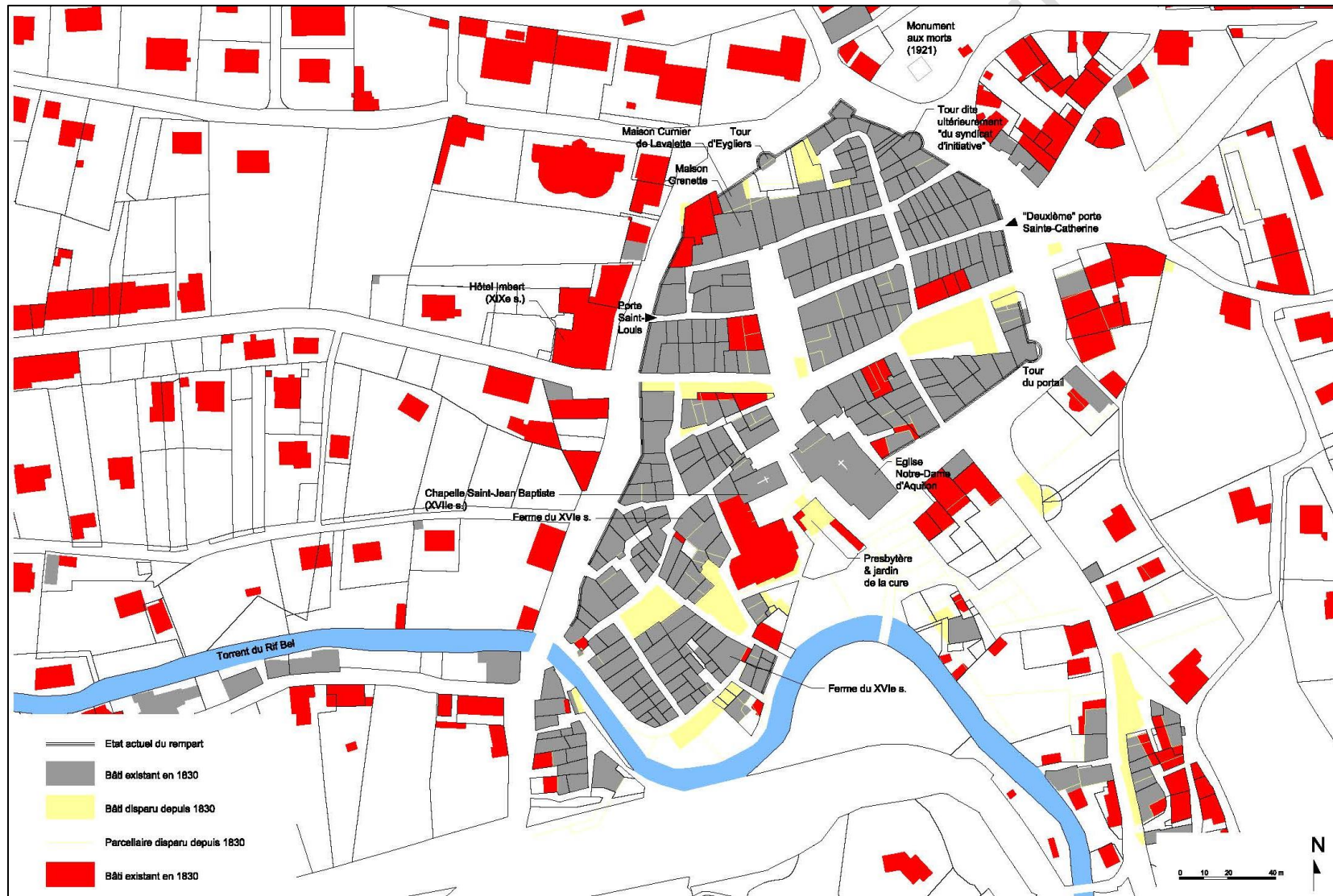
LE CENTRE-BOURG EN 1692



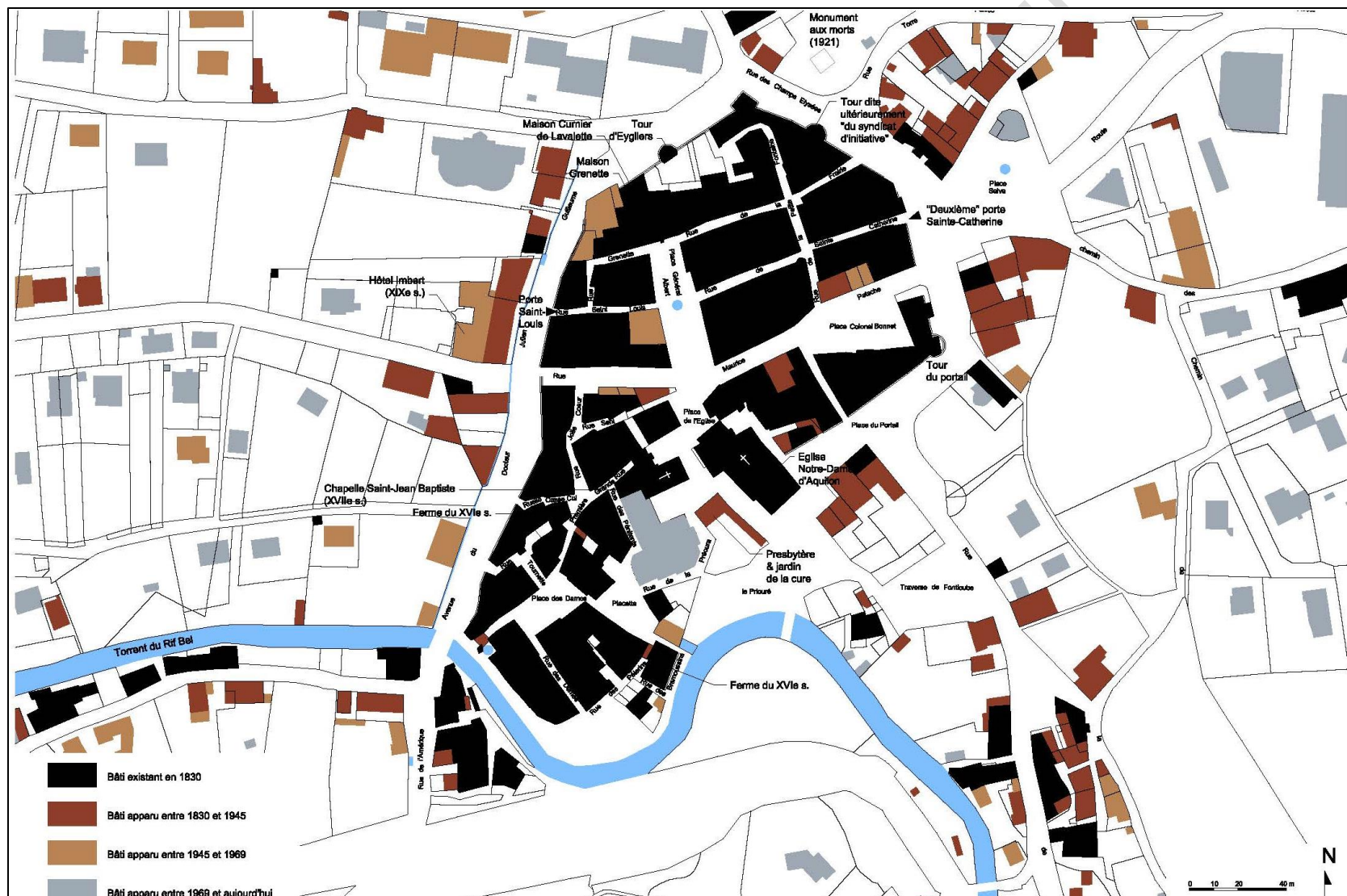
ÉVOLUTION DU CENTRE-BOURG ENTRE 1692 ET 1830



ÉVOLUTION DU CENTRE-BOURG ENTRE 1960 ET AUJOURD'HUI



DATATION DU BATI DU CENTRE-BOURG



2.3. L'ORGANISATION URBAINE ET LES QUARTIERS DE GUILLESTRE

La ville de Guillestre se compose d'un bourg ancien entouré de boulevards reprenant le tracé de l'enceinte médiévale (avenue du Docteur Julien Guillaume, rue des Champs Elysées) et de faubourgs de constitution plus ou moins récente : Sainte-Catherine à l'est sur la route du Queyras, Fontloubé au sud sur la route de Risoul, la Condamine à l'ouest en direction d'Embrun et les Chenevières au sud-ouest.

LE BOURG

DISTRIBUTION GENERALE

L'emprise du bourg ancien est encore bien visible sur les cartes comme sur le terrain. En effet, le tracé de l'enceinte qui enserrait la ville médiévale est lisible grâce à des vestiges architecturaux comme les tours et les portes. Le noyau ancien est aujourd'hui séparé du reste de l'agglomération par un boulevard de ceinture, dont la portion qui se développe à l'ouest portait encore sur le cadastre antérieur à 1940 le nom évocateur de rue du Barry (actuellement avenue du Docteur Julien Guillaume). Selon Paul Guillaume le terme *barris* dérive du bas latin « *barrare* » (établir des barrières, fermer) qui aurait donné « *barriare* » pour élever des murailles et *barris* pour fortifications.

Le centre urbain est divisé en deux parties par la grande rue Maurice Petsche, axe principal qui le traverse selon une direction est/ouest et qui prolonge la route de la Gare. Il s'agit de l'ancienne Grand'rue Droite ou « *carreria recta* » (1469), à laquelle on accédait par la porte de la Condamine ou porte Saint Sébastien à l'ouest et qui se terminait par la porte Sainte Catherine ou porte du Queyras à l'est.

Au nord de cette voie, le tissu urbain est desservi par des ruelles se coupant à angles droits : la rue de la Petite Fontaine, d'axe nord-sud est

coupée perpendiculairement par la rue de la Frairie tout au nord et la rue Sainte-Catherine. Cette dernière se prolonge à l'ouest, au-delà de la place Général Albert qu'elle coupe à peu près en son milieu, par la rue Saint Louis. Ces deux dernières rues donnent accès à deux portes percées dans l'enceinte fortifiée : la petite porte Sainte Catherine, à l'est, ouvre sur la place du même nom et la porte Saint Louis, à l'ouest, sur l'ancienne rue du Barry. La place du Général Albert (ancienne place du Consulat, ex place Grenette, la « *platea publica* » des textes médiévaux), aménagée selon un plan rectangulaire au centre de ce quartier, s'ouvre au sud sur la grande rue Maurice Petsche. Les six îlots situés au sud de la rue Frairie sont de plan régulier rectangulaire.

Au sud de la rue principale se développe un quartier de taille équivalente au précédent et qui comprend deux édifices religieux : l'église paroissiale Notre Dame d'Aquilon et la chapelle des Pénitents, situées dans l'axe de la place du Général Albert. À l'ouest de l'église, la voirie ne correspond à aucune organisation particulière. Il s'agit d'un labyrinthe de ruelles étroites souvent tortueuses, accusant une forte pente pour certaines d'entre elles, comme la rue Casse Cul et la rue des Pénitents.

La voie principale qui irrigue ce quartier est la Première Grand'Rue. Elle conduit depuis la place Jacques Gélou (archevêque d'Embrun de 1427 à 1432), formant parvis devant l'église, jusqu'à la porte du Saint-Esprit, à l'extrémité sud-est de la ville, non loin du pont qui enjambe le Rif Bel et encore appelé Château. La place des Dames et la Placette sont les seuls espaces libres du quartier à l'ouest de l'église, hormis le dégagement aménagé devant le presbytère.

À l'est de l'église, l'unique percée, à l'exception de la ruelle de la Procession qui longe Notre-Dame d'Aquilon, est la rue Saint-Jean-Baptiste, d'axe nord-sud. Elle relie la grande rue Maurice Petsche à la porte Saint-Jean-Baptiste qui ouvre sur la place du Portail ou place de Fontloubé. Au nord de ce quartier, la place du Colonel Bonnet jouxte la rue principale.

LES RUES

Seule la rue Droite est souvent mentionnée en tant que telle, les autres voies de communication urbaines sont quant à elles simplement qualifiées de « via publica » dans le cadastre de 1469, ou de « rue » dans celui de 1698.

La rue principale de la ville est bornée à l'ouest par la porte de la Condamine, dite aussi de Saint-Sébastien et à l'est par la porte du Queyras ou de Sainte Catherine. Elle sépare la ville en deux parties distinctes : au sud la ville vieille et son réseau viaire irrégulier, au nord la ville neuve et ses rues à angles droits. La portion rectiligne comprise entre l'actuelle rue Petite Fontaine et la place Général Albert est appelée rue Droite ou « carreria recta » (cadastre de 1469), mais aussi Grande rue (cadastre de 1698) ou Grand'Rue Droite. C'est d'ailleurs l'une des seules rues de la ville à porter un nom spécifique, avant le XIXe siècle.

Elle est bordée de maisons et de boutiques attestées dès le XVe siècle.

Cette rue a toujours conservé un caractère rectiligne et ouvert. Le 23 mars 1634, les consuls de Guillestre somment Jean Donéoud de « démolir un pan de mur qu'il construit en empiétant sur la Grande Rue ». Le 30 mai 1805, un arrêté d'alignement des façades de la grande rue est pris. S'en suivent plusieurs délibérations visant à faire appliquer ces mesures d'alignement. Le 9 septembre 1807, les consuls décident « la démolition des auvents de deux maisons contigües dans la grande rue, et la reconstruction de leur façade dans l'alignement prescrit pour cette rue ». Neuf ans plus tard, le 3 septembre 1816, une autre délibération est prise dans le même sens pour une autre maison.

LA PLACE PUBLIQUE

La place publique apparaît dans le premier cadastre de 1469. (...) On distinguait donc deux places : celle qui se trouve devant l'église et celle qui se prolongeait jusqu'à l'actuelle rue Frairie, au-delà de la rue Droite. Le cadastre de 1698 quant à lui distingue la Place, située devant l'église et la place de la Halle (future place Grenette, puis place du Consulat) située au débouché des halles installées dans la Grand'Rue.

La place publique était bordée de maisons, mais aussi de boutiques. (...) C'est sur cette place et dans la Grand'Rue adjacente qu'à partir de la fin du XIIIe siècle se déroulent les grandes foires annuelles et le marché hebdomadaire du lundi. Tandis que le bétail est regroupé dans les prés autour de la place Sainte-Catherine et le long de l'enceinte. En 1623 la mesure à grains se trouve « à la place dudit lieu » et était encore visible sur la place de Guillestre avant 1903, date à laquelle elle a été cassée, ainsi que le toit qui la protégeait.

Des constructions s'élevaient également sur l'espace central de la place et ont été démolies dès le XVIIIe pour libérer l'espace.

ARCHITECTURE DU CENTRE BOURG

À quelques rares exceptions près, les constructions du bourg ont quatre niveaux d'élévation, que l'on se trouve sur les grands axes (rue Maurice Petsche, avenue du Docteur Julien Guillaume), ou bien dans les petites ruelles. Seuls quelques édifices situés au sud de la ville, vers les rives du Rif Bel n'ont que trois niveaux d'élévation.

De manière générale les élévations ont été très remaniées. De nombreuses ouvertures, portes ou fenêtres, ont été agrandies au XXe siècle. Des appuis de fenêtres saillants en ciment ont également fréquemment été rajoutés. Tous les quartiers ont été touchés par ces réfections, en particulier les élévations donnant sur les axes principaux et sur la grande place. Sur cette

dernière, on trouve des vestiges de la deuxième moitié du XVe siècle dans les parties basses de plusieurs maisons dont les façades ont par ailleurs reçu un décor façonné en ciment à la tyrolienne, à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle (18 901 920), sans doute dans un souci d'harmoniser les élévations sur la place publique. Cinq maisons possédaient de faux chaînages d'angles harpés, de faux encadrements de baies appareillées à bandeau continu et clé saillante dans la tradition classique et un faux soubassement en appareil rustique. Trois d'entre elles sont encore visibles aujourd'hui. Elles reprenaient le modèle de la maison faisant l'angle avec la place de l'église et la rue Droite, visible sur une carte postale de la fin du XIXe siècle. Il faut signaler un type d'élévation dont il reste seulement quelques traces dans la Première Grand'rue. Il s'agit d'un rez-de-chaussée comportant des piliers quadrangulaires en pierre rose de Guillestre hauts d'environ 2 mètres et ayant servi à supporter des poutres en bois placées longitudinalement. Aujourd'hui noyée dans une maçonnerie plus récente, cette structure repérée uniquement au sud de la rue Maurice Petsche pourrait correspondre à ces galeries ouvertes sur la rue attestée dans les sources d'archive qui décrivent des boutiques placées le long de la Grand rue et de la place principale de Guillestre dès le XVIe siècle.

LE QUARTIER « SOUS LE CHATEAU »

Ce quartier qui, comme son nom l'indique, s'étend entre le cours du Rif Bel au nord et le château des archevêques au sud est intégré aux fortifications de la ville après 1390. La « côte du château » permettait par un cheminement sinueux d'accéder à la résidence des archevêques depuis le sud de la ville en traversant ce quartier. En 1469, huit parcelles bâties sont recensées dans ce quartier. En 1698, il en comprend quatorze dont « les moulins, fouloir, pressoir et béallière », mais aussi six bâtiments, trois maisons et quatre chazals.

Sur le cadastre de 1830, ce quartier est appelé « Ville-Vieille ».

Le quartier de Ville-Vieille installé dans la boucle du Rif Bel au sud-est de la ville est le plus ancien de Guillestre, avec celui de « sous le château ». Deux rues principales traversent ce quartier selon un axe est/ouest. La première part de la place de l'Église et descend vers la porte de l'Hôpital ou porte du Saint-Esprit. La seconde suit un cheminement à peu près parallèle. Elle part de la place de l'Église, sur laquelle se trouve de la côte du château qui traverse Rif Bel au débouché de l'actuelle rue des Pèlerins. Un « planchiarum » jeté sur le Rif Bel permettait de relier les deux rives au débouché de l'actuelle rue des Pèlerins. Il est mentionné en 1469 dans les confronts du jardin de la cure, et désignait sans doute une passerelle en bois.

C'est également dans ce quartier que se trouve le four principal de la ville appartenant à la communauté.

LES FAUBOURGS

La ville de Guillestre est entourée d'un terroir agricole varié (vignes, vergers, jardins, prairies, champs). Les routes qui desservent les faubourgs sont bordées de quelques constructions : maisons, moulins, chapelles, colombiers, et beaucoup de jardins. Cette configuration ne semble pas avoir beaucoup changé entre le XVe et le XIXe siècle.

LE QUARTIER DE FONTLOUBE

Au sud de l'église et sur la rive droite du Rif Bel, le quartier de Fontloubé est traversé par la route de Vars. Il s'agit du faubourg le plus important. Il se trouve à l'est, au-delà des fortifications élevées à la fin du XIVe siècle. Fontloubé est mentionné au XVe siècle sous les noms d'ad Fontem Lobam (1444), ad Fontem Luppam (1469). Il comprend des moulins, dont un appartenant à l'origine à l'archevêque, des jardins, des chazals à construire, et une douzaine de maisons, dont certaines, avec étable, grange et cellier, mais aussi des granges et des étables isolées. Ces propriétés

appartiennent à des Guillestrins, mais aussi à des Varcins et à des habitants du Val d'Escreins.

En 1698, le plan de Villeneuve fait apparaître les deux moulins déjà mentionnés depuis le XVe siècle, ainsi que la chapelle Saint Honoré disparue depuis.

En 1830, le cadastre dénombre une trentaine de parcelles bâties. Fontloubé comptait au début du XIXe siècle une vingtaine de constructions. Quelques-unes ont été agrandies ou construites entre 1830 et 1860, dont la propriété de Joseph Mathieu, marchand de soie en gros, édifiée en 1854 sur la parcelle E 806 à la sortie de Fontloubé. Ce bâtiment racheté par la mairie en 1879 a accueilli un hospice.

En 1937, l'élargissement de la route départementale a nécessité la destruction d'une partie des maisons situées en bordure de celle-ci.

LE QUARTIER DE LA CONDAMINE

Le quartier de la Condamine s'étend à l'ouest de Guillestre, au-delà de l'avenue Docteur Julien Guillaume (ancienne rue Barry), borné au nord par la route de la Gare, dite aussi route de Mont-dauphin, ancien chemin de Saint Sébastien, et au sud par le cours du Rif Bel. Ces terres dépendaient du prieuré de Guillestre. En 1695, le chemin de Saint-Sébastien était bordé de jardins appartenant à des particuliers. En 1830, ce quartier est toujours occupé exclusivement par des jardins regroupés le long de la route et dont certains comportent des petites constructions, des prés, des vergers, mais aussi quelques vignes. À cette date, deux maisons seulement ont été construites à proximité du bourg, de l'autre côté de la rue Barry.

LE QUARTIER DES CHENEVIERS

Le quartier des Cheneviers, aussi appelé du Saint-Esprit à cause de sa proximité avec l'ancien hôpital, et aujourd'hui quartier de l'Amérique, se situe au sud de la Condamine, entre le Rif Bel et le torrent de Chagne, à l'ouest du quartier du Château et de la Tour Carré, duquel il était séparé par le chemin de Vars reliant Guillestre à la résidence des archevêques.

Les Chenevières, désignaient dans les textes anciens des parcelles dévolues à la culture du chanvre (aujourd'hui déformé en Chenevriers). Jusqu'en 1830, ces deux quartiers étaient dévolus à des jardins, des vignes et des vergers appartenant aux Guillestrins, mis à part l'implantation de plusieurs moulins sur le cours du Rif Bel.

Une chapelle [Sainte-Catherine ?] est mentionnée au XVIIe siècle au carrefour du chemin royal et du grand chemin de Vars passant au pied du château.

En 1830, ce quartier est toujours peu construit, puisque l'on n'y compte qu'un moulin et un martiner, ainsi que trois maisons, la chapelle ayant été démolie entre temps.

Il semble que ce quartier est conservé une vocation artisanale jusqu'au XXe siècle, puisqu'un charron y était installé, ainsi qu'un atelier de maréchalerie et plus récemment une menuiserie.

LE QUARTIER DE LA PLANTATION

Le quartier de la Plantation appelé aussi de Sainte-Catherine est situé à l'est du bourg sur l'ancienne route du Queyras (actuelle rue Torre Pellice) a été aménagé plus récemment. À la fin du XVIIe siècle, aucune construction n'y est mentionnée.

On y trouve seulement des prés et des jardins. L'occupation de cette zone commence timidement au XIXe siècle. Au début du XXe siècle, la mairie y fait élever le groupe scolaire. En 1910, la famille Albert y construit une grosse demeure.

Quelques années plus tard, en 1921, le monument aux morts est érigé au centre d'un espace vert appelé couramment « jardin public de la Plantation » qui a donné son nom à ce quartier.

DOCUMENT DE TRAVAIL

2.4. LE HAMEAU DE BRAMOUSSE

Étude à partir de la comparaison des documents d'archives suivants :

- cadastre napoléonien de 1830,
- vue aérienne de 1945 et 1969,
- cadastre actuel.

BRAMOUSSE EN 1830

En 1830, le hameau de Bramousse est composé de quatre poches de bâti avec, au centre, la chapelle Sainte Marguerite. Plus au sud, on trouve la chapelle Notre-Dame du Pontet, située à proximité de la traversée du torrent de Bramousse. Ce dernier est jalonné au nord, de plusieurs édifices probablement des moulins.

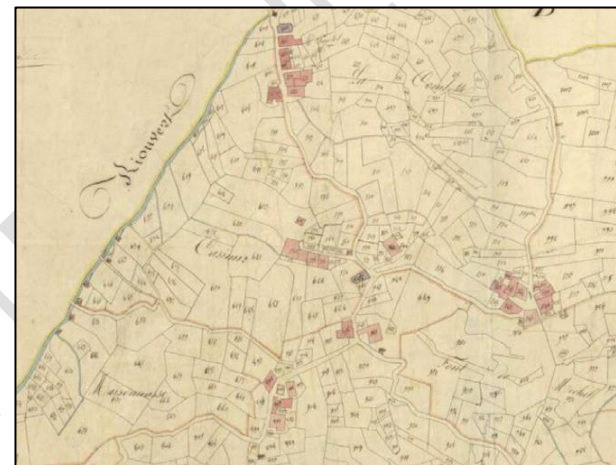
ÉVOLUTION DE 1830 A AUJOURD'HUI

Si certains bâtiments ont disparu, la structure du hameau a peu évolué. Plusieurs axes ont toutefois été créés, sans doute pour faciliter l'accès de véhicules motorisés. Parmi les anciens moulins situés le long du torrent, un seul demeure aujourd'hui.

DESCRIPTION

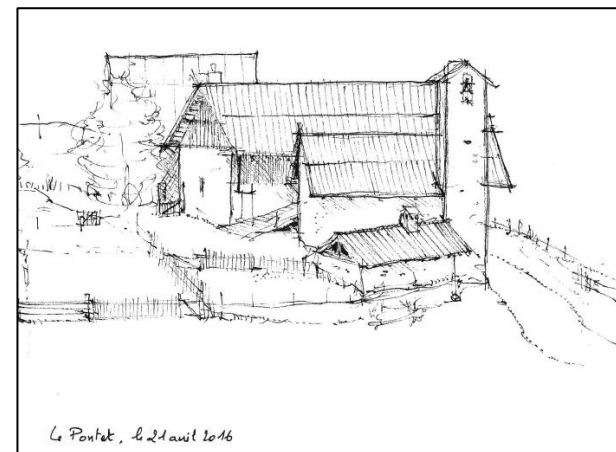
Le hameau de Bramousse a la particularité d'avoir conservé ses caractéristiques de la fin du XIXe, dont de très belles fermes, les deux chapelles, un four à pain, l'ensemble dans un paysage naturel préservé.

EXTRAIT DU CADASTRE NAPOLEONNIEN DE 1830. HAMEAU DE BRAMOUSSE

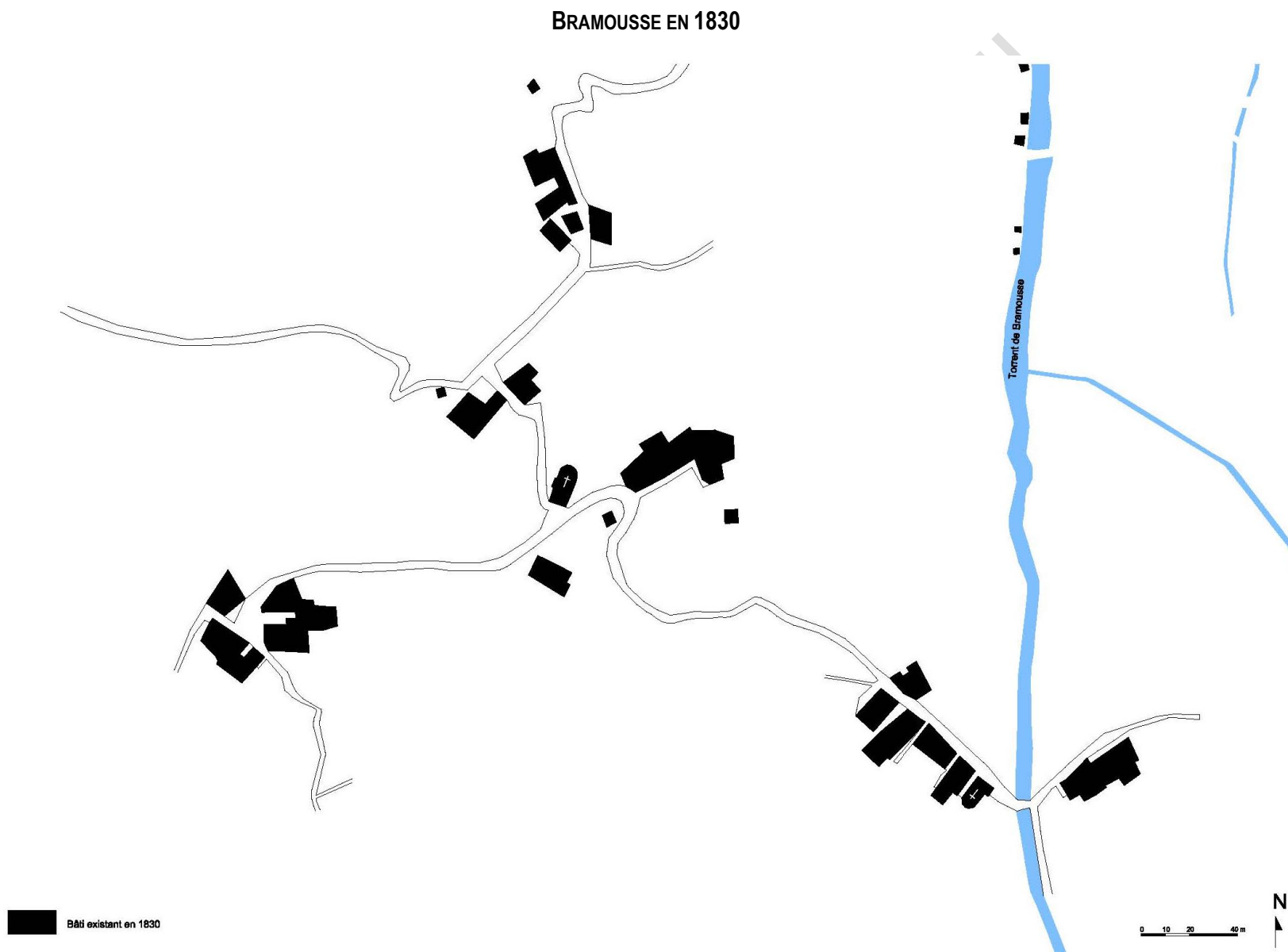


Archives départementales des Hautes-Alpes

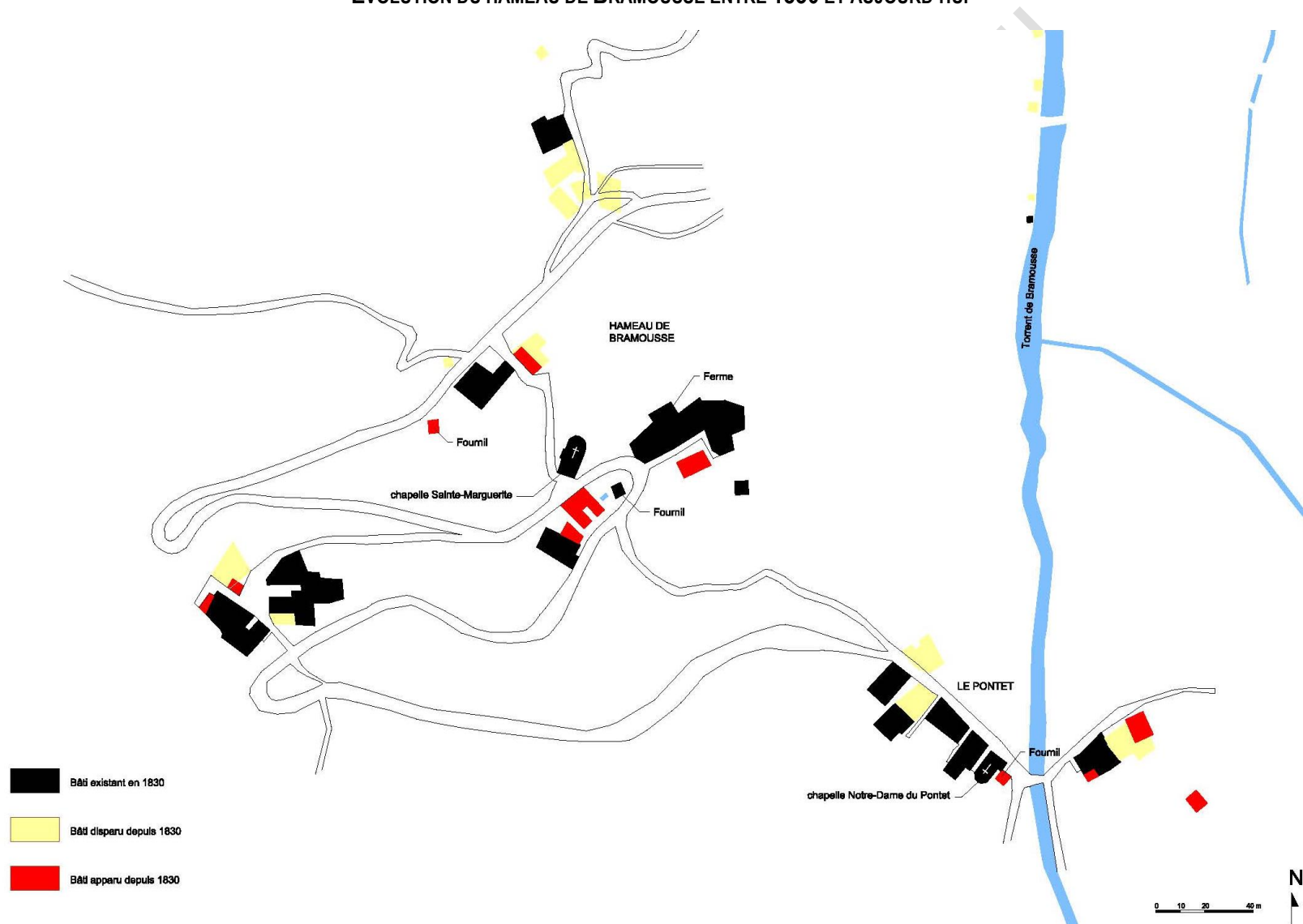
HAMEAU DE BRAMOUSSE, LIEU-DIT DU PONTET



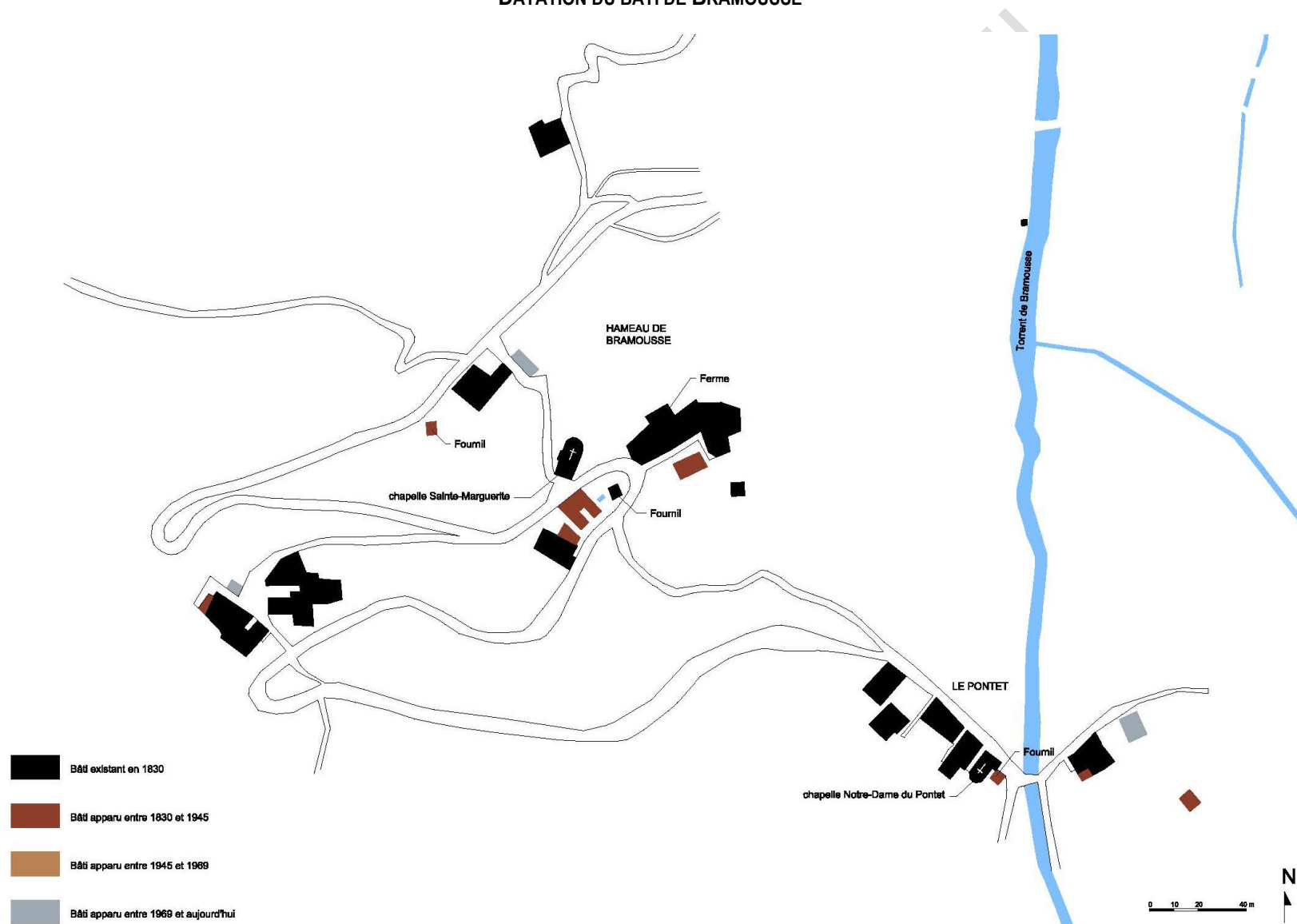
Dessin Atelier Multiple 2016



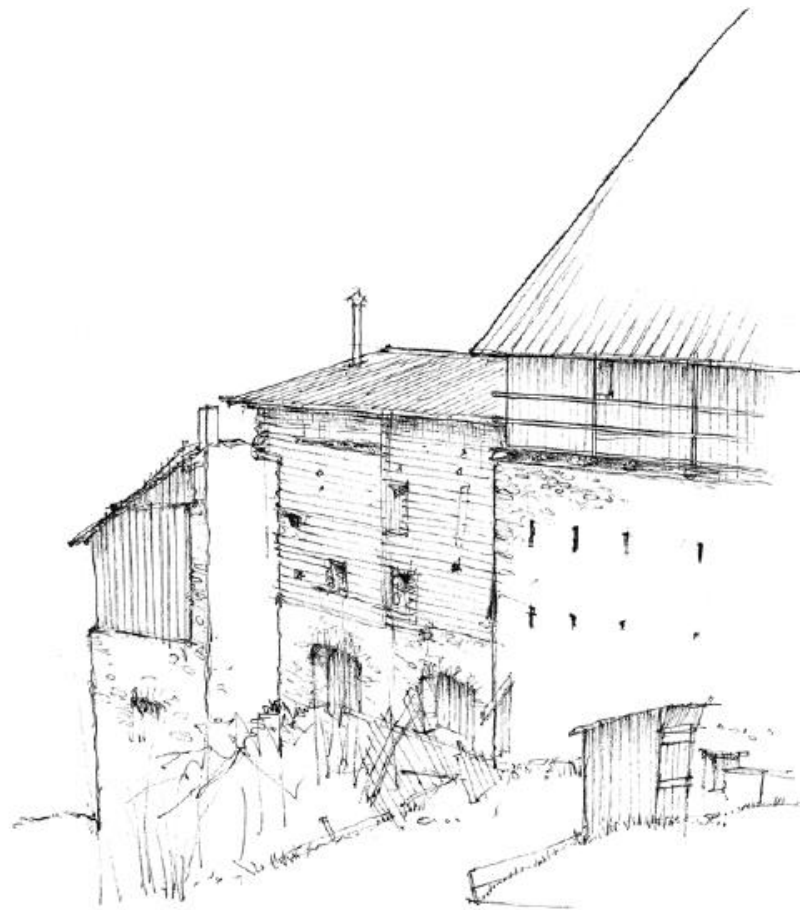
ÉVOLUTION DU HAMEAU DE BRAMOUSSE ENTRE 1830 ET AUJOURD'HUI



DATATION DU BÂTI DE BRAMOUSSE

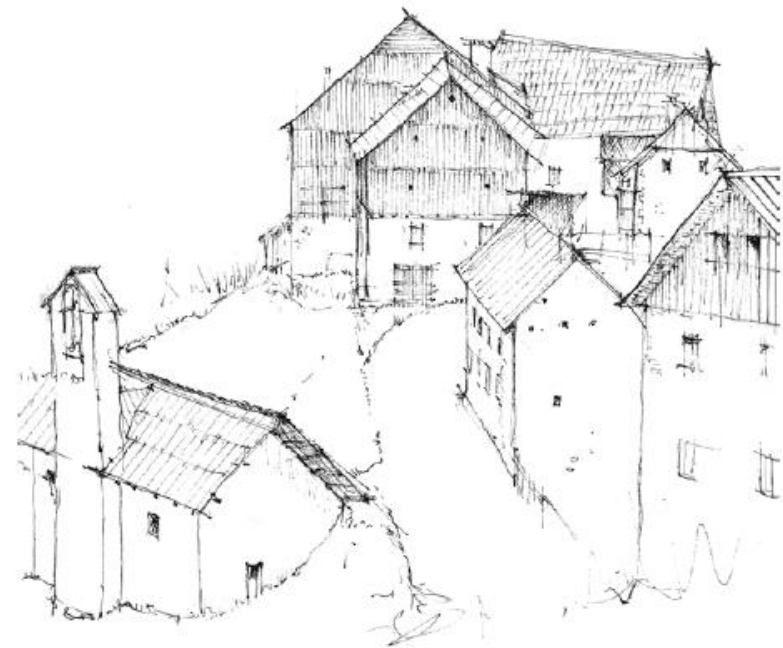


BRAMOUSSE



Bramousse, le 21 avril 2016
Le Sene

Hameau de Bramousse, ferme, soubassement en pierre surmontée d'une fuste (partie en charpente)
dessin Atelier Multiple 2016



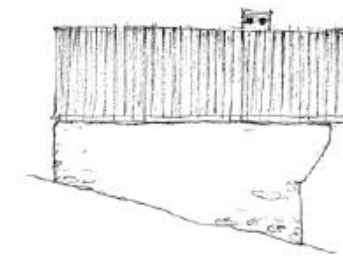
Bramousse, le 21 avril 2016

Hameau de Bramousse, chapelle Sainte Marguerite sur la gauche
dessin Atelier Multiple 2016



Hameau de Bramousse, grange traditionnelle, soubassement pierre surmonté d'un grenier en charpente et bardage bois
dessin Atelier Multiple 2016

Bramousse, d. 21 avril 2016

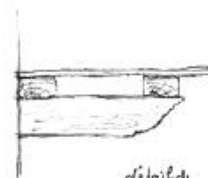
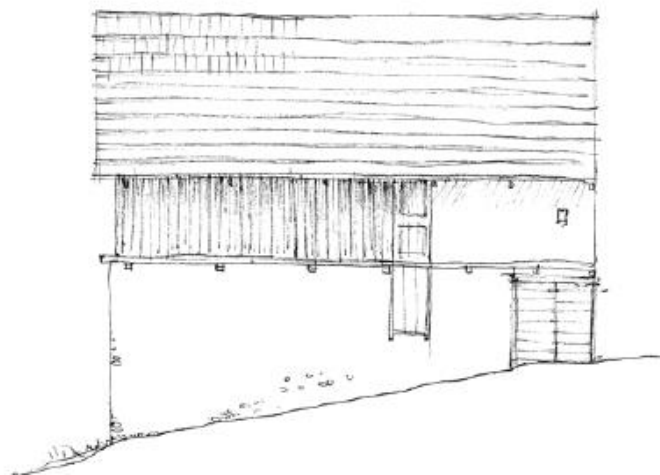


Bramousse d. 21 avril 2016
four à pain



Mur en pierre
charpente bois
et couverture en tondres de
milieu

Four banal du hameau de Bramousse
dessin Atelier Multiple 2016



détail de
bâton en
renvoi

DOCUMENT DE TRAVAIL

II DIAGNOSTIC URBAIN ET PAYSAGER

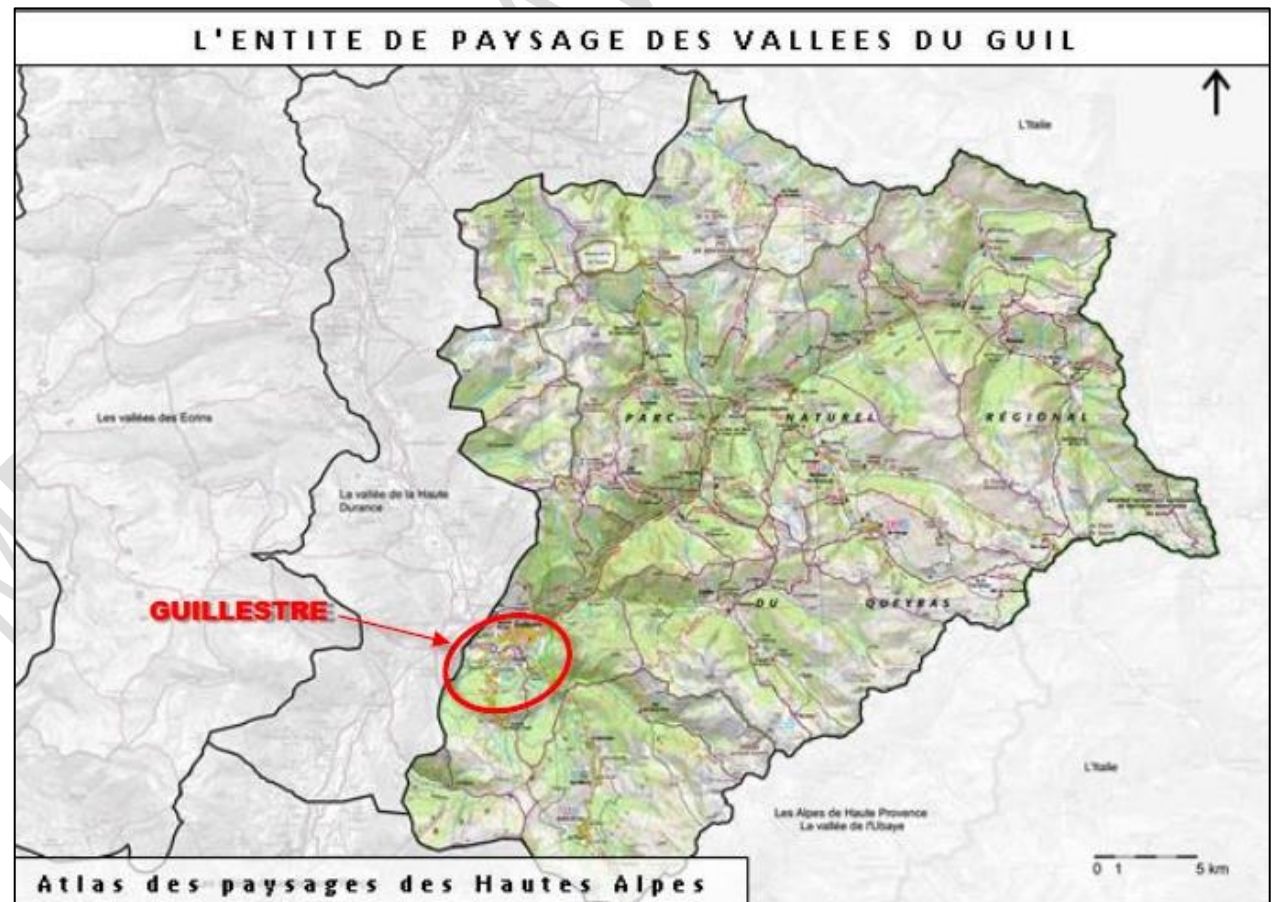
DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL

1. LE PAYSAGE AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

Les entités de paysage sont des portions de territoires ou la combinaison des motifs qui composent ce paysage, les ambiances, l'occupation du sol, le relief, l'hydrographie, l'implantation ou la typologie du bâti, présentent une certaine unité leur conférant une identité propre. Les limites de ces entités sont la plupart du temps situées sur des lignes de crêtes, des lisières boisées, des limites de zones urbanisées. Elles peuvent être franches et nettes ou assez floues. Elles ne sont pas figées dans le temps et évoluent avec les composantes des territoires. Elles peuvent aussi être différentes selon l'échelle de travail.

Ainsi à l'échelle du département des Hautes-Alpes, la quasi-totalité de la commune de Guillestre appartient à l'entité paysagère des vallées du Guil dont elle forme la porte d'entrée et qui englobe la totalité du Parc Naturel Régional du Queyras ainsi que les vallons du Rif Bel, de la Chagne, du Mélézet, les hauteurs des vallons de haute montagne qui donnent sur les bassins versants opposés. Une infime partie de la commune de Guillestre, la Plaine de Barbein est située dans l'entité paysagère départementale de la vallée de la Haute Durance. L'entité de paysage des vallées du Guil est caractérisée pèle mêle par : la présence de gorges, de hautes vallées fermées, d'agriculture de montagne en fond de vallée, de villages et hameaux en fond de vallée, d'habitat perché, de fortifications, de hauts reliefs dépassant les 3000 mètres, des paysages riches et authentiques, une grande quantité de sites naturels remarquables ...



2. LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES AU NIVEAU COMMUNAL

A l'échelle de la commune, nous pouvons encore diviser le territoire en entités plus petites et présentant des caractères paysagers encore plus homogènes. Certaines entités sont formées d'un seul tenant, d'autres au contraire sont éclatées sur plusieurs sites mais présentent des caractéristiques paysagères communes, comme les versants boisés et les hauts sommets des montagnes.

✓ La zone urbanisée de Guillestre et ses environs

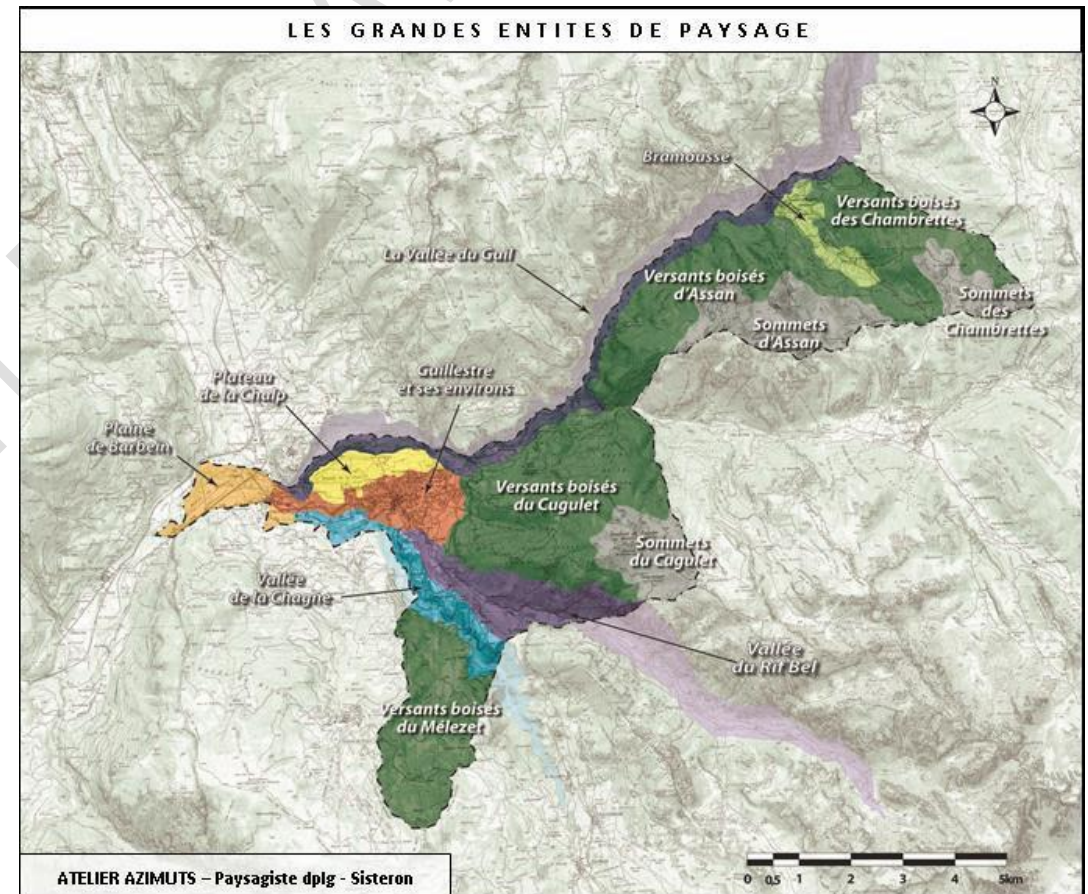
Elle regroupe l'ensemble de la zone urbanisée depuis l'entrée de la zone d'activité du Villard aux quartiers périurbains et la vieille ville historique. Les parcelles agricoles imbriquées à l'est au-dessus de la ville et subissant fortement l'ambiance de la ville en font partie car elles entretiennent avec elle une grande relation de covisibilité.

✓ Le plateau de la Chalp

Ce grand paysage agricole ouvert ponctué de restes de vergers et de peupliers accompagnant les canaux d'irrigation et presque complètement exempt de bâti. C'est un site remarquable dont une partie est protégée par le périmètre de site classé de Mont Dauphin.

✓ La Vallée du Rif Bel

C'est un monde plus secret, uniquement parcouru par les randonneurs et autres visiteurs dont la réserve du Val d'Escreins est le but. Cette belle vallée en « V » surmontée de falaises et rochers, et dont les pentes sont recouvertes de denses forêts n'est parcourue par aucune route de transit si ce n'est la petite voie d'accès au parking de la réserve. De même, il n'existe aucun habitat, du fait du terrain très accidenté et des risques de chutes de pierres.





Le plateau de la Chalp



La vallée du Rif Bel



La plaine de Barbein



La vallée du Guil

- ✓ **La plaine de Barbein** : Située dans la Vallée de la Durance, elle présente un relief plat et un paysage ouvert ponctué de bâti isolé et quadrillé de ripisylves de rivières et de canaux où pointent les peupliers fastigiés.
- ✓ **La Vallée du Guil** : Appelée tour à tour « Combe du Queyras » puis « Gorges du Guil », pour finir en un petit couloir entre les plateaux de Mont-Dauphin et du Simoust elle est trop encaissée et accidentée pour accueillir l'agriculture ou les villages qui se sont perchés un peu plus haut sur les replats. C'est aussi un site remarquable parcouru par une route sinueuse et spectaculaire.
- ✓ **La Vallée de la Chagne** : Elle démarre en dehors de la Commune de Guillestre pour s'y engouffrer en dessous de Peyre Haute où elle prend des allures de petites gorges. La RD 902 avec son transit important la surplombe en d'innombrables lacets qui contournent les rares parcelles cultivées sur la ligne de crête. Les paysages sont tour à tour ouverts lorsque la route est sur les hauteurs, puis complètement fermés dans les bois lorsque la route atteint le secteur des campings en aval.
- ✓ **Bramousse** : Le secteur de Bramousse est en balcon au-dessus de la vallée encaissée du Guil. C'est un havre de paix, où à la faveur de pentes moins abruptes, l'homme a pu installer quelques petits hameaux et chalets d'estive au sein d'un micro-paysage ouvert. La vue s'étend sur les versants opposés de la vallée (en dehors de la commune) où d'autres petits hameaux de taille similaires se sont implantés comme s'ils dialoguaient entre eux de part et d'autre du gouffre. La qualité du paysage et de l'architecture a su être préservée et fait de cette entité une destination très prisée du tourisme.
- ✓ **Les versants boisés du Mélézet du Cugulet, d'Assan, des Chambrettes** : Ils présentent des caractéristiques paysagères communes de par leur occupation forestière dense sur des terrains aux pentes importantes. Aucune route, aucun village. Ils ne sont habités que par la faune et des randonneurs.
- ✓ **Les Sommets du Cugulet, d'Assan et des Chambrettes** : Ces sommets de haute montagne présentent des similitudes non pas parce qu'ils sont identiques, loin de là, mais de par les larges panoramas qu'ils permettent de contempler, les paysages grandioses qu'ils offrent tantôt complètement déchirés, parfois plus doux, mais la grande constante est la disparition des boisements, la forte présence minérale, parfois des neiges éternelles.



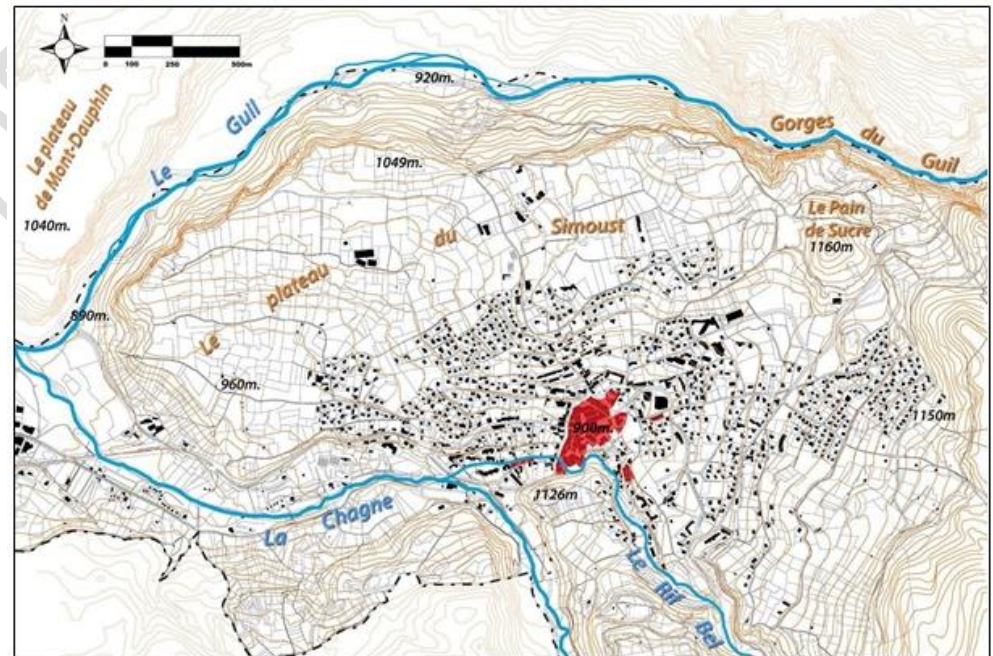
La vallée de la Chagne



Bramousse

3. LA GEOMORPHOLOGIE DES ENVIRONS DE GUILLESTRE

La ville de Guillestre est installée dans un repli de relief formé en contrebas du Plateau de Simoust en bordure du torrent du Rif Bel à environ 900 mètres d'altitude. Elle occupe ainsi une position discrète et n'est que peu visible de très loin, hormis depuis quelques points de vue identifiés. Le plateau qui la domine s'élève quant à lui à presque 1050 mètres et descend en pente douce (environ 10 %) vers le sud/ouest jusqu'à 960 mètres d'altitude. Les surfaces planes étant rares en montagne, le plateau du Simoust a donc été longtemps réservé pour l'activité agricole. Ce n'est que lors des dernières décennies que l'urbanisation résidentielle est partie à l'assaut, en premier lieu, des coteaux autour de la vieille ville, jusqu'à atteindre aujourd'hui les rebords du plateau. Ce dernier est cerné au nord par la vallée du Guil qu'il surplombe de plus de cent mètres de falaises et de pentes abruptes. Le Guil, aidé par la Durance a entaillé cette terrasse alluviale jusqu'à former des gorges et cisailer le plateau de poudingue en deux entités. Ainsi, le plateau de Mont-Dauphin entretient un vis-à-vis assez intime avec celui du Simoust. Le sud du plateau est bordé par des reliefs moins accidentés formés par les torrents du Rif Bel et de la Chagne qui se jettent dans le Guil avant d'atteindre la Durance à moins de 2 kilomètres plus à l'ouest. L'est du plateau est dominé par les buttes du Pain de Sucre et le sommet de Cugulet, qui avec le théâtre des hautes montagnes bordant l'ensemble, forment une large cuvette, comme une excroissance de la grande vallée de la Durance.



4. LE PATRIMOINE PAYSAGER

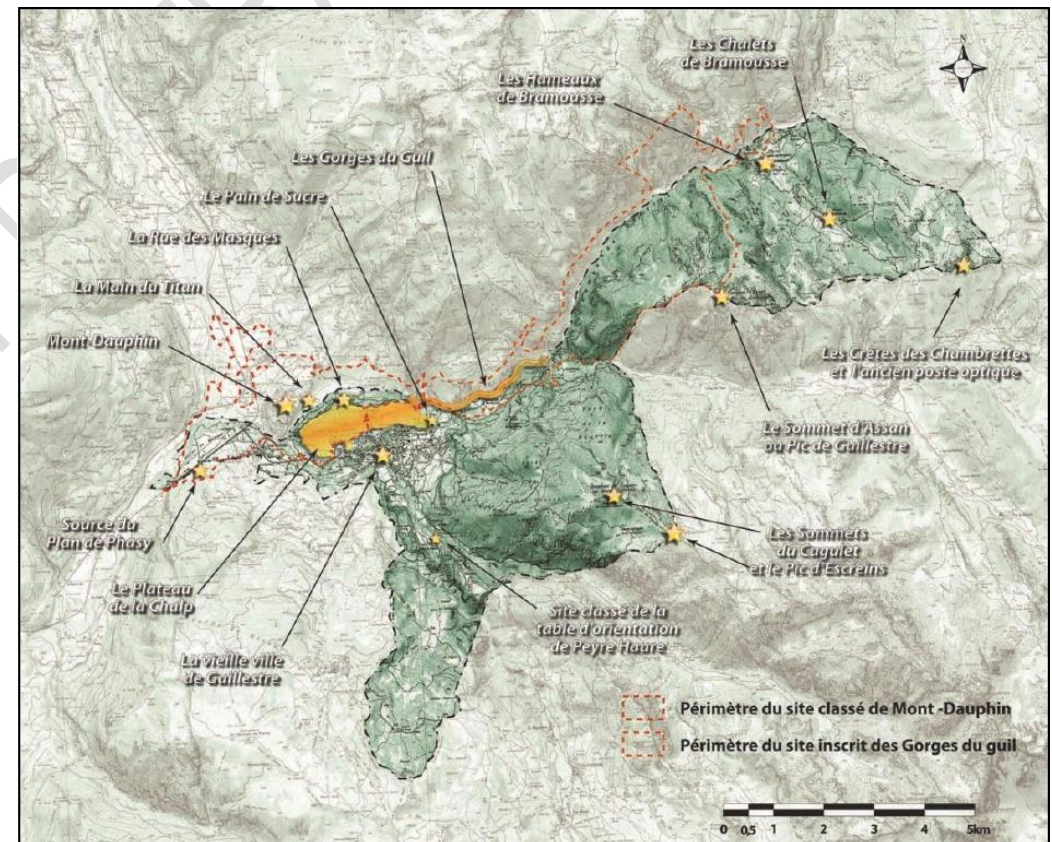
La commune de Guillestre compte un grand nombre de sites et paysages qui peuvent être considérés comme remarquables sous différents points de vue. Certains sont des paysages urbains, d'autres naturels. Ils contribuent à l'attractivité touristique de la commune mais aussi à la qualité du cadre de vie des habitants et à la mémoire de l'histoire du territoire communal. Leur préservation constitue un des enjeux les plus importants de la commune.

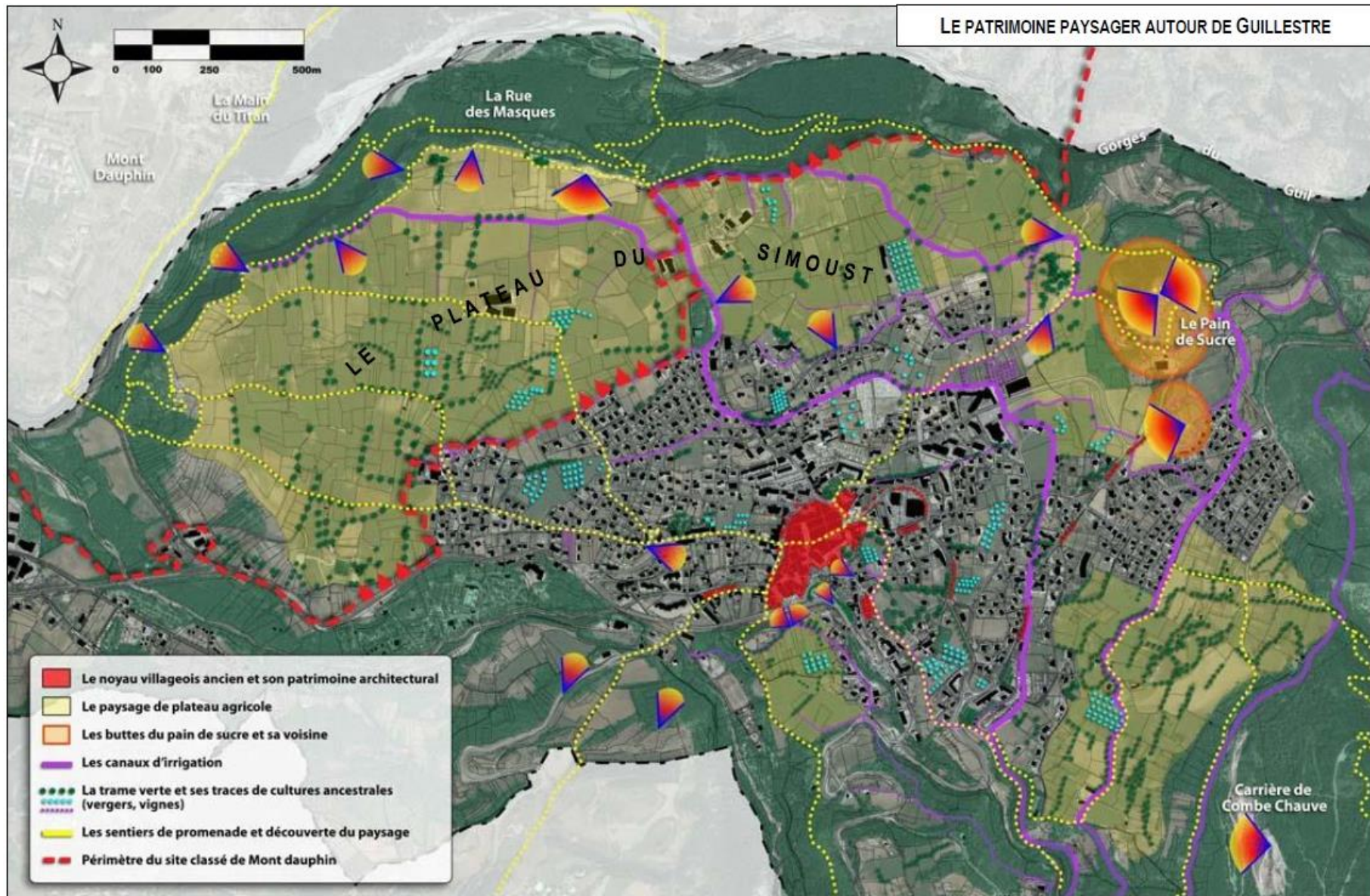
Au nord-ouest, de la vieille ville de Guillestre, le site classé de Mont-Dauphin protège déjà au plus haut niveau, une partie de ces paysages patrimoniaux. Ce périmètre de protection reconnaissait déjà le plateau du Simoust comme un paysage à caractère patrimonial présentant des enjeux de covisibilité forts avec le site de Mont Dauphin. Citons aussi le site inscrit des gorges du Guil qui veille au paysage de ce secteur. Les hameaux de Bramousse, de par leur statut de « chalets d'alpages » et leur difficulté d'accès sont eux aussi relativement préservés de rénovations intempestives et de nouvelles constructions incontrôlées. Enfin, les hauts sommets sont eux aussi naturellement protégés des dégradations humaines.

Ainsi, sur le territoire de la commune, nous pouvons citer les sites remarquables suivants :

- ✓ Le centre historique de Guillestre ;
- ✓ Le Plateau du Simoust (ou de la Chalp) ;
- ✓ Un réseau de canaux d'irrigation ancestraux qui valorise le paysage ;
- ✓ Le site de l'ancien château de Guillestre avec son petit plateau agricole et son point de vue très rapproché sur le centre historique....
- ✓ Le Pain de Sucre et son panorama à 360 ° ;
- ✓ Le Petit Pain de Sucre ;

- ✓ La Rue des Masques ;
- ✓ Les gorges du Guil ;
- ✓ Les Hameaux et les chalets de Bramousse ;
- ✓ Les sommets et les crêtes de haute Montagne.
- ✓ De nombreux points de vue de qualité sur la ville et ses environs.



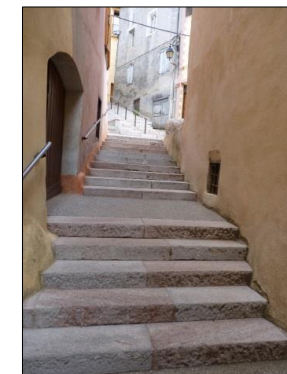


4.1. LE CENTRE HISTORIQUE DE GUILLESTRE

La partie de la ville située à l'intérieur des anciens remparts est pour la Commune, l'élément moteur de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. C'est en effet un concentré de patrimoine qui mérite une attention particulière. La plupart des constructions y datent d'avant 1830 et l'ensemble, organisé en un dédale de petites ruelles étroites, présente un intérêt architectural indéniable décrit dans le diagnostic architectural de ce dossier. On peut ajouter à ce secteur des poches de bâti extérieures aux fortifications et antérieures à 1830 sur la rue de Fontloubé et le bas du Chemin des diligences, ainsi que des bâtiments datant souvent du 19^{ème} siècle mais dont l'implantation est similaire comme ceux du haut de l'avenue Julien Guillaume.

Ce centre historique est particulièrement perceptible depuis le grand paysage notamment depuis certains points de vue comme celui du site de l'ancien château, mais aussi en descendant de Risoul ou depuis le grand et le petit Pain de Sucre. La différence de densité des constructions entre le noyau ancien et les quartiers périphériques plus récents, l'alignement du bâti, ainsi que la présence du clocher de l'église permet de bien l'identifier dans le tissu urbain global.

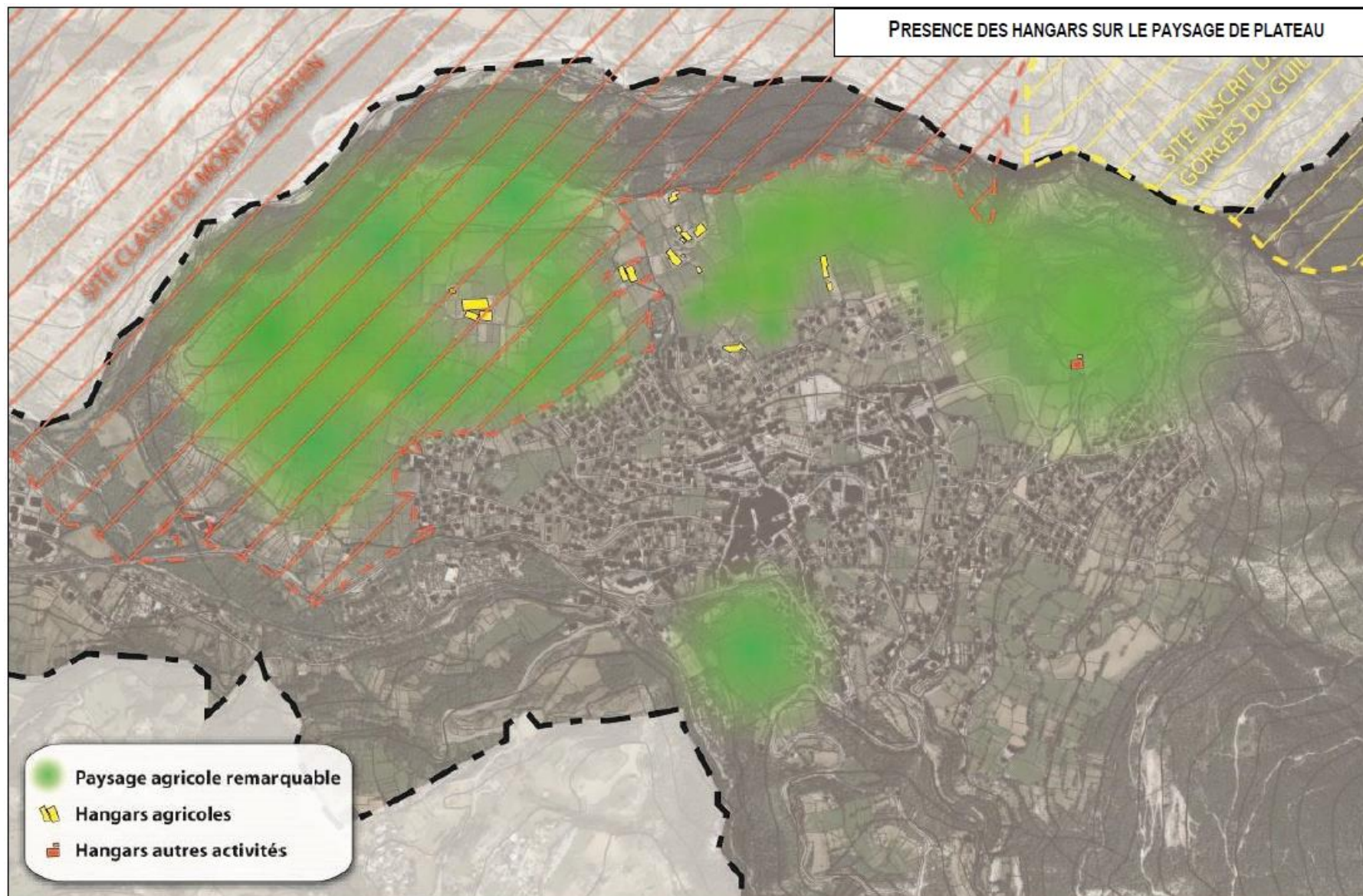
Même s'il est aujourd'hui peu valorisé, ce paysage urbain du vieux Guillestre constitue l'un des principaux points d'attraction touristique et culturel du secteur.



4.2. LE GRAND PAYSAGE DU PLATEAU DE SIMOUST

Largement ouvert, avec son arrière-plan de hauts sommets, ses traces de cultures ancestrales (vergers, vignes), ses canaux, sa vue sur Mont Dauphin, le plateau de Simoust est particulièrement pittoresque. Il est « l'Espace Vert » des Guillestrois et le lieu privilégié de petites promenades de proximité aussi bien que le passage de plusieurs randonnées. Une grande partie de sa surface est protégée par le périmètre du site classé de Mont-Dauphin. La partie nord, est quant à elle située en dehors du périmètre du site classé, mais présente des paysages tout aussi remarquables et préservés même si nous pouvons constater la présence de quelques exploitations agricoles mal intégrées au paysage. Ce paysage est animé par des vergers et restes de vergers, par des bosquets et des haies champêtres et des arbres isolés qui souvent accompagnent les nombreux canaux d'irrigation qui le sillonnent.





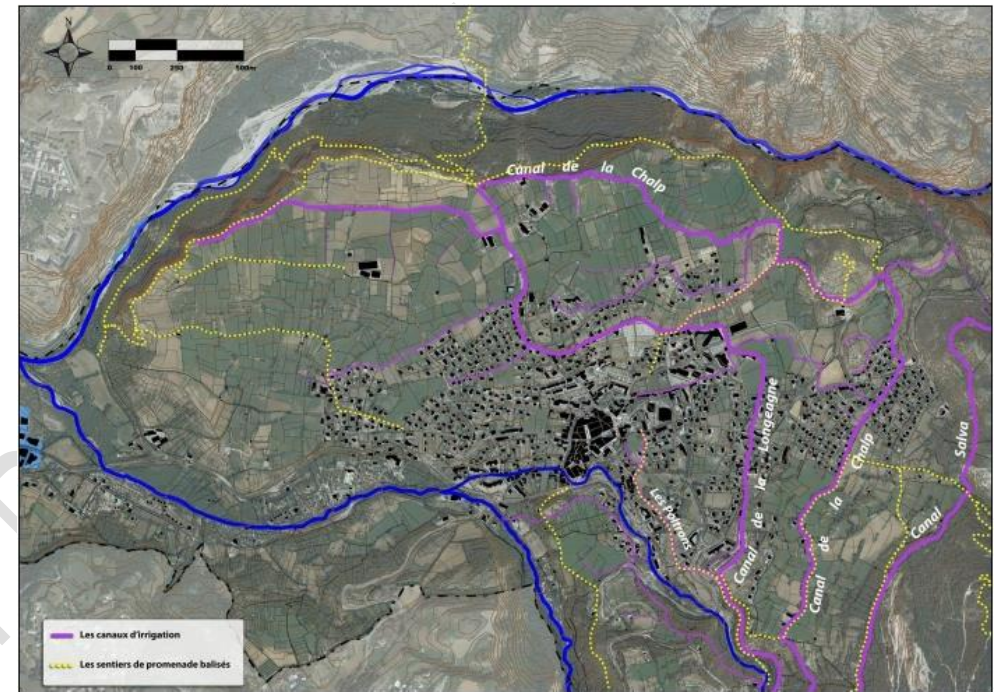
4.3. LES CANAUX

Ils sont très anciens puisque les premiers dateraient du XIV^{ème} siècle. Ils font partie intégrante du patrimoine historique et paysager de la commune.

Certains sont larges et accompagnés de chemins et d'arbres (souvent des peupliers). D'autres ne sont qu'une petite rigole qui longe la route ou les champs. Aux abords de la zone urbanisée et le long des routes, ils sont de plus en plus busés et perdent alors leur intérêt paysager.

Le réseau général est entretenu par l'A.S.A. des canaux de Guillestre. Les filioles, qui traversent les parcelles privées le sont plus ou moins par les propriétaires des parcelles.

Certains canaux, comme celui de la Chalp, valorisent superbement le paysage, et lorsqu'ils sont accompagnés de chemins, ils constituent des itinéraires de promenade privilégiés. Mais, ces chemins appartiennent à l'A.S.A., et sont interdits au public. Or, force est de constater qu'ils sont bien fréquentés par le public comme lien inter-quartier et qu'ils sont parfois signalés sur des cartes de randonnée, voire balisés...



4.4. LE SITE DE L'ANCIEN CHATEAU DE GUILLESTRE ET SON POINT DE VUE

Sur le rebord du petit plateau agricole où autrefois le château de Guillestre surplombait la ville, un belvédère permet d'avoir une vue unique très rapprochée sur la vieille ville et sur la relation qu'elle entretient avec ses quartiers périphériques. Soulignée par la boucle du torrent du Rif Bel et dominée par l'église, elle ressort nettement dans le paysage urbain. Le petit plateau, quant à lui, est occupé par quelques constructions pavillonnaires regroupées sur sa partie est. Le reste est constitué de prairies et de vergers. Il est entouré d'un canal d'irrigation et l'ensemble constitue un paysage bucolique intéressant. Ce plateau est particulièrement perceptible et de plus en covisibilité avec la ville depuis les points de vue que l'on a du sentier de randonnée en descendant de Risoul. Il apparaît ainsi comme faisant partie de l'écrin vert de la ville.



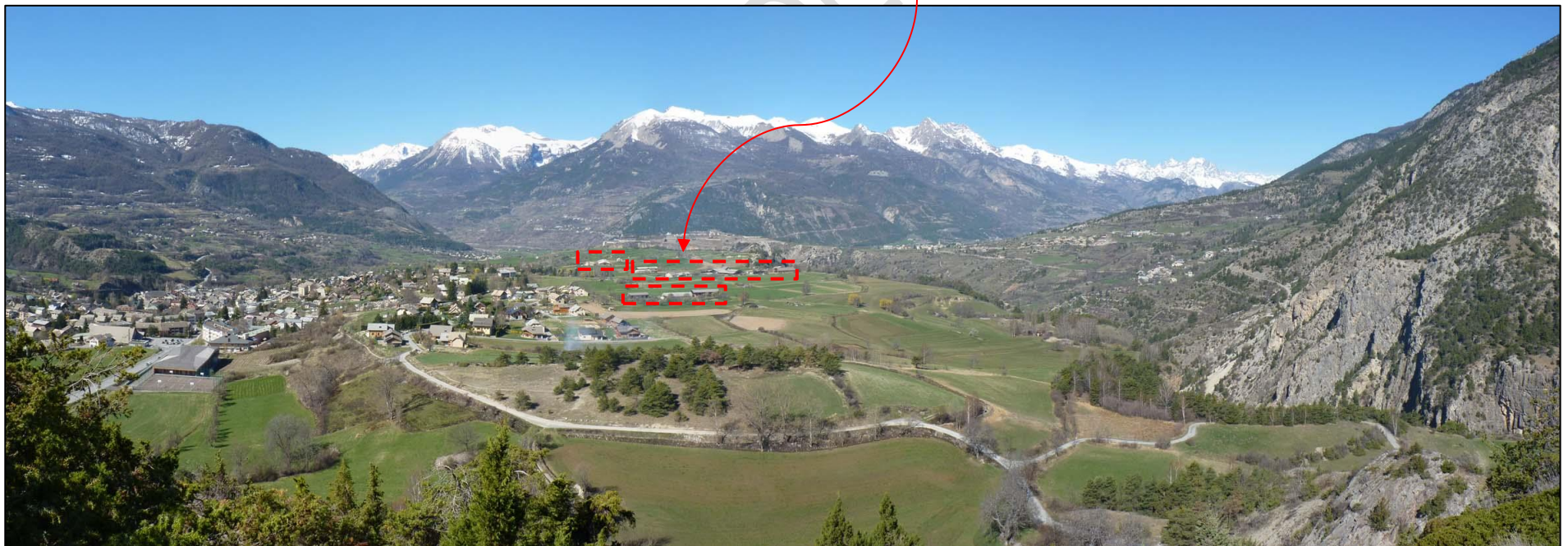
4.5. LA BUTTE DU PAIN DE SUCRE ET SON POINT DE VUE

La butte du Pain de Sucre, avec sa voisine, le Petit Pain de Sucre, constituent des motifs emblématiques du paysage des environs de Guillestre. Outre leur intérêt environnemental, car elles développent une végétation particulière, elles offrent des panoramas grandioses à 360 °. Elles sont en covisibilité directe avec à la fois le centre historique de Guillestre, le plateau du Simoust et le site classé de Mont-Dauphin.

Le point de vue du grand Pain de Sucre est le plus spectaculaire et aussi le plus apprécié des promeneurs. D'un seul coup d'oeil, le panorama englobe la ville de Guillestre, toute la partie nord du plateau jusqu'à Mont-Dauphin et le sud du massif des Ecrins en arrière-plan. Au centre du point de vue, nous pouvons constater le petit mitage du paysage créé par les hangars agricoles blancs dans le tapis vert du plateau.



Hangars agricoles





4.6. LA RUE DES MASQUES

C'est une curiosité naturelle formée par l'érosion dans la roche qui forme un goulet entre des falaises et rochers de formes étranges où un petit sentier permet de déambuler. C'est un site très prisé pour l'escalade, mais très peu connu du grand public car il ne fait pas l'objet d'une signalétique ou d'une publicité suffisante au départ de Guillestre...



4.7. LES GORGES DU GUIL

En aval de la Combe du Queyras, la vallée se resserre et forme des gorges profondes et accidentées où domine la roche. Au fond le Guil fougueux change de couleur et de caractère en fonction des saisons pour, à la belle saison, se calmer et offrir ses eaux turquoise au tourisme estival. La route D902 qui permet de transiter de la vallée de la Durance à celle d'Arvieux et à la commune de Ristolas aux sources du Guil, s'agrippe aux falaises et emprunte plusieurs tunnels dans un paysage spectaculaire.

Considérées comme la porte d'entrée du Queyras et offrant un paysage naturel préservé, elles sont « inscrites » au titre des sites afin d'éviter d'altérer l'aspect de ce paysage monumental.

4.8. LES HAMEAUX ET LES CHALETs DE BRAMOUSSE

Situés en balcon au-dessus des Gorges du Guil, ces petits hameaux à l'architecture préservée offrent une ambiance apaisée dans un cadre bucolique et pittoresque en vis-à-vis des hameaux des Escoyères, des Esponces et du Chatelard sur la commune d'Arvieux avec en arrière-plan le Pic du Béal Traversier. C'est un site particulièrement apprécié du tourisme estival parcouru par une variante du GR58 et accessible par la route uniquement en dehors des périodes enneigées.

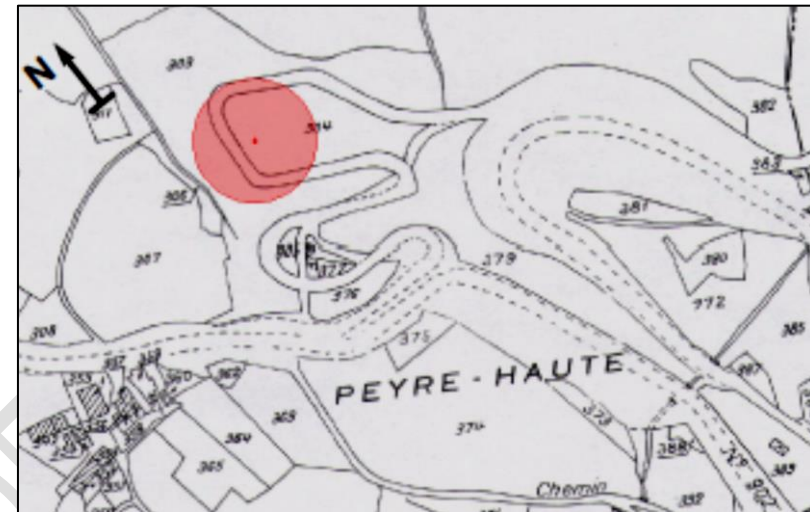


En continuant le GR58 après les hameaux de Bramousse et la traversée de la forêt, le paysage s'ouvre de nouveau sur de grands pâturages ponctués d'une quinzaine de chalets d'alpages accompagnés d'une petite chapelle à la facture originale. Nombreux ont été restaurés en gommant les charmes de l'architecture ancienne, mais certains ont été conservés et témoignent encore de l'usage ancestral du site. C'est aussi un site particulièrement attractif pour les promeneurs.



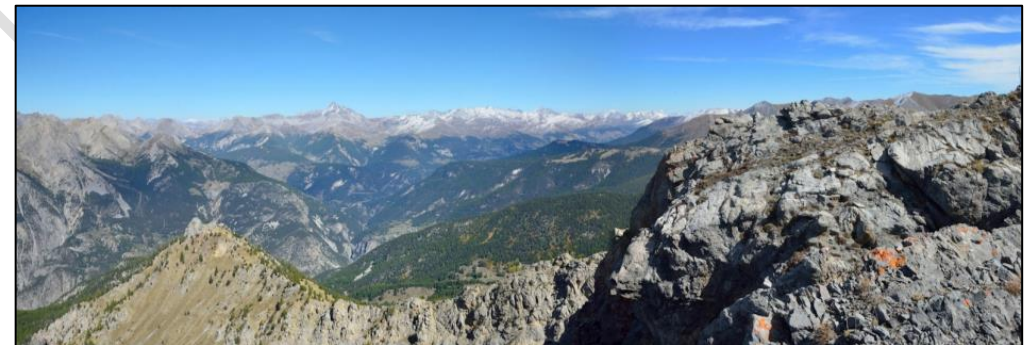
4.9. LA TABLE D'ORIENTATION DE PEYRE HAUTE

Situé dans la montée du Col de Vars par la RD902 et accessible par un petit sentier pédestre, le site se localise sur un éperon rocheux qui permet d'être en surplomb et de mieux profiter du point de vue que depuis la route. Il offre un panorama incontournable sur Guillestre et Mont-Dauphin avec le Massif des Ecrins en arrière-plan. De nombreux autres points de vue analogues sont perceptibles depuis la route, mais ce site a la particularité d'être classé au titre des sites, ce qui le protège de tout aménagement qui pourrait porter atteinte à son intégrité.



4.10. LES CRETES DES CHABRETTES, LE SOMMET D'ASSAN, LE SOMMET DE CUGULET ET LE PIC D'ESCREINS

Les sommets de haute montagne de la commune de Guillestre qui culminent entre 2520 et 2730 m, offrent aux randonneurs des paysages grandioses et spectaculaires où dominent le monde minéral, la neige, la glace et les pelouses alpines. Ces pics et crêtes forment aussi les arrière-plans des paysages de fonds de vallées qu'ils mettent en valeur par leurs contours vertigineux.

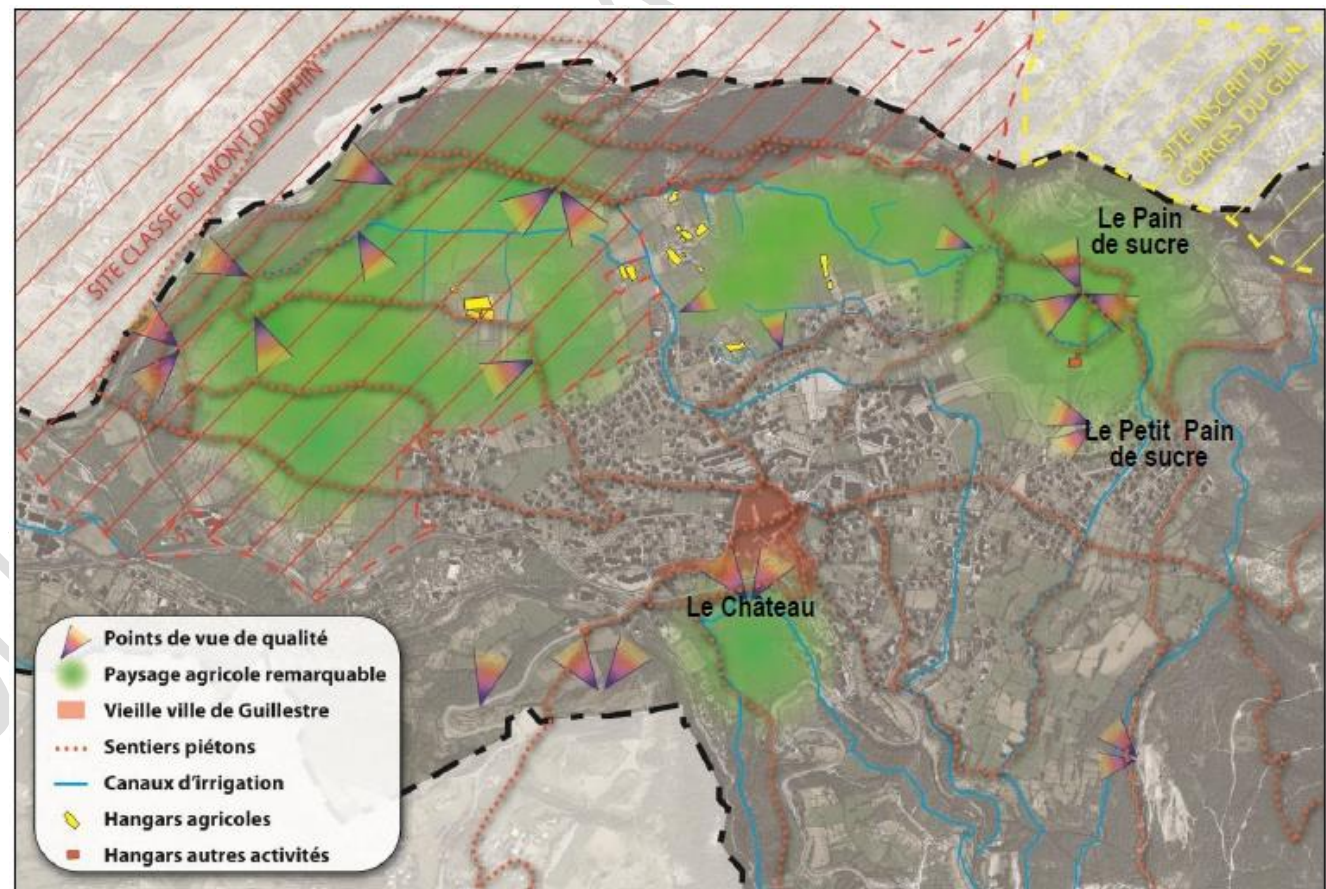


4.11. DE NOMBREUX POINTS DE VUE DE GRANDE QUALITE SUR LA VILLE ET SES ENVIRONS

Les perspectives visuelles sur le paysage urbain et le grand paysage sont nombreuses, et font partie du patrimoine paysager de la commune. Certaines sont très rapprochées de la ville de Guillestre et permettent d'observer la ville et le centre historique et de comprendre comment Guillestre s'est implantée dans le paysage. D'autres, plus appréciées du grand tourisme, permettent de profiter de larges panoramas sur les grands paysages de montagne ou de paysages plus intimistes du plateau. Elles sont des prétextes à la promenade et font donc partie des éléments forts du paysage. Elles sont d'ailleurs parfois accompagnées de tables d'orientation (Pains de Sucre, Site classé de Peyre-Haute). Leur qualité peut dépendre d'éléments qui viennent les perturber (végétation envahissante, voitures, signalétique ou publicité mal placée, sol dégradé ...) Ces points de vue sont étroitement liés aux sentiers pédestres et, de la qualité de ceux-ci, (entretien, signalétique, qualité du paysage proche...) dépend aussi la valeur de ces panoramas. Il est donc important de préserver et valoriser ces sentiers pour permettre la découverte du patrimoine de Guillestre dans de bonnes conditions, particulièrement ceux qui passent par les secteurs périurbains où le paysage urbain et les espaces publics sont moins soignés.

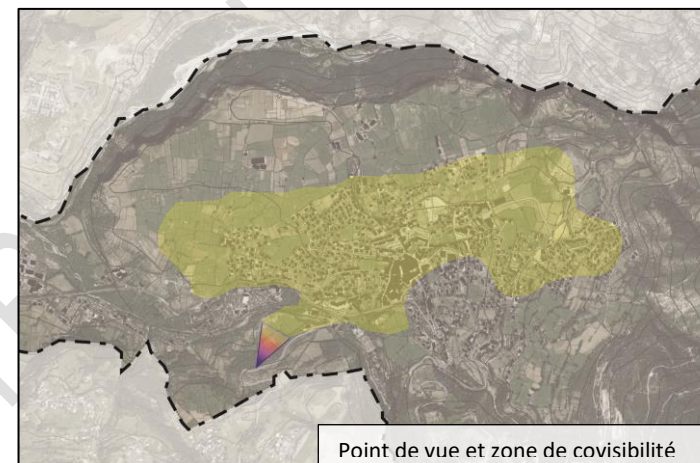


Sentier descendant du Château vers le centre historique

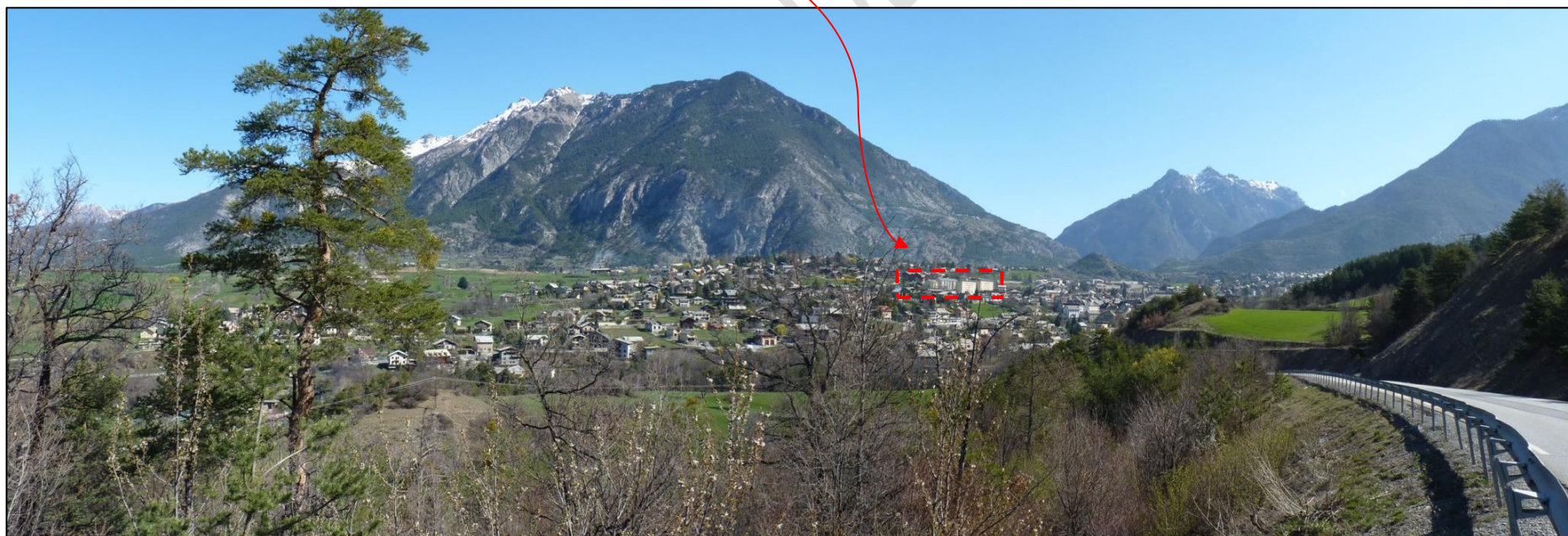


4.11.1 LE POINT DE VUE DEPUIS LA RD86 EN DESCENDANT DE RISOUL

En descendant de Risoul, après le deuxième virage en épingle, toute la partie ouest de la ville de Guillestre apparaît d'un seul coup d'oeil, avec le plateau à sa gauche et la vieille ville à droite sur un décor de fond de hautes montagnes. Ce point de vue est aussi très fréquenté, notamment par les touristes qui descendent de la station de Risoul. On remarque comment des bâtiments rectilignes de plus de 4 étages et de couleur claire ressortent nettement dans le tissu urbain. Ceci rappelle la nécessité de prendre en compte l'insertion dans le grand paysage et le tissu urbain environnant lors de nouvelles constructions.

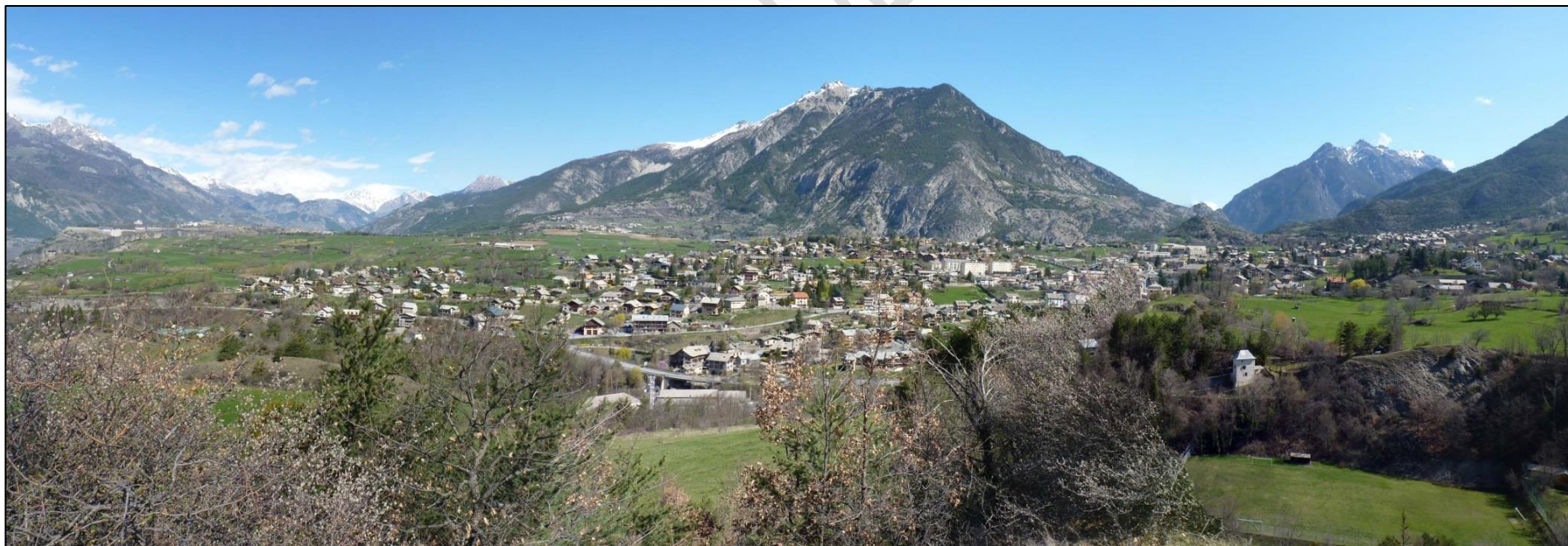
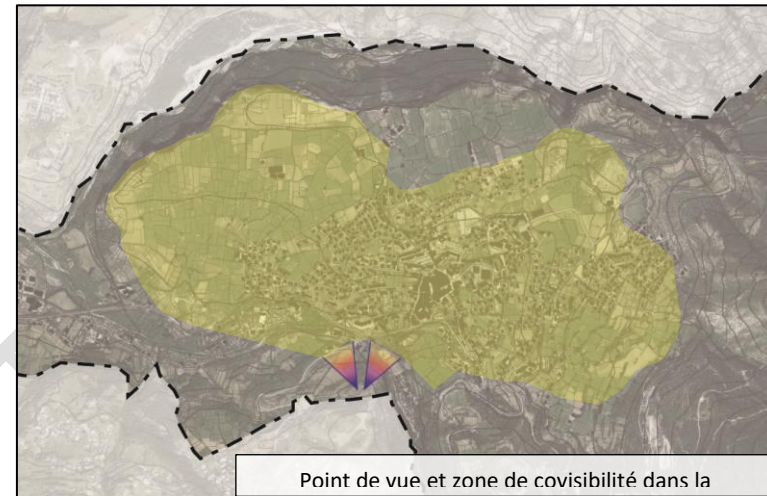


Immeubles "barres" blanc



4.11.2 VUE EN DESCENDANT DE RISOUL PAR LE SENTIER DE RANDONNEE

Ce point de vue, plus éloigné et fréquenté par une population qui apprécie la beauté des paysages (les promeneurs), permet de visualiser en même temps : la ville de Guillestre et le centre ancien à droite ; le site du château, son petit plateau champêtre et la maison de la nature ; l'ensemble des quartiers périphériques ouest et nord en lien avec le site classé du plateau du Simoust ainsi que Mont-Dauphin en arrière-plan à gauche. L'ensemble est couronné par un théâtre de massifs montagneux du Queyras et des Ecrins. C'est l'un des points de vue sur la ville des plus majestueux où Guillestre apparaît comme lovée dans un écrin précieux.



4.11.3 VUE TRES RAPPROCHEE DEPUIS LA RD 902A (LA DEVIATION).

Cette route départementale contourne la ville de Guillestre et mène vers la route de Vars (RD902) et celle de la vallée du Guil vers Abriès. Elle passe à proximité immédiate du centre historique de Guillestre. En période hivernale, lorsqu'il n'y a pas de feuilles sur les arbres, nous pouvons alors avoir une belle vue sur le front urbain de la vieille ville avec le dos de l'église qui forme comme une proue de bateau au-dessus du Rif Bel. Au premier plan, un parking récemment aménagé, forme un tapis de voitures et d'enrobé qui, additionné aux panneaux de signalisation routière, dévalorisent assez cette perceptivité visuelle qui aurait pu être particulièrement remarquable.

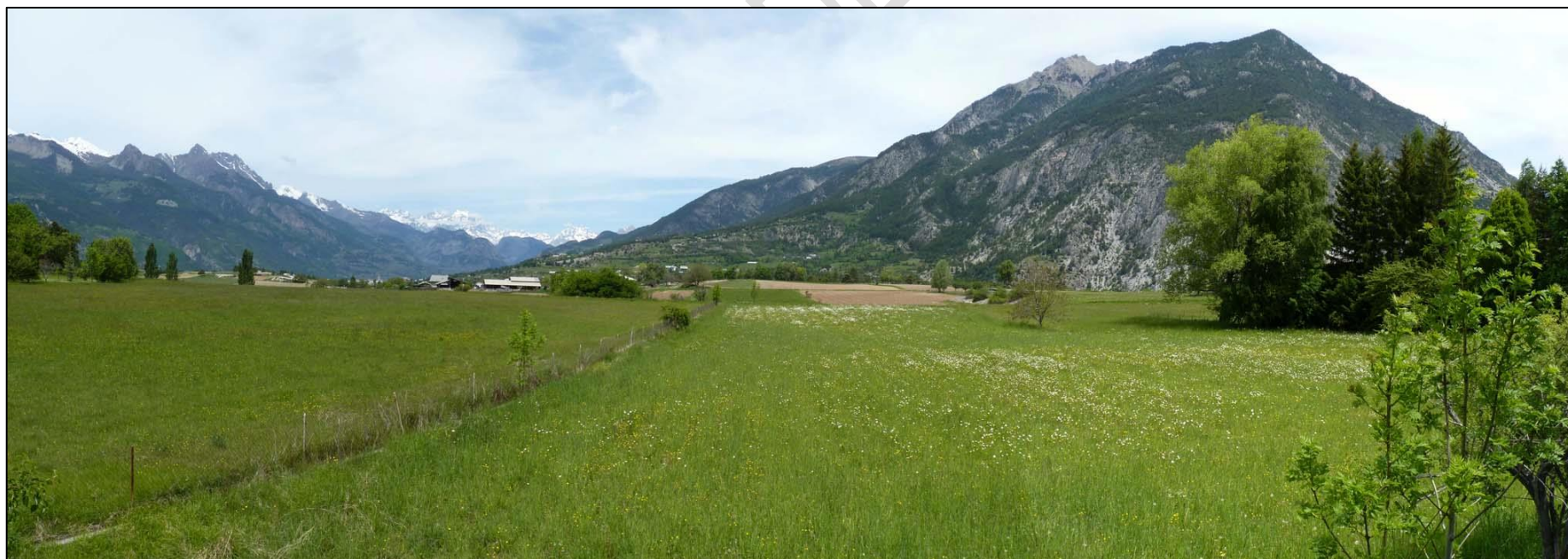


4.11.4 VUE DEPUIS LE CHEMIN DE LA LONGEAGNE

Lors d'une fenêtre entre les parcelles habitées le long du chemin de la Longeagne, le regard s'échappe vers le grand paysage agricole avec comme fond de décor, à gauche le massif des Ecrins et en face, la Crête de Catinat. Au fond à gauche, on perçoit le secteur des hangars agricoles assez peu impactant depuis ce point.

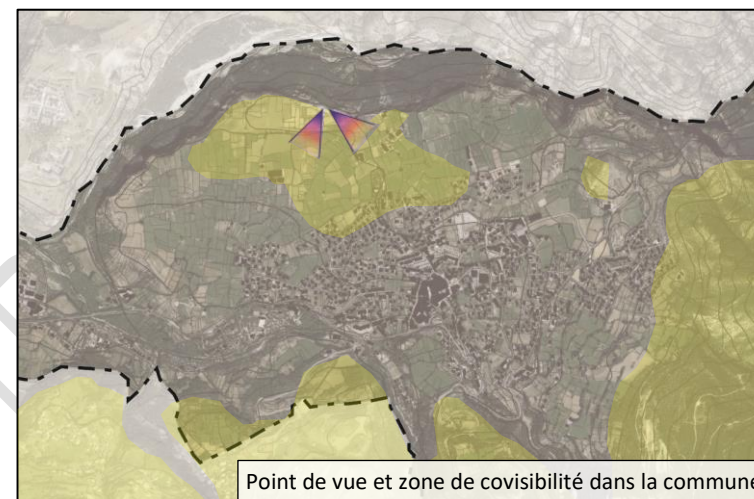


Point de vue et zone de covisibilité dans la commune



4.11.5 VUE DEPUIS LE PARKING DU SIMOUST

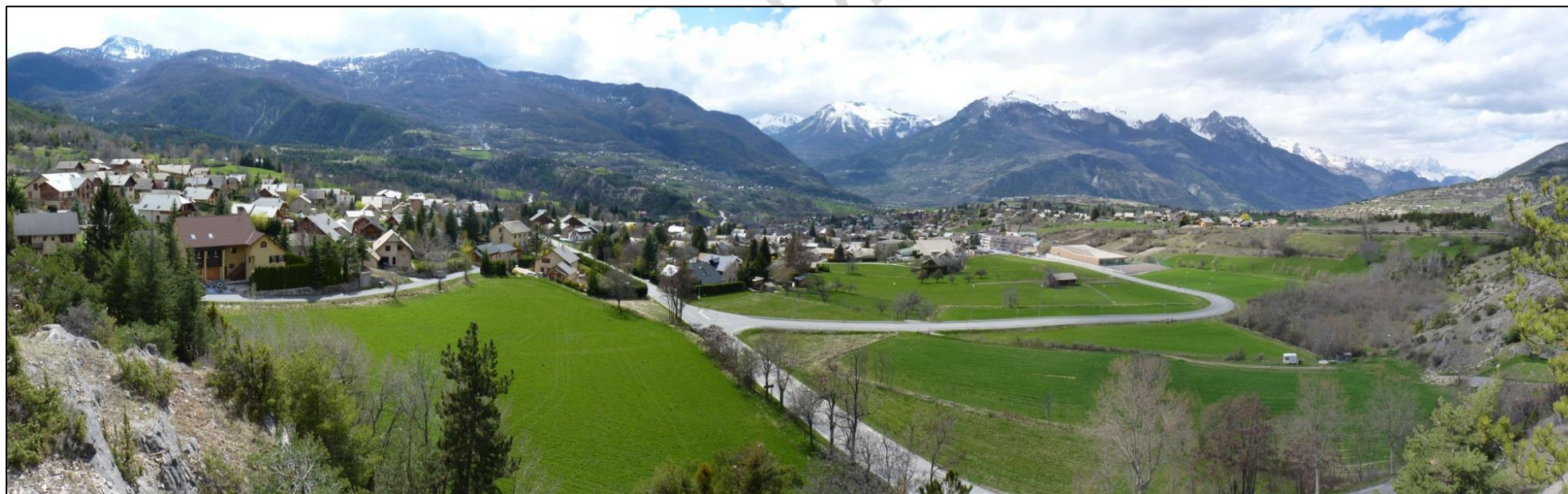
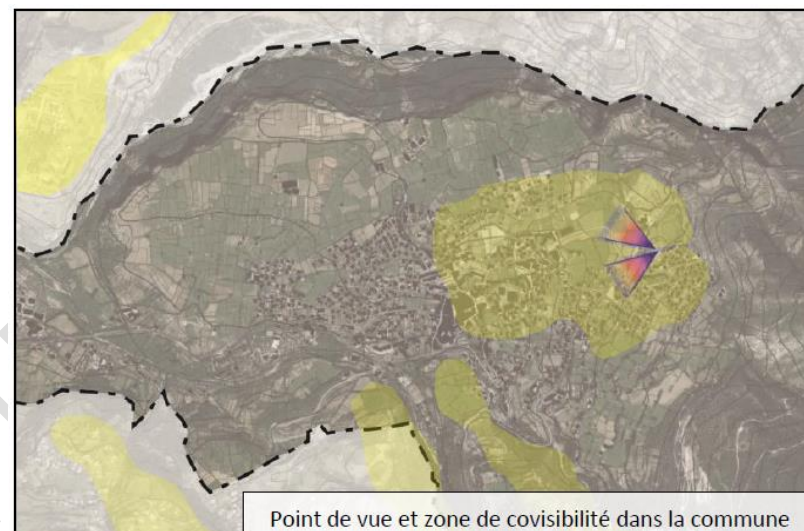
Ce parking très fréquenté des touristes et autres promeneurs, elle le point le plus haut du plateau du Simoust. Il offre une large perspective visuelle sur la partie nord du plateau, très ouvert à cet endroit, la frange nord de l'urbanisation de Guillestre et en fond de plan, le Sommet de Cugulet, les coteaux de Risoul, le sommet de l'homme de Pierre et le Pic de Chabrières en arrière-plan. On perçoit aussi très bien au premier plan, le mitage du paysage agricole créé par les hangars isolés, avec leurs couleurs claires, les toitures qui réfléchissent la lumière et le faible accompagnement végétal.



4.11.6 VUE DEPUIS LE PETIT PAIN DE SUCRE

Depuis ce large belvédère aménagé pour contempler la vue, une grande partie de la zone urbanisée est visible. La vieille ville est perceptible dans le creux à l'arrière des quartiers est plus récents et l'ensemble épouse régulièrement la pente.

Au premier plan, Champ Chevalier et le coteau de la Longeagne constituent un espace naturel tampon appréciable, une frange de respiration en frange de la zone urbanisée avant d'atteindre les pentes boisées et fermées.



4.11.7 VUE DEPUIS LA CARRIERE DE COMBE CHAUVE

Depuis l'emblématique carrière de marbre rose de Guillestre et le sentier de randonnée passant près de celle-ci, à près de 150 m au-dessus de la ville, plusieurs points de vue spectaculaires sur l'ensemble du bassin de Guillestre, permettent d'apprécier comment Guillestre s'implante dans son territoire, sur le versant sud de son petit plateau du Simoust. Au fond, le site de Mont-Dauphin est bien identifiable à l'arrière du plateau de Simoust. L'ensemble est majestueusement surmonté par les reliefs du massif des Ecrins. Sur la droite, dans l'ombre, nous percevons le Pain de Sucre et Champ Chevalier. Au centre de la zone urbanisée, la vieille-ville se distingue par sa masse compacte de toitures, surmontée du clocher de l'église. Ici encore, nous percevons assez bien l'ensemble d'immeubles "barres" dont les volumes importants ressortent dans le tissu urbain constitué de volumes plus petits.



5. LA TRAME VEGETALE

La qualité des paysages autour et dans Guillestre dépend aussi de la présence des motifs végétaux. Ainsi, le plateau du Simoust, même s'il présente un paysage très ouvert, est animé de quelques vergers et traces des anciens vergers qui étaient autrefois bien plus nombreux notamment autour de la ville. Les boisements sont absents du plateau et ne sont réduits qu'à de petit bosquets ou tronçons de haies champêtres très épars. Les canaux sont ponctués irrégulièrement d'arbres isolés, souvent des peupliers. Il n'y a pas, à proprement parler, d'arbres remarquables dans les environs proches de Guillestre. La présence, même modeste, de ces motifs végétaux, contribue à l'ambiance et au caractère pittoresque de ce paysage de plateau.

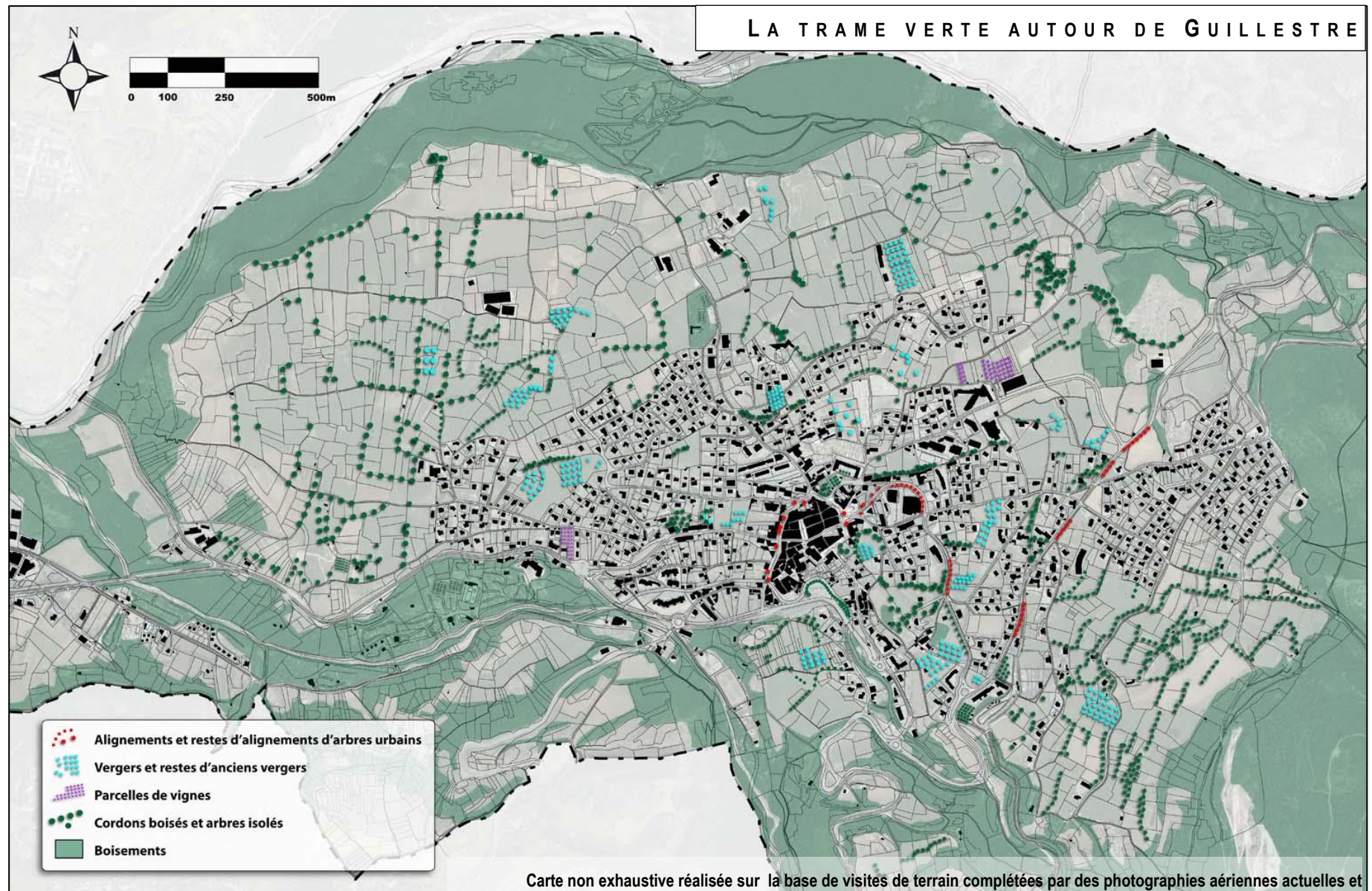


Des parcelles de vignes, autrefois plus fréquentes autour de Guillestre et pour lesquelles les habitants de Ceillac étaient venus construire des celliers dans la ville pour pouvoir transformer et stocker le vin, ne reste qu'un nombre dérisoire de parcelles (sur le coteau de la Longeagne et au sud du chemin des Chapelles).



Dans la zone urbanisée, ce sont surtout les jardins des quartiers pavillonnaires qui composent la trame végétale. Les alignements d'arbres sont assez rares en bordure de voie et aucun n'est particulièrement remarquable. Nous pouvons toutefois relever la présence de restes d'alignement de platanes, marronniers et tilleuls très anciens autour de la vieille ville. De par leur âge et leurs tailles imposantes, ils constituent des éléments du patrimoine végétal importants. Nous pouvons aussi, mentionner l'alignement de platanes qui subsiste le long de la route du Queyras dans sa partie urbaine, et dans son prolongement en D902 vers les hauts de la ville. Même si celui-ci est moins ancien, les arbres moins imposants et s'il existe de nombreux manques, sa conservation et sa valorisation peuvent être intéressantes pour la qualité du paysage urbain.







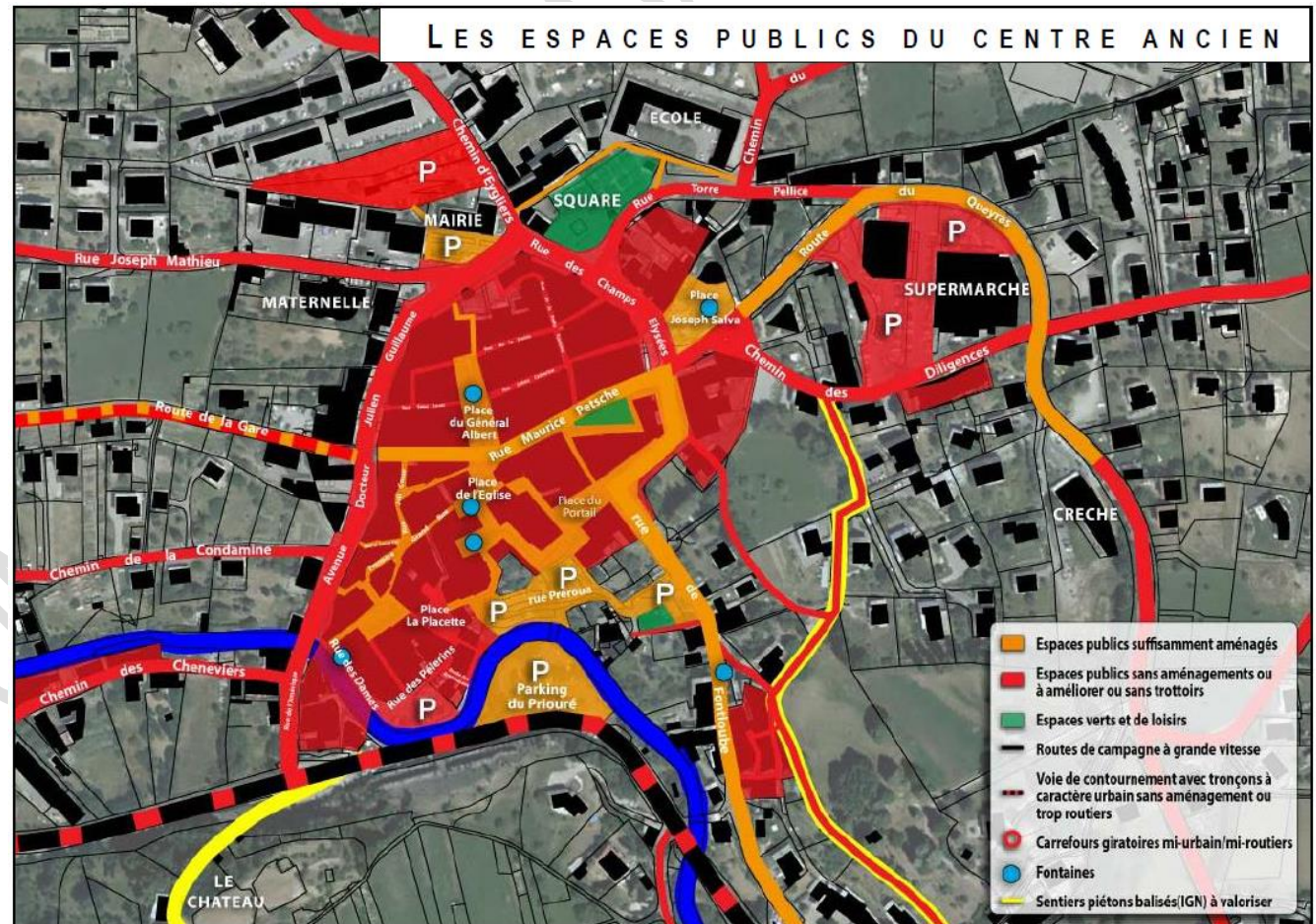
PRESENCE DES
VERGERS AUTOUR
DE LA VILLE AU
XX^{ème} SIECLE
Orthophoto IGN
1957

6. LES ESPACES PUBLICS

6.1. LES ESPACES PUBLICS DANS LE CENTRE ANCIEN

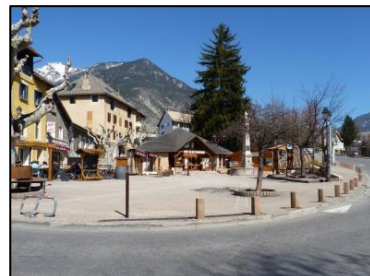
La qualité du traitement des espaces publics, (fonctionnalité, confort, esthétique) contribue à l'amélioration du cadre de vie et constitue avec le patrimoine architectural, la base de l'attractivité du paysage urbain.

La presque totalité du centre ancien a été requalifiée avec des matériaux de qualité en utilisant les particularités locales comme la pierre (ou marbre) rose de Guillestre. Ces opérations de requalification valorisent considérablement le cadre architectural sans le concurrencer par des aménagements «tapis à l'oeil». Ainsi les principaux lieux de vie, comme la Place du Général Albert, la rue Maurice Petsche, les abords des églises et nombreuses ruelles sont aujourd'hui des espaces attractifs qui donnent envie de déambuler à pied, de visiter la vieille ville et de profiter des commerces.



Il reste encore quelques rues et ruelles à revaloriser dans le vieux village, notamment dans la partie nord. Certaines ruelles comme celles de la Frairie, de la Petite Fontaine, ou la rue Grenette, sont particulièrement sombres et étroites. Les revêtements de sols y sont dégradés ainsi que les façades de maisons qui ne sont plus réhabilitées car inadaptées à la vie actuelle. Le manque de lumière et l'exiguïté des lieux y sont pour beaucoup, autant que le manque de moyens financiers des propriétaires. L'équipe communale vient d'ailleurs de lancer une opération façade/toiture pour inciter à la réalisation de travaux et la requalification de l'ensemble des ruelles et espaces publics dégradés est en cours d'étude. Elle a aussi un projet de de réhabilitation de bâtiments avec créations de logements sociaux.

D'autres espaces publics en bordure directe du centre ancien méritent d'être soignés de la même manière comme l'Avenue du Docteur Julien Guillaume, la rue des Champs Elysées ou le parking des Pèlerins. Leur aspect actuel répercute une image négligée sur le centre ancien par la présence désordonnée des voitures stationnées, des revêtements de sol vieillissants, absence de trottoirs (ou mal dimensionnés) et aucune mise en valeur du patrimoine bâti.



La Place Joseph Salva qui est tout aussi stratégique que la Place du Général Albert ou la rue Maurice Petsche, a été aménagée il y a plus longtemps avec des matériaux de moindre qualité, elle perd un peu de son attractivité

D'autres espaces comme la rue des Champs Elysées, la Route du Queyras, Docteur Julien Guillaume, sont envahis par le stationnement qui détériore le paysage urbain et contraint le cheminement piéton. Or, l'envie de cheminer à pied plutôt qu'en voiture dépend de la qualité de l'aménagement des espaces publics et particulièrement du soin apporté à la continuité et au confort des cheminements piétons.

L'impact visuel des parcs de stationnement est aussi important dans le paysage urbain. Quelques-uns sont peu qualitatifs et dévalorisent le paysage urbain, comme ceux autour du supermarché, celui des Pèlerins ou encore le Champ de Foire.



Certains espaces publics méritent une attention particulière car ils font partie du patrimoine historique de la ville. Ainsi, la Place Albert avec sa fontaine et la place du Portail, occupent une place particulière dans le patrimoine du paysage urbain.

La Place Albert Place a été créée en 1299 pour y installer le marché, à l'initiative de Guillaume de Mandagot, archevêque bienfaiteur de Guillestre. Elle mesure 36m de long sur 14m de large. A l'origine s'y trouvait une halle qui a vraisemblablement disparu lors du siège du Duc de Savoie en 1692. C'est la seule vraie place planifiée de Guillestre intra-muros, les autres ayant été créées à la suite d'incendies. La fontaine qui se trouvait à l'origine plus au sud de la place, à l'intersection avec la grand-rue, puis a été déplacée dans le premier tiers du XXe siècle pour faciliter la circulation, puis réinstallée à son emplacement actuel lors d'aménagements récents. Cette place est aujourd'hui très fréquentée, particulièrement depuis qu'elle a été requalifiée avec des matériaux de qualité qui la mettent particulièrement en valeur.

La Place du Portail se trouve à l'emplacement des anciens fossés à l'extérieur des remparts. Elle s'étend entre la tour dite du Portail à l'est et le chevet de l'église. Au centre se trouve la porte Saint-Jean-Baptiste. Au XVII^{ème} siècle après la promulgation de l'édit de Nantes, les fossés sont comblés et s'y établit un quartier protestant avec son temple, son école et quelques maisons dont celle du pasteur entouré d'un jardin. L'ensemble est organisé autour de la place dite "de Job". A l'abolition de l'édit de Nantes, les familles protestantes émigrent vers l'Allemagne et le temple est détruit vers 1685. La présente Place du Portail est créée en 1799. C'est là que se tenaient les marchés et les foires comme sur les autres places hors-les-murs de Guillestre avant la création du champ de foire au début du XXe siècle. Au droit de l'église, la grande arcade a été créée pour pouvoir faire le tour de l'église en procession. Le grand escalier couvert en charpente qui l'enjambe desservait l'espace au-dessus de la sacristie qui a servi d'école puis de mairie.



L'eau est très présente à Guillestre sous la forme de canaux d'irrigation dans le paysage agricole. On peut noter aussi, l'attrait supplémentaire qu'apporte la présence du Rif Bel au pied de la ville, même s'il manque d'un cheminement piéton agréable et continu pour pouvoir en profiter.

Les fontaines et les lavoirs sont aussi assez nombreux dans la vieille ville de Guillestre. Même s'ils ne présentent pas de caractères particulièrement exceptionnels, ils font tout de même partie du patrimoine historique et constituent un plus pour la qualité des espaces publics de la ville. Malheureusement, certains semblent parfois abandonnés ou mal entretenus ou encore insuffisamment mis en valeur.

Ils pourraient pourtant servir de point central à des aménagements paysagers et créer des mini-placettes agréables, des lieux de halte où il ferait bon se rencontrer entre habitants ou faire une pause lors d'une visite touristique.



Lavoir Ruelle des Bramoussins



Lavoir Rue des dames



Fontaine de la Place Albert



Fontaine Joseph Salva



Fontaine Place Jacques Gelu



Le Rif Bel en bordure de la ville



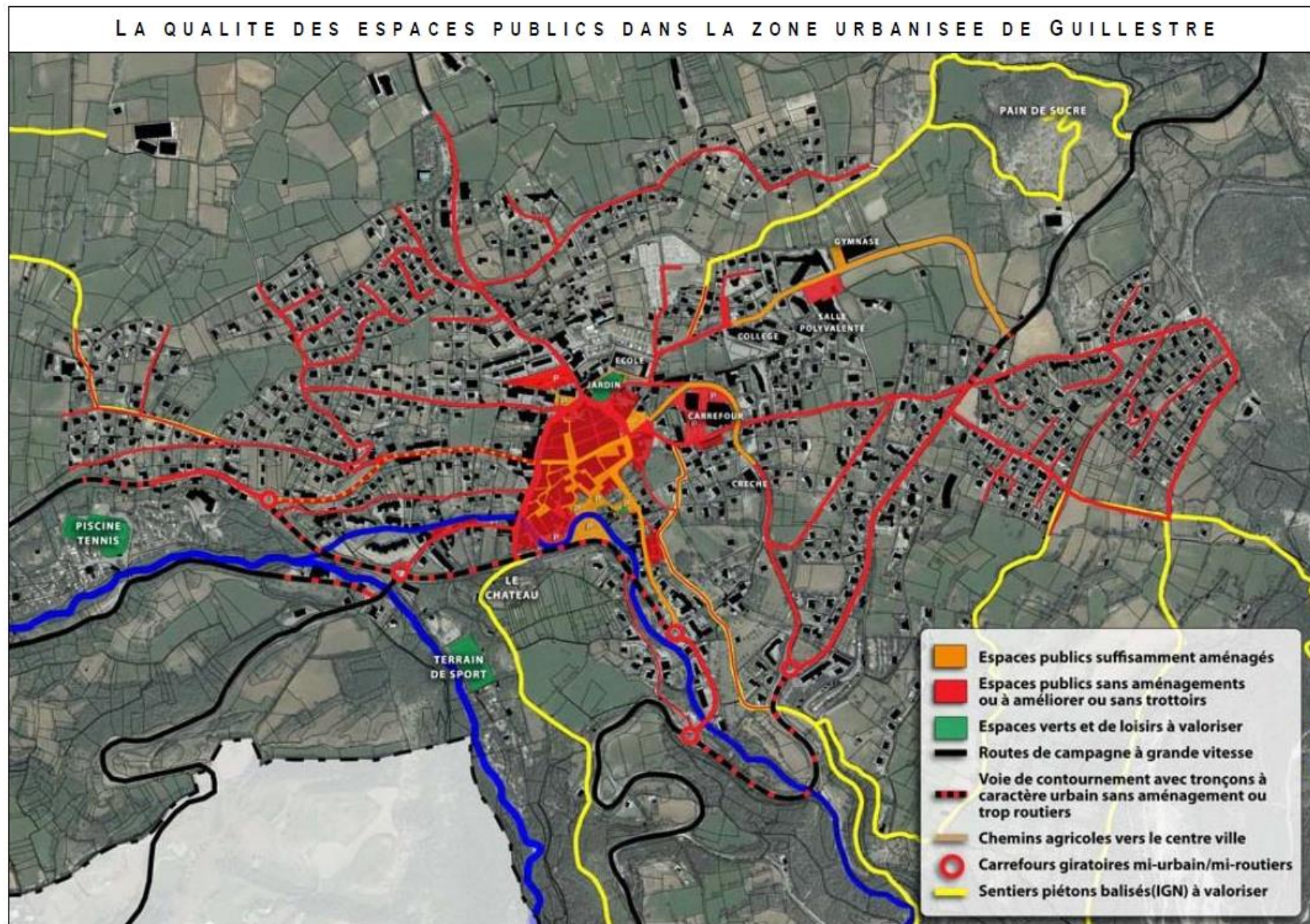
Fontaine/Lavoir place de l'Eglise



Fontaine rue de Fontloubé



Fontaine "typique" du Queyras Porte d'Eygliers



6.2. LES ESPACES PUBLICS AUTOUR DE LA VIEILLE VILLE

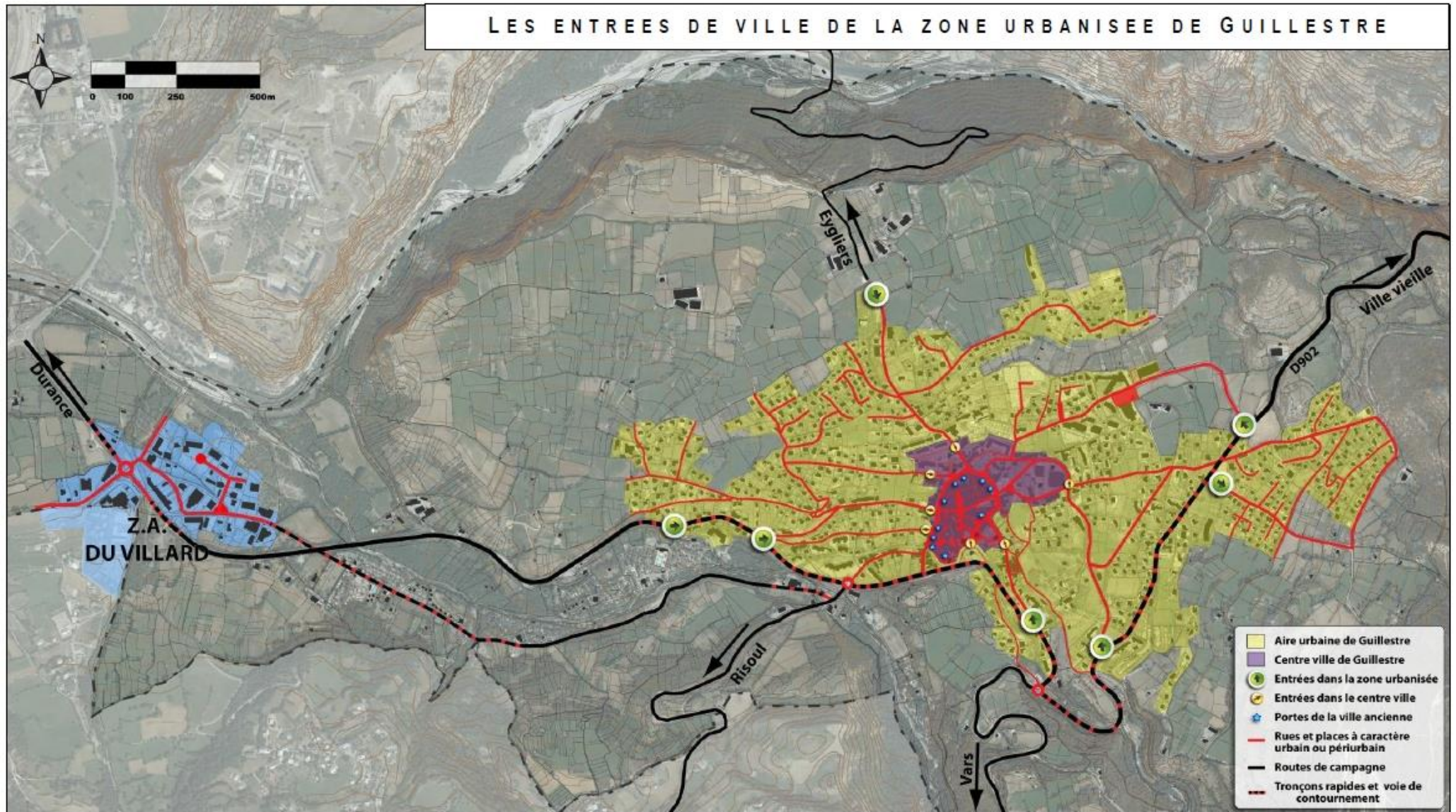
A l'extérieur du centre-ville, dans les quartiers pavillonnaires, se pose aussi la question de la qualité de l'aménagement de l'espace public. La grande majorité des rues est complètement dépourvue de trottoirs ou autres valorisations paysagères. Pourtant, ceux-ci pourraient inciter les habitants à se rendre au centre-ville à pied et limiter ainsi le besoin en capacité de stationnement du village.

Si les abords de la ville sont riches de multiples sentiers de promenades balisés, leurs départs depuis le centre-ville, notamment à partir des grands parkings, ainsi que leur traversée des quartiers pavillonnaires, sont peu valorisés. Il a aussi été relevé un disfonctionnement important au niveau de la liaison vieille ville/maison de la nature/château. En effet, les visiteurs doivent cheminer le long de la voie de contournement et la traverser à leurs risques et périls, car celle-ci ne propose aucun cheminement sécurisé.

Cette voie de contournement est un espace public stratégique et très important pour l'image de marque de Guillestre. Elle est le passage obligé pour rentrer en ville et constitue une vitrine importante pour la ville et son centre ancien. Hors, le traitement dont elle a fait l'objet, avec ses glissières de sécurité, la largeur de la voie, le manque de cheminements piétons et d'aménagements paysagers, lui donne des allures de rocade ou l'automobiliste peut accélérer sans trop de risques et sans respecter la limitation à 50 km/h.

Si les rues des quartiers périphériques du centre-ville manquent de liaisons piétonnes, on remarque néanmoins que les habitants apprécient d'utiliser les chemins d'entretien des canaux comme liaisons piétonnes inter-quartier ou circuits de promenades. Ceux-ci sont souvent des parcours très pittoresques, parfois balisés sur certaines cartes, mais ils sont légalement interdits au public, car ce sont des espaces privés de l'Association Syndicale des Arrosants (ASA) qui les entretient.





7. LE PAYSAGE DES ENTREES DE VILLE

Les entrées dans la ville de Guillestre prennent différentes formes et n'ont pas toutes la même importance. Tout d'abord, venant de la vallée de la Durance, le passage par la zone artisanale du Villard est un sas d'entrée incontournable qui ne peut laisser indifférent. La piètre qualité paysagère de cette zone laisse une mauvaise image de la commune même si un tronçon de route de campagne donne une petite respiration avant d'arriver à Guillestre. Presque simultanément, le visiteur découvre la silhouette du rocher de Mont Dauphin, puis la zone artisanale, puis la ville en quelques minutes et conserve en mémoire la zone d'activité comme porte d'entrée principale de la ville de Guillestre.

7.1. LES ENTREES DANS LA ZONE URBANISEE

L'entrée dans la zone urbanisée se fait par la voie de contournement qui pénètre tout d'abord directement en ville sur environ 250 mètres avant d'arriver au premier rond-point. La route se rétrécit alors et est bordée de chaque côté de maisons. Cependant, la vitesse de la circulation, si elle est légèrement réduite par cette ambiance « plus urbanisée », reste encore trop rapide.

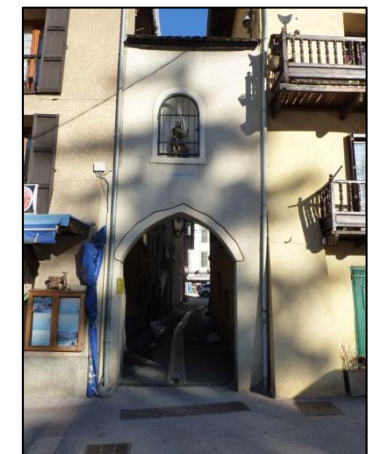
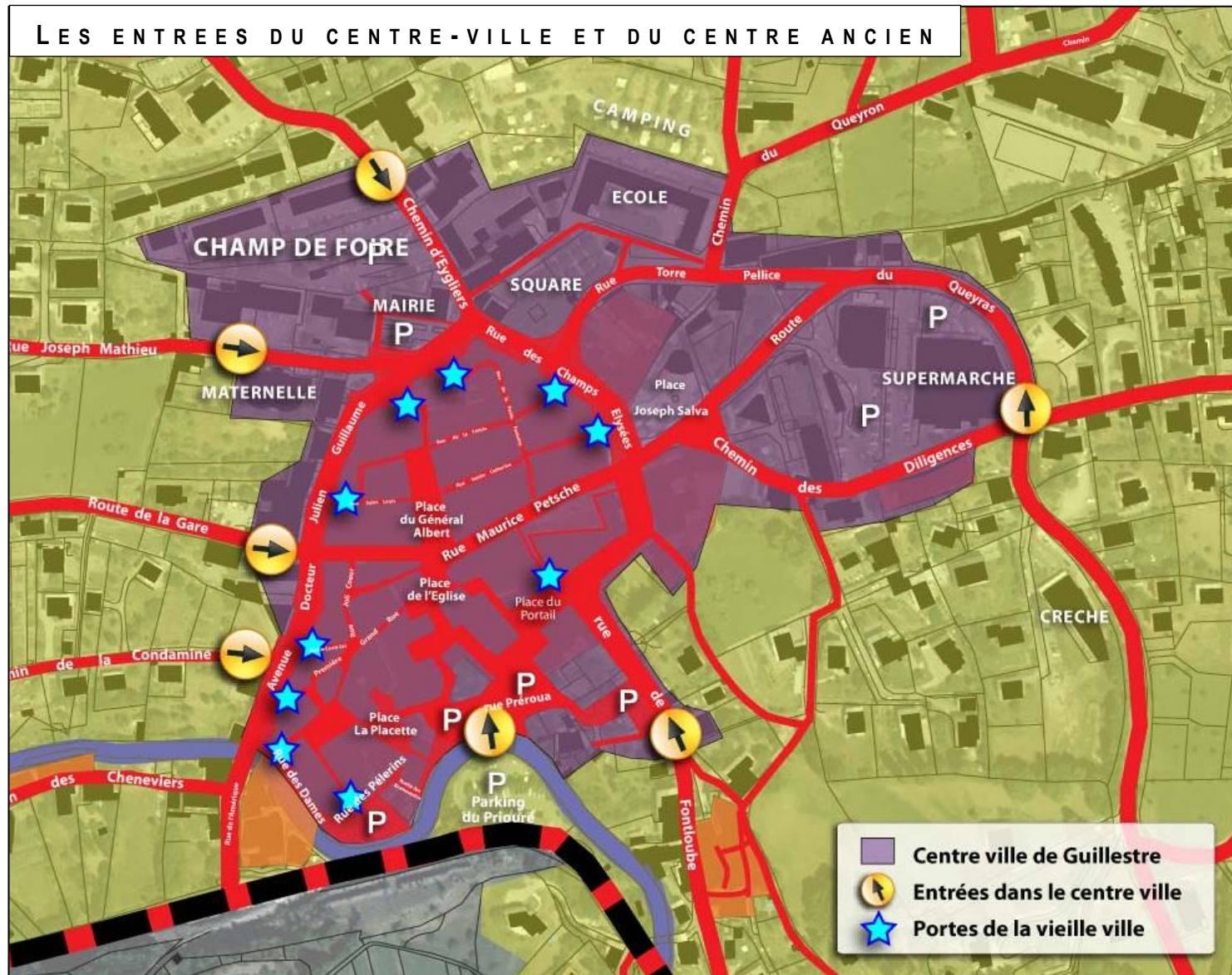
La voie de contournement se poursuit ensuite en bordure de la ville et propose, grâce plusieurs ronds-points, une succession d'entrées dans la zone urbanisée. Chacune présente une importance différente selon la quantité du flux qui entre "en ville". Sous réserve de comptages précis, le premier giratoire à l'ouest est celui qui est utilisé de la manière la plus naturelle par le plus grand nombre de visiteurs arrivant par la Vallée de la Durance. Si la vitesse de circulation sur cette "rocade" est limitée à 50 km/h, l'aménagement des abords avec des glissières de sécurité, ainsi que la largeur de la voie et la présence assez éloignée des maisons sur un seul côté de la route, incitent à une accélération et pose quelques problèmes de sécurité pour les piétons en plusieurs endroits.

Ces entrées dans la zone urbanisée sont difficiles à identifier comme telles, quelle que soit leur hiérarchie, soit par un défaut de signalétique, un aménagement des abords inadapté ou un environnement plus rural qu'urbain.

Par exemple, l'entrée la plus à l'est, en venant de la vallée du Guil, vers Champ Chevalier, se situe en pleins champs alors que la rue est aménagée comme une voie urbaine avec des trottoirs confortables de chaque côté et des lampadaires. Aucune signalétique n'invite à entrer en ville par cette route alors qu'elle mène directement à des infrastructures importantes telles que le gymnase, la salle polyvalente et le collège.

A contrario, l'entrée nommée "Porte du Queyras" qui mène directement à la crèche et au supermarché par l'avenue Ste Catherine (ou route du Queyras), est fortement signalisée mais ne propose actuellement aucun trottoir alors que cet axe semble assez fréquenté (projet en cours jusqu'au carrefour giratoire).





7.2. LES ENTREE DANS LE CENTRE-VILLE

Plusieurs entrées permettent d'accéder au centre-ville de Guillestre et certaines sont plus importantes car elles sont en lien avec les entrées dans l'aire urbaine. Les trois entrées les plus importantes sont :

- ✓ Celle par route de la Gare, pour les visiteurs qui arrivent de la vallée de la Durance ;
- ✓ Par la Rue de Fontloubé, pour les connaisseurs qui souhaitent se rendre directement dans la vieille ville et qui connaissent l'emplacement des parcs de stationnement ;
- ✓ Par la route du Queyras, pour ceux qui arrivent de la vallée du Guil ou qui ont manqué les autres entrées ;

Les entrées par la rue Joseph Mathieu et le chemin de la Condamine sont davantage destinées aux habitants des secteurs pavillonnaires

L'entrée par le Chemin d'Eygliers est assez marginale car peu d'habitants d'Eygliers utilisent cette route pour se rendre à Guillestre, elle est de plus impraticable une partie de l'année. Néanmoins, celle-ci a tout de même une importance car elle draine tous les visiteurs qui reviennent du parking du Simoust et d'une promenade sur le Plateau ou dans la Rue des Masques. Elle a donc aussi une importance touristique, or, la circulation piétonne y est particulièrement périlleuse du fait de l'absence totale d'espace réservé aux piétons.

L'entrée par le parking du Priouré est réservée aux connaisseurs qui ont réussi à comprendre comment rentrer dans le parking depuis la voie de contournement. Elle est assez accidentogène.

Selon le périmètre que chacun donne au centre-ville, ces entrées sont difficilement perceptibles. Elles sont la résultante d'une somme de paramètres subjectifs surtout liés à un changement d'ambiance du à la concentration d'activités commerciales et/ou d'infrastructures collectives, la densité du bâti, la forte présence de piétons, la qualité de l'aménagement des espaces publics ...

7.3. LES PORTES DE LA VIEILLE VILLE

Elles sont la plupart du temps réservées à l'usage piéton et mènent aux ruelles étroites du centre historique. Plusieurs sont des éléments majeurs du patrimoine historique de Guillestre (voir diagnostic architectural) et sont déjà bien mises en valeur par la qualité du revêtement de sol et leur signalétique. Il reste peut-être à améliorer la signalétique pédagogique de certaines et l'aménagement d'autres comme celle la porte d'Eygliers, en face de la mairie, qui de plus est très stratégique. Mais surtout, il semble indispensable de déterminer de manière plus claire si ces entrées sont à usage exclusivement piéton ou à circulation réglementée (riverains).



8. RESUME DES ENJEUX PAYSAGERS

- ✓ Un centre historique présentant un patrimoine architectural exceptionnel ;
- ✓ Un paysage de plateau agricole remarquable menacé par l'implantation des hangars et l'avancée de l'urbanisation ;
- ✓ Un réseau de canaux d'irrigation ancestraux qui animent et embellissent le paysage ;
- ✓ Des points de vue panoramiques qui permettent de valoriser le patrimoine paysager et architectural ;
- ✓ Une trame végétale modeste mais qui constitue un motif essentiel contribuant à la qualité des paysages et des espaces publics.
- ✓ Des espaces publics qui mettent en exergue le patrimoine architectural lorsqu'ils sont requalifiés, mais qui peuvent le dévaloriser lorsqu'ils sont dégradés ou peu engageants pour les piétons ;
- ✓ Des fontaines et lavoirs nombreux mais peu valorisés dans l'espace public ;
- ✓ Des entrées de ville multiples et hiérarchisées mais souvent peu lisibles.

III DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL

1. LE PATRIMOINE ACTUELLEMENT PROTEGE

1.1. LES BATIMENTS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Rappel : le règlement d'une AVAP est sans incidence sur le régime de protection des immeubles inscrits ou classés au titre des monuments historiques situés dans son périmètre.

Les périmètres de protection d'un rayon de 500 m autour des monuments historiques (quelle que soit leur localisation au sein ou hors du périmètre de l'AVAP) sont suspendus à l'intérieur du périmètre de l'AVAP, mais maintenus au-delà de celui-ci.

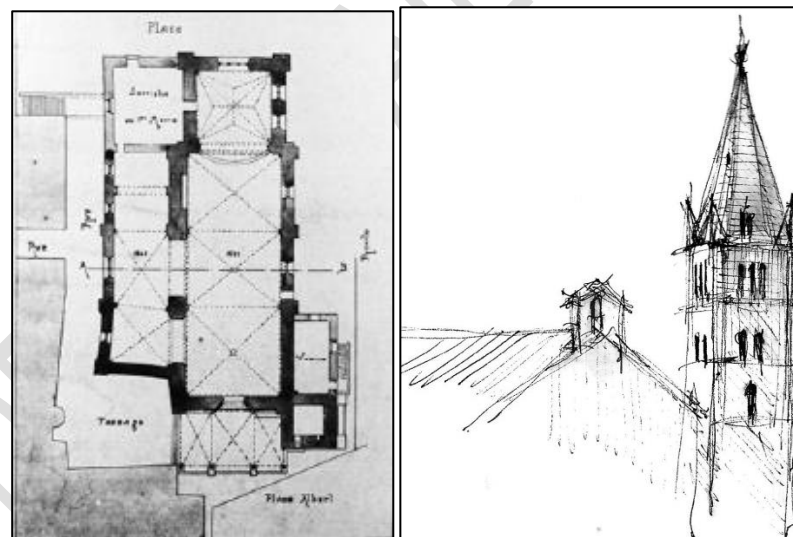
Les effets d'un site inscrit sont suspendus dans le périmètre de l'AVAP, ils demeurent dans la partie du site éventuellement non couverte par celle-ci. En cas de suppression de l'AVAP, les effets du site inscrit entrent à nouveau en vigueur.

Guillestre possède deux monuments historiques classés : l'église Notre Dame d'Aquilon et la tour d'Eygliers et un monument historique Inscrit : la chapelle Saint-Ours qui sont donc non soumis au règlement de l'AVAP.

ÉGLISE NOTRE DAME D'AQUILON (MH CLASSE)

L'église primitive de Guillestre remonte au XIe ou au XIIe siècle. Il ne reste d'elle, à gauche de la grande nef qu'une petite chapelle constituant la première travée de la nef collatérale nord. Les murs de cette chapelle ont été habillés au XIXe siècle.

PLAN DE L'ÉGLISE, MEDIATHEQUE DU PATRIMOINE ET L'ÉGLISE NOTRE DAME D'AQUILON,



Dessin Atelier MULTIPLE, 2016

La grande nef, le sanctuaire et la base du clocher sont édifiés de 1507 à 1532, année de la consécration de l'église. Dix ans plus tard sont livrés la petite nef latérale et le porche de la façade principale.

La petite nef intègre un arc issu du mur de rempart du village, qu'enjambe alors la nouvelle église.

Au-dessus du niveau de l'horloge, les trois étages du clocher et la flèche sont dressés au début du XVIIe siècle.

La sacristie actuelle date de 1719, le maître autel en marbre rose de 1728 et le grand vitrail en fond de chœur de 1730.

À droite du porche d'entrée et du clocher se trouve l'ancienne entrée de l'église primitive, devenue au XVI^e siècle la sacristie, à laquelle se superposait la « chambre de ville ». Elle est transformée en prison en 1790.

L'étage de la nouvelle sacristie construite au début du XVIII^e siècle est transformé en 1806 en école, puis, après la construction de l'école en 1901, en Mairie. La Mairie n'a quitté les lieux qu'à la construction de l'actuel bâtiment dans l'après-guerre (23).

Protections : Eglise à l'exception de la sacristie et de la vicairie : Monument Historique classé par arrêté du 4 avril 1911.

TOUR D'EYGLIERS (MH INSCRIT)

Histoire : Parmi les dix tours qui, à l'origine, jalonnaient le rempart, seules trois subsistent aujourd'hui, dont la tour d'Eyglis au nord-ouest, la mieux conservée de toutes.

Les remparts sont édifiés à la fin du XIV^e siècle, sur les indications de l'archevêque Estienne de Pérélos qui en détermine dès 1390 l'implantation et le tracé. Il propose alors d'enclorre la ville ancienne située au pied du château (quartier de Ville-Vieille) ainsi que les quartiers neufs. L'ouvrage, qui relie la ville au château, comporte dix tours et quatre portes principales.

En 1397, alors que le chantier est en cours, la tour d'Eyglis élevée sous la direction d'Albert Réotier et Raymond Martin par des maçons milanais, s'écroule. Elle est ensuite reconstruite, entre 1397 et 1408.

La tour d'Eyglis est la seule à avoir conservé en grande partie ses dispositions d'origine. Elle mesure quinze mètres de haut. De plan semi-circulaire, « ouverte à la gorge » c'est-à-dire sans mur sur la face intérieure, elle s'élève sur cinq niveaux, dont un étage de comble. Le dernier niveau avant le comble est occupé par des trous de boulin. Elle est couverte d'un toit en bardeaux de mélèze.

En 1956, elle devient propriété du Général Augustin Guillaume qui en fait don à la commune. Le 1 mars 1978, elle est protégée au titre des monuments historiques inscrits. Elle a fait l'objet d'un projet de restauration.

Le jardin au pied de la tour apparaît sur les plans anciens.

Protections : Monument Historique inscrit par arrêté du 1er mars 1978.

LA TOUR D'EYGLIERS



Dessin Atelier MULTIPLE, 2016

CHAPELLE SAINT OURS OU NOTRE DAME DES NEIGES (MH INSCRIT)

Histoire :

Construite en 1783 pour Jacques Court, marchand, et Louis Bérard, maçon, cette chapelle a été construite entre les deux habitations, sur la propriété de Louis Bérard.

Les travaux ont été exécutés par Louis Bérard qui a fourni également la porte en bois et l'autel en pierre, tandis que Jacques Court a acheté le tableau principal représentant Notre Dame des Neiges et le Christ, les chandeliers, les nappes d'autel, les chasubles et autres objets nécessaires au culte. L'entretien était à la charge des deux commanditaires.

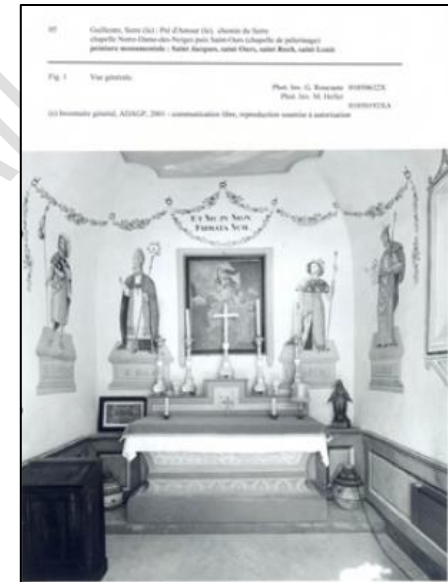
En 1817, à la demande du curé de Guillestre, la chapelle reçoit le vocable de Saint Ours et devient une étape sur la route du pèlerinage de ce saint à Meyronnes. Elle est ornée à l'intérieur de très belles peintures murales exécutées après 1817, et qui ont probablement été achevées en 1826. Elles représentent Saint Jacques pèlerin à l'ouest, Saint-Ours en évêque et, Saint Roch au nord de part et d'autre de l'autel, et Saint Louis à l'est portant le sceptre, la couronne d'épine et les trois clous. Ils sont surmontés d'une guirlande de fleurs formant cartouche au-dessus de l'autel. Abandonnée avec le manoir du Serre en 1846, la chapelle est restaurée en 1872 par la famille Court, au moment où celle-ci reprend possession du domaine. La chapelle et les peintures ont été restaurées peu après 1986, datent de l'inscription de l'édifice.

Description :

Située dans le jardin arboré de l'ancien manoir du Serre aujourd'hui détruit, la chapelle est de nos jours intégrée à un tissu pavillonnaire. Construite sur un promontoire rocheux, elle domine la ville de Guillestre à l'est et reste visible de très loin. Il s'agit d'un petit édifice (4 x 5 m) de plan rectangulaire,

à chevet plat. La nef est éclairée par une fenêtre à l'est et un oculus surmontant la porte d'entrée au sud.

Protections : Monument Historique inscrit par arrêté du 21 octobre 1986.



La chapelle Saint Ours
Base Mérimée ivr93_01050195xa_p.jpg



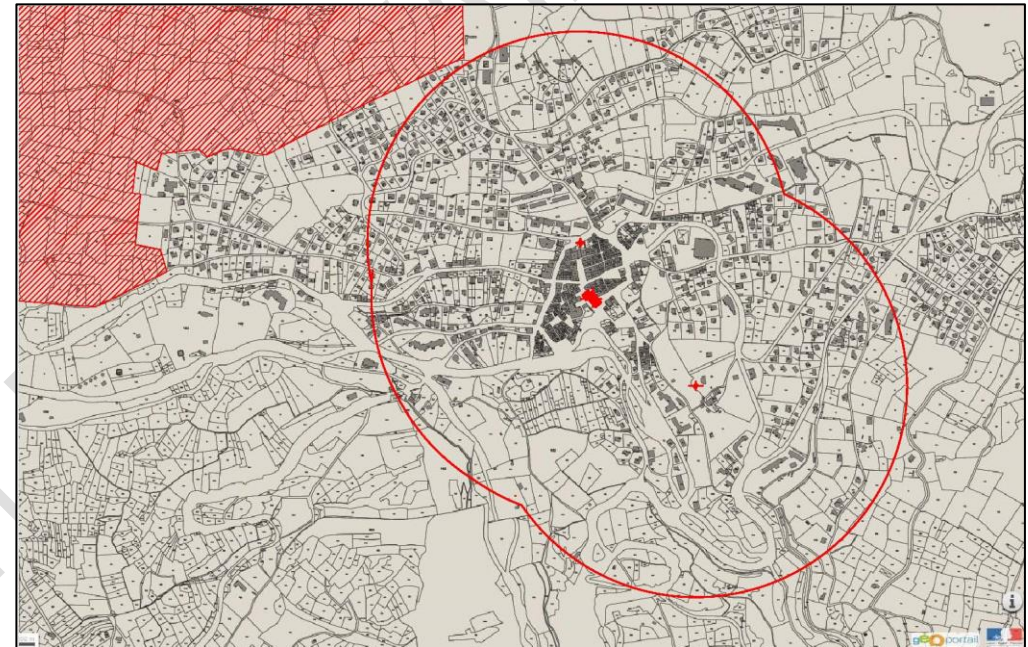
La chapelle Saint Ours vue depuis le rond-point de la gare routière, cliché UDAP mars 2017

1.2. LES PERIMETRES DE 500 M AUTOUR DES MH

Rappel : La création d'une AVAP supprime l'effet des parties de périmètres de Monument Historique situées à l'intérieur du périmètre de l'AVAP. Ils restent en vigueur en dehors du périmètre de l'AVAP.

À Guillestre, le périmètre des Monuments Historique englobe l'ensemble du centre bourg ancien, le site du château et une grande partie des zones d'urbanisation récente aux abords.

PLAN DES PERIMETRES DE PROTECTION DE 500 M AUTOUR DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA COMMUNE



1.3. LES SITES PROTEGES

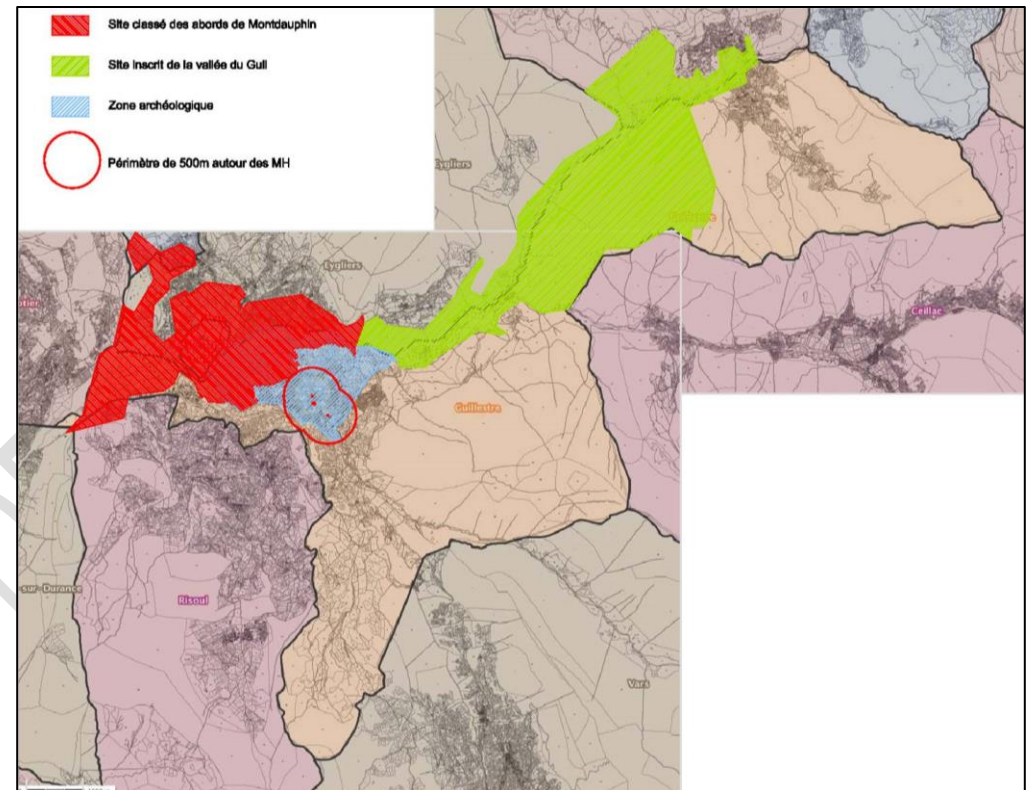
Rappel : La création d'une AVAP n'a aucun effet sur l'application des servitudes de sites classés dans lesquels les demandes d'autorisation de travaux sont soumises à déclaration ou à autorisation au titre du code de l'environnement ».

Les effets d'un site inscrit sont suspendus dans le périmètre d'une AVAP, ils demeurent dans la partie du site éventuellement non couverte par l'aire. En cas de suppression de l'AVAP, les effets du site inscrit entrent à nouveau en vigueur.

Guillestre possède deux sites protégés : le site classé de Mont-dauphin et le site Inscrit des Gorges du Guil.

1.4. LA ZONE ARCHEOLOGIQUE

La zone archéologique s'étend depuis le sud du bourg jusqu'aux limites des sites protégés.



2. LE PATRIMOINE REPERE AU TITRE DE L'AVAP

2.1. LE SITE DE L'ANCIEN CHATEAU ET LES FORTIFICATIONS

Les fortifications ont été édifiées entre 1391 et 1408 selon les préconisations de Michel de Péllos, archevêque d'Embrun, pour protéger Guillestre des pillages, tels que celui des Provençaux qui avaient mis à sac le village en 1369.

Elles sont financées en grande partie par les habitants et exécutées par des maîtres maçons milanais.

Elles comportaient à l'origine dix tours et quatre portes principales. Une ou plusieurs poternes permettaient d'accéder directement du château au bourg. Les courtines (parties de rempart entre deux tours) devaient s'élever d'environ 8 m et les tours de 12 à 15 m.

À l'origine, l'enceinte devait être totalement dissociée des habitations, mais l'espace libre a sans doute été rapidement occupé par des constructions. Les remparts font l'objet de réparations en 1621, face à des menaces d'invasion. En 1692, lors du retrait de l'armée du duc de Savoie, la ville et le château subissent de graves dommages, réparés l'année suivante.

Les fortifications sont ensuite rapidement jugées moins utiles et sont peu à peu annexées aux habitations ; Des fenêtres sont ouvertes dans les remparts. D'autres travaux sont ensuite entrepris au cours du XVIIIe siècle, mais elles perdent définitivement leur fonction de protection au XIXe siècle.

PLAN DE L'ETAT SUPPOSE A LA FIN DU XVIIIE SIECLE, D'APRES UN PLAN DRESSE PEU APRES LE SIEGE DE 1692.



LE CHATEAU (DISPARU)

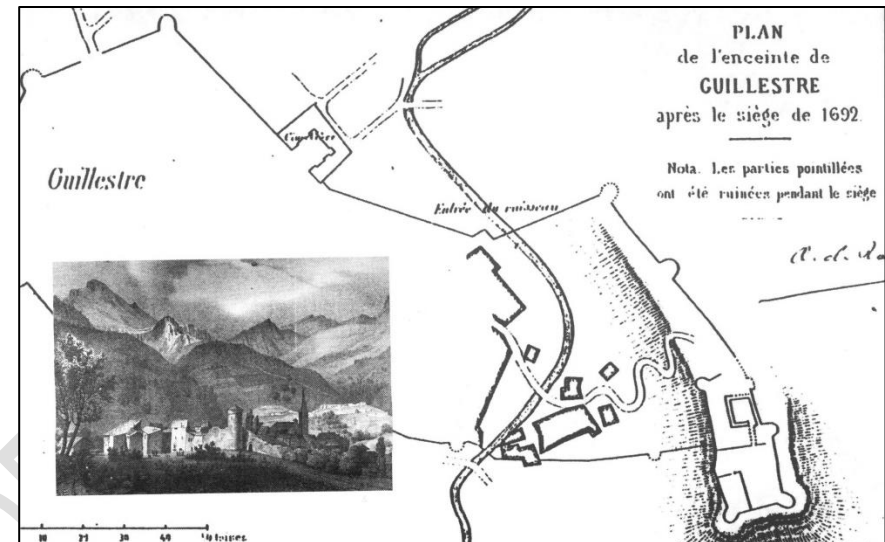
Le château, dont il ne reste aujourd'hui pratiquement aucune trace visible, aurait été construit après 1150, date présumée de la bulle du pape Eugène III. Il était la propriété des archevêques de Guillestre. Le château de Guillestre est mentionné dès 1299.

Il s'élevait sur un promontoire dominant la vieille ville. Il se composait d'une enceinte de plan approximativement rectangulaire de 80 par 38 m, contenant une basse-cour à l'intérieur de laquelle se trouvaient un donjon de plan carré et une haute cour abritant le logis de Monseigneur.

L'enceinte vraisemblablement crénelée était renforcée de cinq ou six tours « ouvertes à la gorge » (sans mur côté intérieur) dont l'une, dite tour portière, constituait l'accès principal depuis le chemin royal conduisant vers Vars.

Le château subit deux principales attaques : l'une par le Duc de Lesdiguières en 1595, l'autre par le Duc de Savoie en 1692 qui détruisit la ville. Après cette attaque, Louis XIV fit quelques réparations sommaires et abandonna le site au profit de Mont-Dauphin.

Il fut ensuite entièrement démoli peu avant 1780.



Ancienne tour à l'écart de l'enceinte, qui dépendait vraisemblablement à l'origine du château disparu. Aujourd'hui maison de la nature.

LES TOURS DE L'ENCEINTE

Le plan de 1692 montre les dix tours d'enceinte qui jalonnaient à l'origine le rempart (en plus des cinq tours du château). Six d'entre elles se concentraient à l'extrémité nord des fortifications. La plus grosse, qui s'élevait au nord de la porte Sainte Catherine, semble avoir été rasée après le siège des troupes savoyardes. À l'extrémité sud-ouest de la ville se dressait la tour du Saint-Esprit, abattue en 1692.

LA TOUR SAINT ESPRIT

Comme la tour d'Eygliers encore existante (1), il s'agissait d'une tour ronde, vraisemblablement crénelée, « ouverte à la gorge », et couverte d'une toiture conique.

La tour Saint Esprit a été décapitée lors de l'attaque du Duc de Savoie en 1692 puis a dû être abattue par la suite sur ordre des consuls.

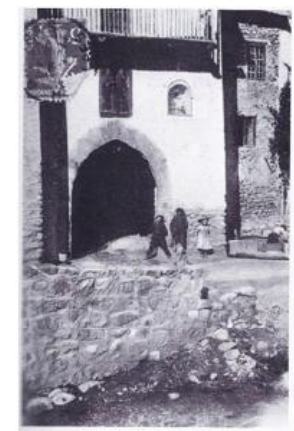
La salle basse voûtée restante sert de prison jusqu'en 1790, puis est vendue à un particulier pour être transformée en maison d'habitation.

La treille qui monte sur la façade est une tradition de la commune. On peut encore en voir dans ce quartier sur les façades le long du Rif Bel.

En face, sur la rive gauche, se trouvent les vestiges de l'arche du rempart qui franchissait le Rif Bel. L'ouverture était fermée par une herse ou « clédat ». Cet ouvrage était régulièrement endommagé par les crues du torrent, notamment celle de 1785.



Dessin illustrant une hypothèse de restitution de l'état originel par Eric Tasset, en 2000.



Porte du Saint Esprit (photo circa 1900).



Tour du Portail (photo 2000, base Mérimée).

LES PORTES DE LA VILLE

La ville possédait quatre portes principales reconnaissables à leur arc en plein cintre, et deux portes secondaires, à arcs dits segmentaires.

LES PORTES PRINCIPALES :

La porte Saint Sébastien ouvrant sur le Barry à l'ouest et la porte Sainte Catherine ouvrant sur la place du même nom à l'est. Toutes deux ont été démolies en 1923 lors de l'élargissement de la grand' rue.

La porte Saint-Jean-Baptiste ouvrant sur la place du portail au sud-est.

La porte du Saint-Esprit au sud-ouest.

La porte tient son nom de l'hôpital du Saint-Esprit tenu par des sœurs soignantes, qui occupait le premier bâtiment intramuros à gauche après la porte. Il fonctionna du XVe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Il était relié à la tour du Saint-Esprit (7) par un escalier et un passage couvert.

Il s'agit de la plus singulière des portes de Guillestre avec son arcade latérale donnant sur une fontaine.

Elle donnait accès à la rue principale de la ville, mais en raison de la très forte pente de celle-ci, les habitants préféraient emprunter la porte Saint Sébastien, notamment avec les charrettes.

LES PORTES SECONDAIRES, DITES «PETITES PORTES» :

La porte Saint Louis ouvrant sur le Barry au droit de l'hôtel Imbert.

La « seconde » porte Sainte Catherine qui ne portait pas de nom à l'origine, mais qui reprit la statuette de la Sainte et l'appellation de la première porte Sainte Catherine, suite à sa démolition.



Porte du Saint-Esprit. cliché Atelier MULTIPLE, mars 2016



La porte Saint-Jean-Baptiste. cliché Atelier MULTIPLE, mars 2016



Porte Saint Louis. cliché Atelier MULTIPLE, mars 2016



La «deuxième» porte Sainte Catherine. Cliché Atelier MULTIPLE, mars 2016.

2.3. LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Dans le patrimoine religieux, outre les bâtiments protégés au titre des monuments historiques déjà cités l'église Notre Dame d'Aquilon (MH) et la chapelle Saint-Ours (MH), nous avons la chapelle des pénitents et sa façade peinte, les deux chapelles Saint-Sébastien et Saint Roch, la chapelle du hameau de Bramousse, l'ancien presbytère et enfin de l'ensemble des croix de pèlerinage qui jalonnent certains chemins.

LA CHAPELLE DES PENITENTS

La chapelle des Pénitents appelée aussi Chapelle Saint-Jean-Baptiste fut construite vers 1641 par la confrérie des Pénitents noirs, en remplacement d'une église médiévale préexistante. Après la Révolution, elle servit successivement de salle municipale, d'entrepôt puis de chapelle d'hiver. Elle fut l'objet d'une restauration générale dans les années 1980, dont celles des très beaux décors peints de la façade.

Ceux-ci représentent le Christ en majesté entouré du tétramorphe – représentation symbolique des quatre évangélistes : le lion pour Saint Marc, le Taureau pour Saint Paul, l'homme pour Saint Mathieu et l'aigle pour Saint Jean.



LA CHAPELLE DES PENITENTS

LES CHAPELLES SAINT-SEBASTIEN ET SAINT-ROCH

La Chapelle Saint-Sébastien, dont l'origine remonterait au XVI^e siècle, est un édifice de plan carré à chevet plat, voûtée sur croisée d'ogives. La façade s'ouvre par un arc plein cintre retombant sur des colonnettes monolithes à chapiteaux, l'ensemble en marbre rose de Guillestre. Elle est entièrement restaurée et décorée vers 1753. On y célébrait la fête de Saint Sébastien pour se protéger des maladies contagieuses qui affectaient la région à cette époque. Elle était alors munie d'une clôture en bois.

La chapelle est entièrement restaurée en 1956 et les peintures murales du XVIII^e qui ornaient le mur du fond ont été remplacées par une nouvelle composition due au fresquiste Lucien Mazereau, représentant le martyr de Saint Sébastien.

Saint Sébastien : Saint martyr romain du III^e siècle supplicié au temps de la persécution des chrétiens, il fut d'abord attaché à un poteau et transpercé de flèche puis tué à coup de verges après avoir miraculeusement guéri la première fois. Patron des archers, policiers et fantassins. Il est surtout invoqué pour lutter contre la peste et les épidémies en général.



La Chapelle Saint-Sébastien – photo base Mérimée IA05000282_06



Décor intérieur – photo base Mérimée IA05000282_07

PRESBYTERE

Bâtiment construit en 1908 à l'emplacement de l'ancienne cure. Façade pignon composée de manière symétrique à trois travées de baies, le rampant est souligné par une génoise. Ce sont des dispositions architecturales singulières très différentes des dispositions architecturales traditionnelles de la commune.

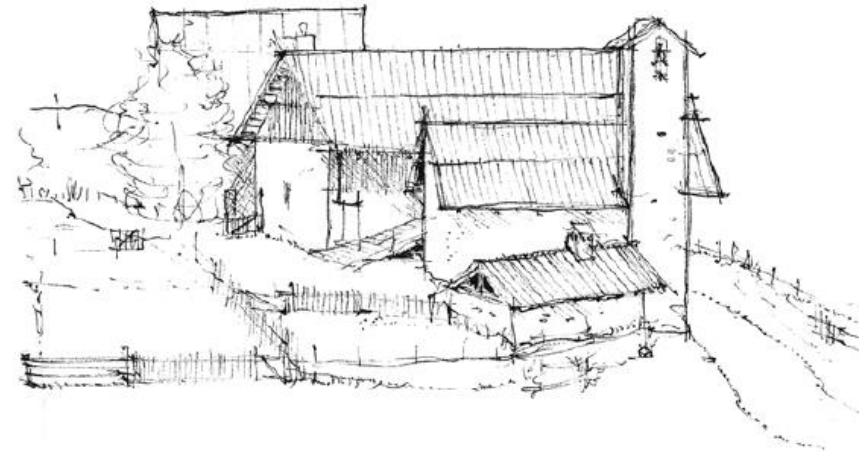
Une pierre dans le mur de clôture du jardin porte l'inscription 1656 GE.AR.C. (Réemploi ?)



Presbytère — photo 2000 — base Mérimée IA05000915_06

Pierre avec inscription — photo 2000 — base Mérimée IA05000915_08

CHAPELLE SAINTE MARGUERITE ET CHAPELLE NOTRE DAME DU PONTET AU HAMEAU DE BRAMOUSSE



Le Pontet, le 21 avril 2016

La chapelle Notre-Dame du Pontet, hameau de Bramousse, dessin Atelier MULTIPLE, mars 2016, construite avant 1830 (figure sur le cadastre ancien de 1830)



croix de mission sur le site de l'ancien château à côté de la stèle funéraire de l'Abbé

2.4. LES MAISONS VIGNERONNES

Les maisons vigneronnes dites aussi maisons celliers, sont sans doute le type de construction traditionnelle le plus identifiable de Guillestre, notamment grâce à son gruatte. Les plus anciennes peuvent dater du XVIe ou du XVIIe siècle. Souvent victimes d'incendie, elles ont été reconstruites suivant la même typologie jusqu'à la fin du XIXe.

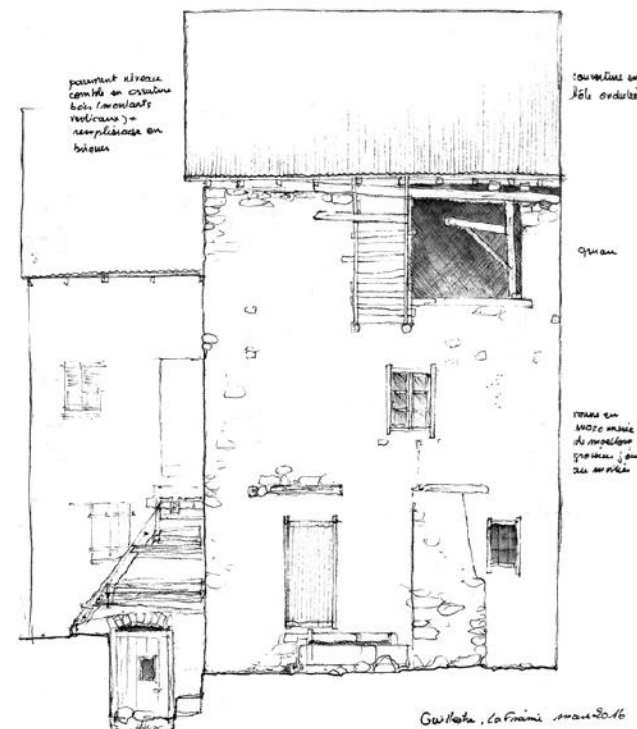
C'est dans le quartier de la Frairie, composé d'ilots réguliers dont les rues se croisent à angle droit, que l'on en trouve le plus grand nombre ayant conservés leurs dispositions d'origine. Elles s'élèvent généralement sur trois ou quatre niveaux et comprennent un niveau de cave ou cellier, surmonté d'un ou deux niveaux d'habitation desservis par une porte piétonne latérale, et un grenier reconnaissable à sa baie fenièrre et son gruatte (poulie sur potence pivotante).

Fondations et murs : les fondations sont posées ou creusées dans les rochers. Les murs extérieurs sont construits en moellons de pierre grossiers et enduits.

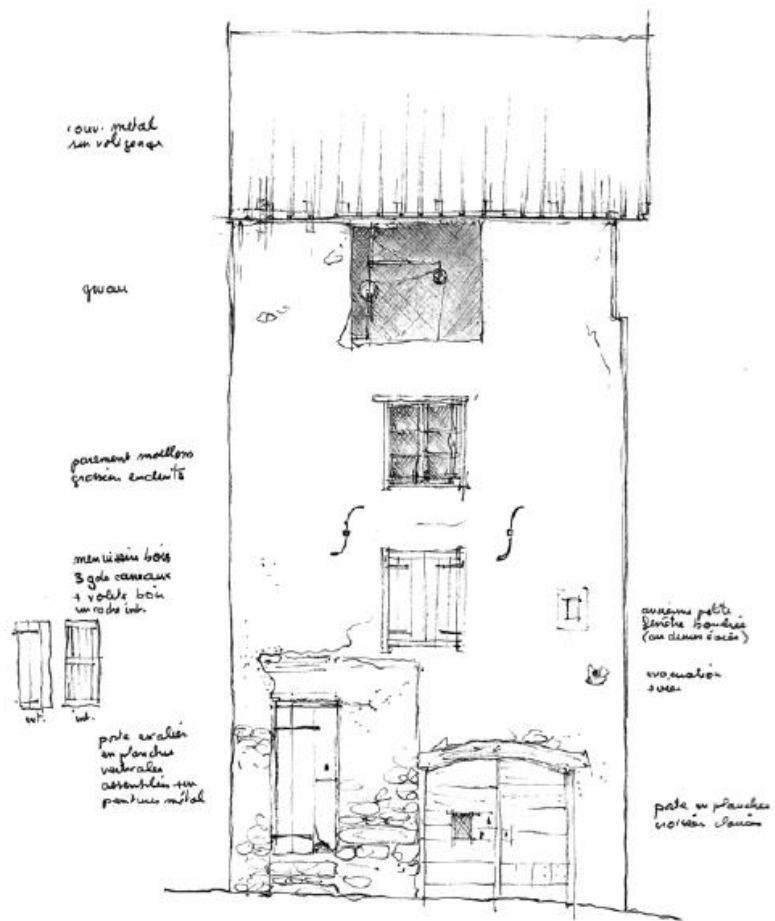
Toiture à un seul versant d'une pente de 35 °, l'autre versant appartenant à une maison mitoyenne. Les pannes de la charpente reposent directement sur les murs mitoyens sans ferme intermédiaire. Les couvertures originellement en chaume, en ardoises ou en essendoles de mélèze ont été remplacées par de la tôle ondulée puis des bacs acier gris « lauze » RAL 7006).



Photo d'une baie de grenier avec son gruatte

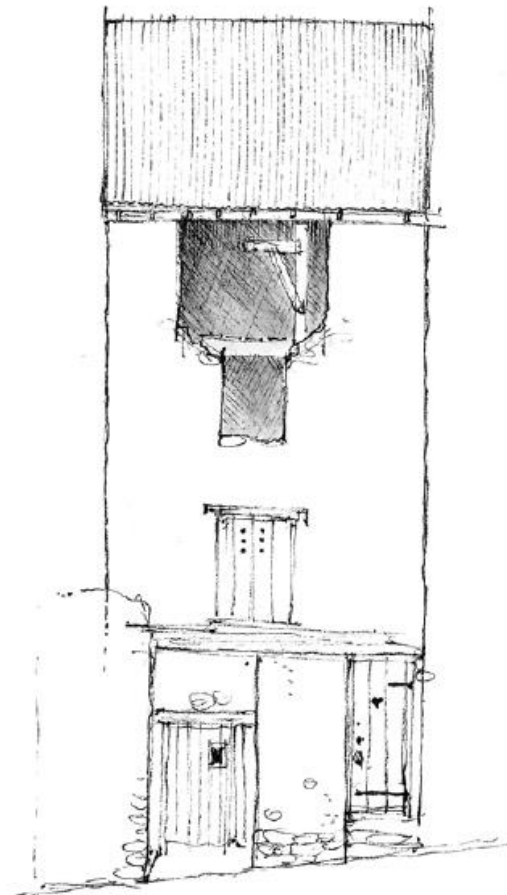


Relevé de maison-cellier traditionnelle avec baie fenièrre et gruatte, dessin Atelier MULTIPLE, mars 2016

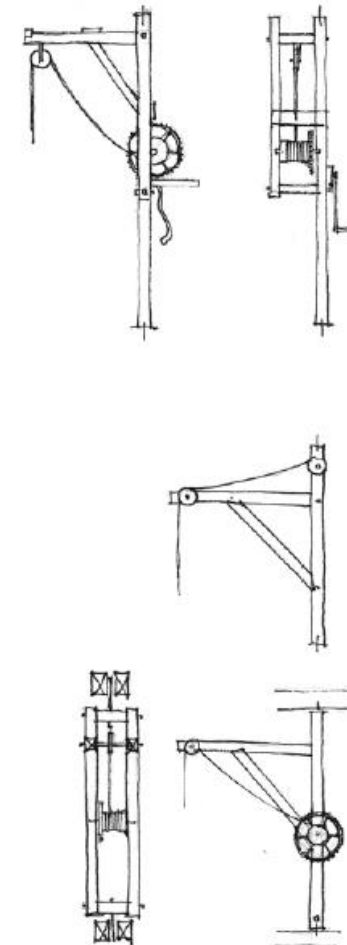


Guillestre, allée au de la Petite Fontaine
mars 2016

Exemples de maisons-celiers traditionnelles avec baie fenêtrée et gruelle, dessin Atelier MULTIPLE, mars 2016



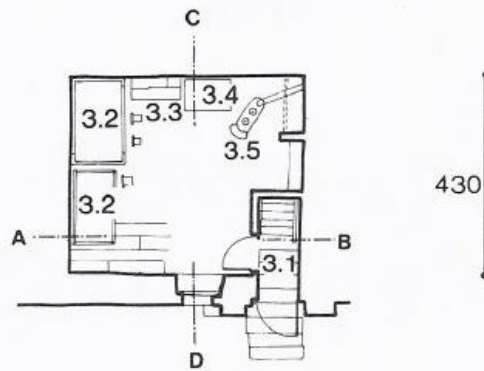
Guillestre, rue de la Petite Fontaine
mars 2016



Exemples de gruelle, dessin Atelier MULTIPLE, mars 2016

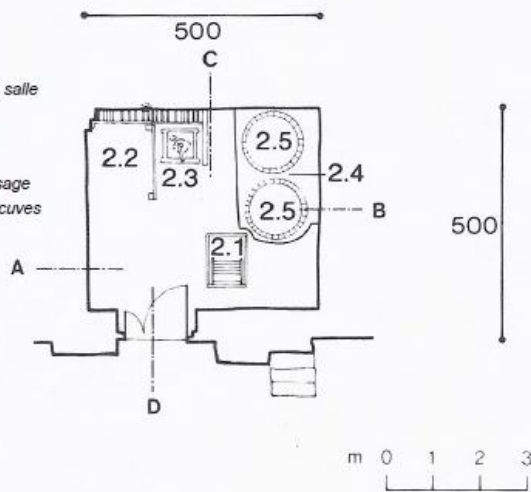
Plan du niveau 3
salle commune

- 3.1 escalier d'accès
- 3.2 lit clos par rideaux
- 3.3 buffet
- 3.4 table
- 3.5 poêle



Plan du niveau 2
écurie-cellier

- 2.1 trémie d'accès à la salle voûtée
- 2.2 stalle pour mulet
- 2.3 pressoir
- 2.4 trémie pour le passage de la partie haute des cuves
- 2.5 cuve

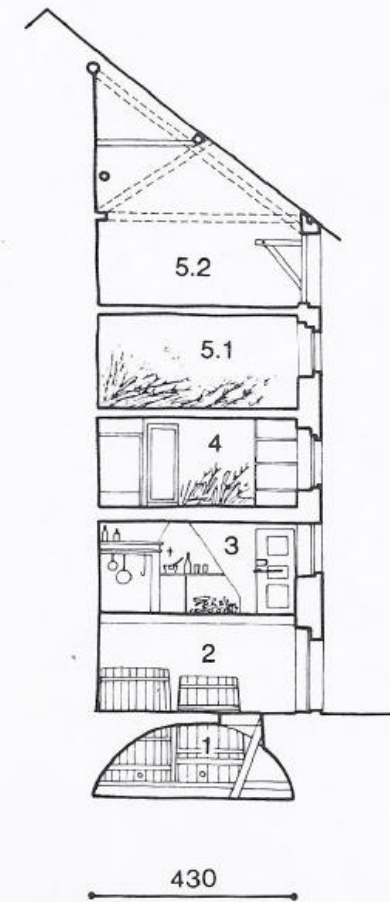
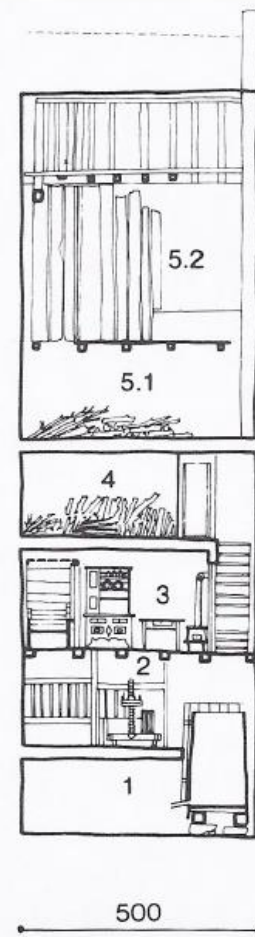


Coupes

- 1 cave voûtée
- 2 écurie-cellier
- 3 salle commune
- 4 débarras
- 5.1 premier grenier
- 5.2 deuxième grenier



Détail de l'esclaiier menant à la salle commune



Relevé de maison vigneronne extrait de l'architecture rurale française en Dauphiné, Henri Raulin, Editions Berger Levrault 1977

2.5. FERME DU XVIIE

Ferme construite vraisemblablement au XVIIe siècle selon les dispositions architecturales intérieures de l'étable du niveau bas. Les voûtes d'arêtes reposent au centre de la pièce sur des colonnes cylindriques à base tronconiques et chapiteaux, l'un simplement épannelé, l'autre sculpté de figures dans les angles et de rosaces du Queyras et fleurs de lys sur les faces.

L'étable communique avec un cellier comprenant une cuve et un pressoir. La façade a été entièrement recomposée au XIXe en travées de baies régulières superposées avec une belle porte d'entrée en bois XIXe à imposte et une baie à gruaux. La façade a été récemment entièrement restaurée avec un décor peint.

Fig. 3 Plan général de l'étage, en regard du sous-sol.
Ph. Inv. P. Besson, 1997/2001
© Inventaire général, IGHM, 2009 - Communication libre, reproduction interdite à l'extérieur

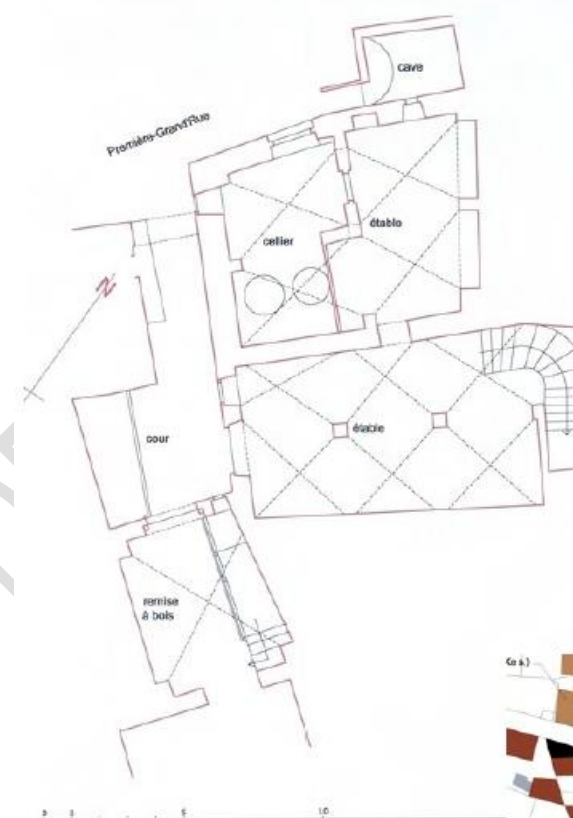


Photo du niveau bas (étable)- base MÉRIMÉE - IA05000916_11.JPG

Fig. 4 Détail des chapiteaux sculptés de l'étable.
Ph. Inv. P. Besson, 1997/2001
© Inventaire général, IGHM, 2009 - Communication libre, reproduction interdite à l'extérieur



Détail du chapiteau sculpté- base MÉRIMÉE - IA05000916_12.JPG



Plan du niveau bas avec étable et pressoir - base MÉRIMÉE - IA05000916_07.JPG



Façade sur la première grand' rue, état actuel (photo 2016) avec décors peints neufs



Localisation

2.6. BOUTIQUE DU XVI^e

Ancienne boutique XVI^e ayant conservé sa façade d'origine. La grande baie de la devanture est surmontée d'un poitrail en bois reposant sur des sommiers en pierre. Au-dessus se trouve un ensemble de quatre baies carrées alignées horizontalement, séparées par de fins meneaux en bois et closes par des grilles en fer forgé.

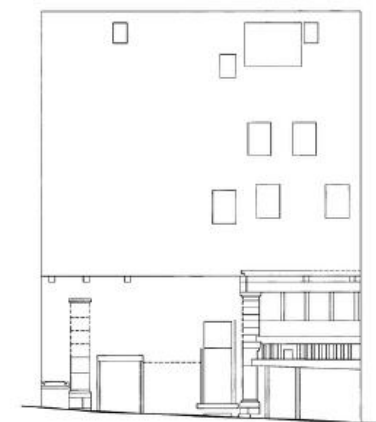
La baie de la devanture est elle-même redivisée par une seconde poutre au-dessus de laquelle se trouve une imposte en bois en barreaudages verticaux.

À gauche, un haut pilastre en pierres de taille appareillé et terminé par un tailloir mouluré d'un cavet supporte les étages en encorbellement construits en pans de bois. La base d'un second pilier est visible encore un peu plus à gauche sur l'élévation.

Sur les parties de murs adjacentes et en face, se trouvent des traces de portes et de fenêtres à encadrements chanfreinés correspondants également à des dispositions du XVI^e.



Boutique XVI^e, photo 2016



Relevé – base Mérimée IA05000272_35



Localisation

2.7. LES MAISONS DE NOTABLES XVII^e XVIII^e

Le centre bourg de Guillestre possède quelques belles maisons de notables, remontant au XVII^e ou XVIII^e siècle situées aux abords de l'église et de la place Albert.

MAISON CURNIER DE LAVALETTE

Historique :

Cette maison est construite à la fin du XVI^e siècle comme l'atteste notamment la date de 1597 figurant sur la clé de l'arc du passage couvert. Elle appartenait à la famille Dalmas, famille de notaire et d'avocat qui en resta propriétaire jusqu'au XIX^e siècle. En 1830, cette demeure appartient à Jean-Paul Curnier de Lavalette, époux de la dernière représentante de la famille Dalmas.

Description :

La maison s'élève sur trois niveaux avec combles. Elle a la particularité d'être construite au-dessus d'un passage couvert qui a conservé ses dispositions d'origine : plafond voûté et sol en galets. Ce passage débouche sur la place Albert par une belle porte en plein cintre, dont l'arc en pierre à clé saillante sculptée repose sur des sommiers saillants droits. La baie est équipée d'une porte à deux vantaux en bois, construite en planches irrégulières horizontales assemblées sur un cadre à six compartiments.

Au-dessus du rez-de-chaussée se trouvent deux étages carrés composés de trois travées régulières de baies rectangulaires superposées.

La façade est ornée d'un décor peint composé d'encadrements de baies blancs avec liserés sur parement uni rosé. À droite se trouve un faux harpage d'angle blanc, qui a disparu du côté gauche.

Entre les deux étages carrés se trouve l'un des plus anciens cadrons solaires peints recensés de la région, datant de 1734 et conservé dans ses dispositions d'origine.

À l'intérieur se trouve un très bel escalier voûté du XVI^e siècle avec clé pendante et culots ornés de feuillages.



Carte postale, vers 1930, de la Place Albert et en fond la façade de la maison Curnier de Lavalette, et la maison adjacente aujourd'hui effondrée



Maison Curnier de Lavalette, état actuel inchangé



Clé pendante de la voûte de l'escalier XVI^e (Réf. Mémée IM05002250)

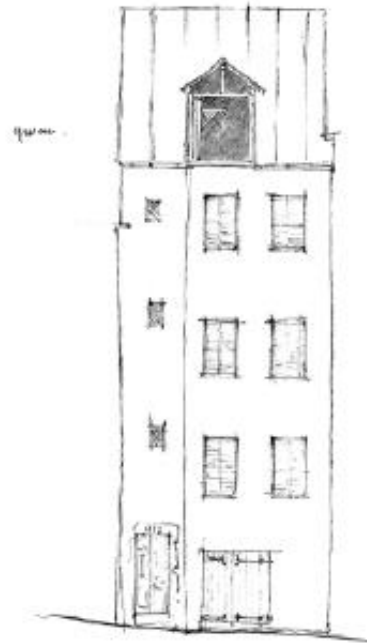
MAISONS AVEC ESCALIER EN VIS DEMI HORS ŒUVRE

Autour de l'église d'Aquilon, se trouve quelques belles maisons de notables avec escalier en vis demi hors-œuvre en façade, correspondant à des dispositions XVIe ou XVIIe, vraisemblablement encore employées au XVIIIe à Guillestre si l'on se réfère à la date de 1772 figurants sur le linteau de porte de la maison à gauche de l'église.

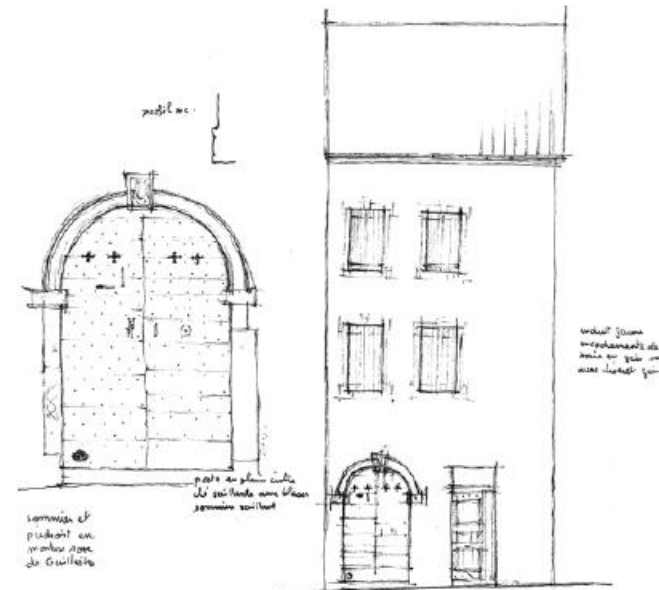
Elles se caractérisent également par leur façade composée de manière régulière en travées de fenêtres superposées sur deux ou trois niveaux.



Maison avec escalier en vis demi hors-œuvre



Maison à Guillestre au coin de la rue de la Résistance, date 1772 sur linteau de la porte.

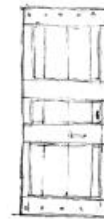


Sommiers et pénétrant en plancher avec de Guillestre

porte au plan circulaire de Guillestre avec linteau périmètre en bois

travaux d'entretien de la porte au plan circulaire avec linteau en bois

Guillestre, rue de la Résistance, maison 1772



Maison style XVIIIe composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages carrés, avec belle porte plein cintre à sommiers et clé saillante, équipée d'une porte bois à deux vantaux en planches croisées assemblées, clouées et jours en croix.

Aux étages, deux travées de fenêtres régulières superposées sur deux niveaux



2.8. PORTE ET ESCALIER DE LA PLACE DU PORTAIL

La place du portail est créée en 1799. C'est là que se tenaient les marchés et les foires comme sur les autres places hors les murs de Guillestre avant la création du champ de foire au début du XXe siècle, au nord de la vieille ville.

Au droit de l'église, la grande arcade a été créée pour pouvoir faire le tour de l'église en procession. Le grand escalier couvert en charpente qui l'enjambe desservait l'espace au-dessus de la sacristie qui a servi d'école puis de mairie.



Escalier de l'ancienne mairie – photo 2000 – base Mérimée- IA05000277_48

2.9. LES MAISONS DE NOTABLE FIN XVIIIIE DEBUT XIXE

Belle maison de notable, de plan rectangulaire, couverte d'un toit à 4 pentes en ardoises, décorée d'épis et adoucie par un coyau. Elle s'élève sur 4 niveaux : rch, deux étages carrés et comble. Les façades sont composées de travées régulières de baies en arc segmentaire superposées sur les 3 niveaux. Des fenêtres alternent avec des portes-fenêtres ouvrant sur des balcons sur consoles en pierre et garde-corps en fer forgé style XVIIIie. Les baies sont décorées d'un encadrement en briques, les chaînes d'angle en pierre, cheminées en briques et belles lucarnes à croupe ornée d'un épi.

La maison possède un grand parc arboré clos de murs.



2.10. LE PATRIMOINE DU XIXE, DEBUT XXE

HOTEL IMBERT

Hôtel de luxe de la commune, datant de la deuxième moitié du XIXe siècle. Il était une étape incontournable de la route des Alpes et des excursions touristiques menant au col de Vars et dans la vallée du Queyras. Y séjournèrent également les officiers militaires. On y célébrait les mariages et autres banquets « huppés ».

Bâtiment s'élevant sur trois étages carrés au-dessus d'un rez-de-chaussée et d'un soubassement, et couvert d'une toiture à croupes. Les façades sont composées de travées régulières de baies superposées. Elles sont ornées d'un décor en ciment projeté : bandeaux d'étage, encadrements de baies et chainages d'angle et soubassement en faux appareil.

À l'arrière, la terrasse donnait à l'origine accès à un jardin d'agrément par l'intermédiaire d'une passerelle en bois qui franchissait l'accès de service.

PETITS IMMEUBLES A TRAVEES REGULIERES

L'évolution architecturale la plus caractéristique du XIXe siècle à Guillestre est sans doute l'apparition de façades composées de travées régulières de baies superposées. Elles s'élèvent généralement sur 3 niveaux au-dessus d'un rez-de-chaussée. On les trouve essentiellement autour de la place du Général Albert et sur la rue Maurice Petsche ou sur la place du Portail. Ils ont généralement une boutique en rez-de-chaussée.

La composition est le plus souvent renforcée par un décor en enduit projeté et encadrement de baie en faux appareil.

À noter qu'il peut s'agir soit de bâtiments intégralement reconstruits, soit d'une simple modification de façade.



Hôtel Imbert, carte postale début XXe



Immeuble à travées régulières fin XIXe début XXe, rue Maurice Petsche



Ensemble de petits immeuble à travées régulières fin XIXe début XXe, place du Général Albert

LE GROUPE SCOLAIRE DE GUILLESTRE

Le groupe scolaire de Guillestre est achevé en 1901. Les plans, le devis et le cahier des charges ont été fournis par l'architecte Chaix en 1897 et en 1899. La partie centrale était prévue pour accueillir de part et d'autre d'un vestibule central la salle de mairie à gauche et la salle de Justice de Paix à droite, chacune munie d'un cabinet du secrétaire et d'une salle d'archives. Les classes étaient distribuées de part et d'autre dans les ailes latérales et dans les bâtiments construits en retour. Il y en avait trois pour les garçons et trois pour les filles. L'étage du bâtiment principal était réservé aux appartements des enseignants. Ce projet a remplacé ceux que l'architecte Chandieu avait proposés quelques années plus tôt, en 1879 et en 1882. Le premier prévoyait d'aménager deux pavillons déjà existants et de les compléter par une construction qui comportait une salle d'asile en plus des classes. Le second proposait de construire, sur un terrain en face de l'église, un bâtiment en U avec deux ailes en retour d'équerre précédé d'un perron pour l'école primaire et une école maternelle séparée. Avant la construction du groupe scolaire, l'instruction des enfants se faisait dans une salle au-dessus de la sacristie de l'église paroissiale et cela depuis 1806.

Description

Les bâtiments sont implantés selon un plan symétrique en U sur les trois côtés d'une cour fermée au sud par un muret. Le bâtiment principal en fond de cour se compose d'un corps central faisant saillie et de deux ailes en léger retrait. La façade ordonnancée strictement comporte sept travées sur le corps central et quatre sur chacune des ailes latérales. Chacune des trois portes de la façade est précédée d'un perron de trois degrés. À l'intérieur, l'accès à l'étage se fait par deux escaliers tournants à retour avec jour en pierre de Guillestre placés dans les ailes latérales. À l'est et à l'ouest de la cour, deux ailes en rez-de-chaussée sont reliées au corps de bâtiment principal par deux préaux situés dans les angles. L'étage de l'aile ouest est une surélévation moderne. Une corniche à deux rangs court au sommet de

chaque corps de bâtiment. Les toits à longs pans sont couverts d'un matériau synthétique, tandis que l'aile ouest est couverte de tôle ondulée.



Groupe scolaire de Guillestre, 1901 Base Mérimée ivr93_00050699xa_p.jpg

MAISONS XIXE OU DEBUT XXE AVEC DECORS

Plusieurs anciennes maisons vigneronnes ont également été transformées à cette époque et selon les mêmes dispositions architecturales XIXe ou du début XXe elles sont reconnaissables à leurs façades régulières et leur décor en ciment projeté de chaîne d'angle et encadrement de baie.

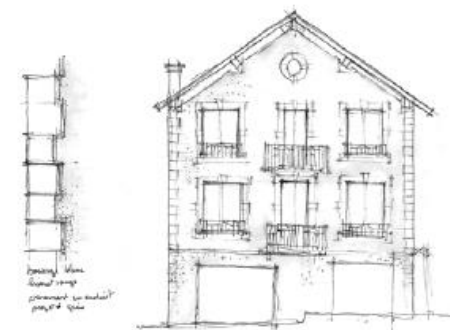
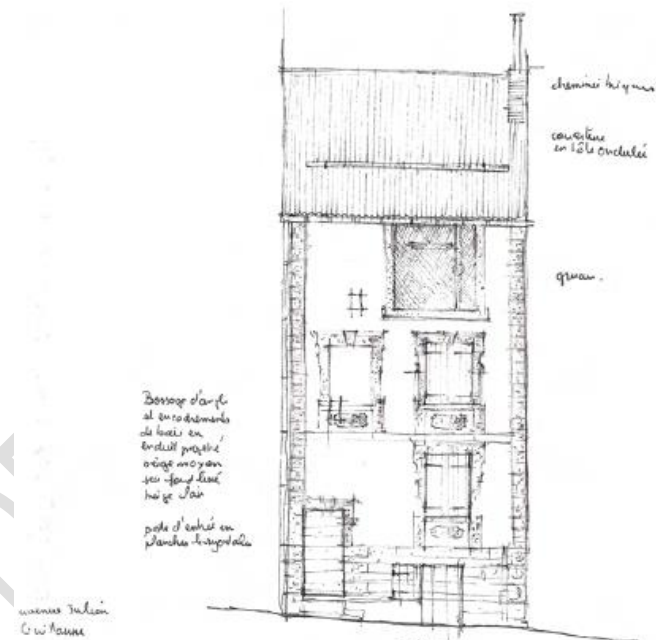
Dans les faubourgs, à l'extérieur du centre bourg proprement dit, on trouve des maisons purement XIXe, à l'alignement sur rue ou isolées sur leur parcelle. Certaines ont une architecture soignée avec de beaux décors de pierre, d'enduit projeté ou lissé, ou peints.



Maison début XXe avec décor de bossage vermiculé

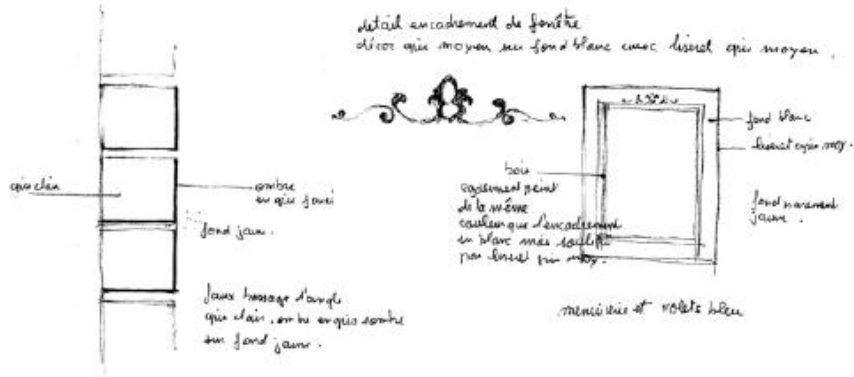


Petit immeuble XIXe du centre-bourg avec décor néoclassique. Fenêtres surmontée d'un fronton triangulaire et encadrée de pilastres triglyphés.



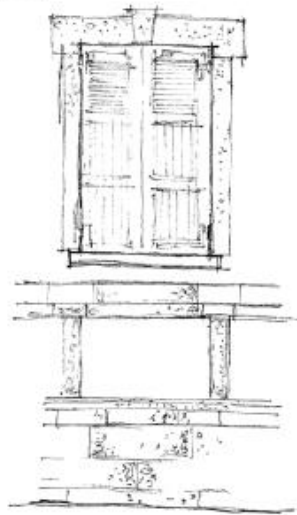
GUILLESTRE – DIAGNOSTIC DE L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Avenue Julien Guillaume Guillestre mars 2016
Maison à côté de la paroisse Saint-Jacques

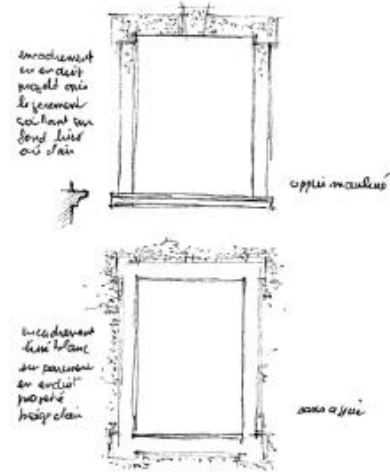


Maison suivante
Même décor que encadrement fin moyen
- décor épais et décor ornemental blanc.
parement jaune de parement + clair.

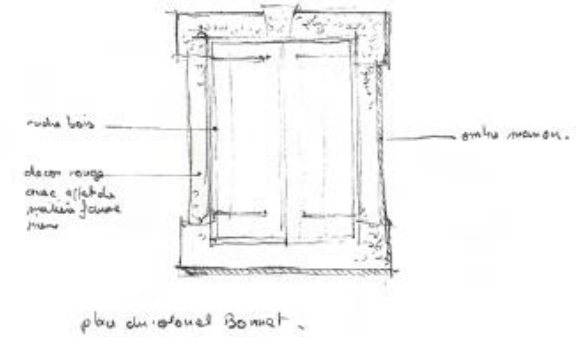
hôtel L. Sivalle



décor début 20e vers 1930 (?)



Guillestre, mars 2016



Ensemble de détails de décors fin XIXe, début XXe en ciment ou en badigeons de chaux colorés

2.11. LE PATRIMOINE DU XXe

Guillestre possède quelques maisons et immeubles des années 30, mais également un patrimoine des années 50-60 particulièrement intéressant dont notamment la mairie, la poste et le bâtiment EDF, issus d'un projet d'urbanisation d'ensemble de l'ancien champ de foire dans les années 50/60.

LE CHAMP DE FOIRE

Dès le XVe siècle, Guillestre joue un rôle commercial conséquent, avec un marché hebdomadaire et cinq foires annuelles, dont les deux plus importantes attirent dans un large rayon les populations des vallées alpines.

Jusqu'au début du XXe siècle, il n'y a pour les foires aucun emplacement et le bétail est présenté hors les murs, dans les Barrys, sur la place du Portail, sur la place Sainte-Catherine, ou devant la tour d'Eygliers et même dans le cimetière...

Face aux dégâts causés par le bétail, qui pénètre dans les jardins et piétine les cultures, Joseph Mathieu, riche fils d'ancien « soyeux », fait don d'un terrain en 1901, qui devient le champ de foire officiel.

Dans l'immédiat après-guerre, des immeubles HLM sont installés au nord du champ et celui-ci est peu à peu occupé d'ouest en est, par les Ponts et chaussées, puis par EDF, la Poste et la Mairie.

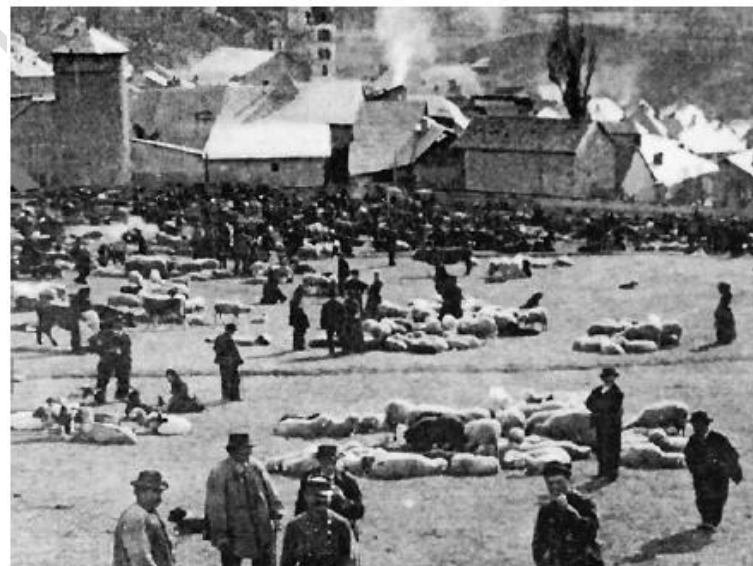
L'emprise du champ de foire est aujourd'hui encore lisible. Est également encore visible, au sud du premier immeuble collectif, un mur avec des anneaux pour les bêtes.



Immeuble années 30, rue Maurice Petsche



Maison années 30, route de la Gare



Carte postale du champ de foire, au début du XXe siècle. Au fond, la tour d'Eygliers.

LA MAIRIE

Bâtiment de l'architecte Achille Panaskhet, auteur du projet de Savines-le-Lac.

LA POSTE

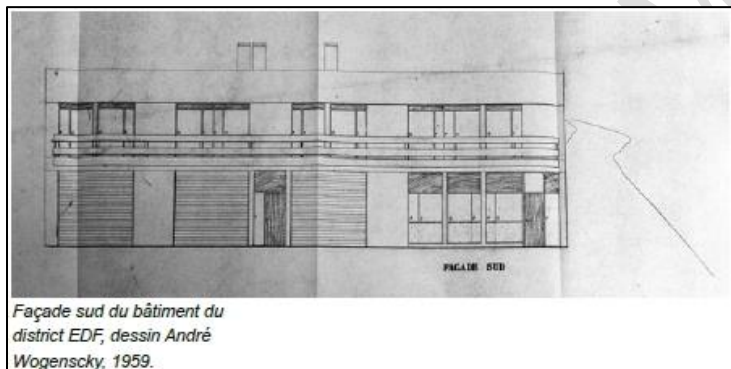
Bâtiment réalisé dans la même campagne de travaux que les deux précédents. Architecte (Panaskhet ?), vers 1960.

LE BATIMENT EDF

En 1959, André Wogenscky, ancien collaborateur de Le Corbusier et célèbre architecte à qui l'on doit par exemple la Maison de la Culture de Grenoble en 1968, se voit confier les plans du bâtiment du district EDF.

Livré vers 1960, celui-ci est marqué par la simplicité de son écriture, mariant béton brut, panneaux et fenêtres bois et polychromie moderniste.

Le champ de foire est aujourd'hui occupé et entouré par un ensemble relativement cohérent de bâtiments publics et d'habitation des années 1950-60, témoignage des années de croissance, à l'architecture simple et moderne.



La mairie, de l'architecte Achille Panaskhet



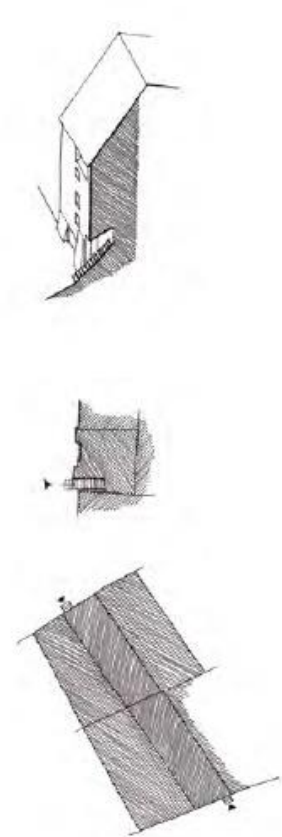
La poste, architecte?



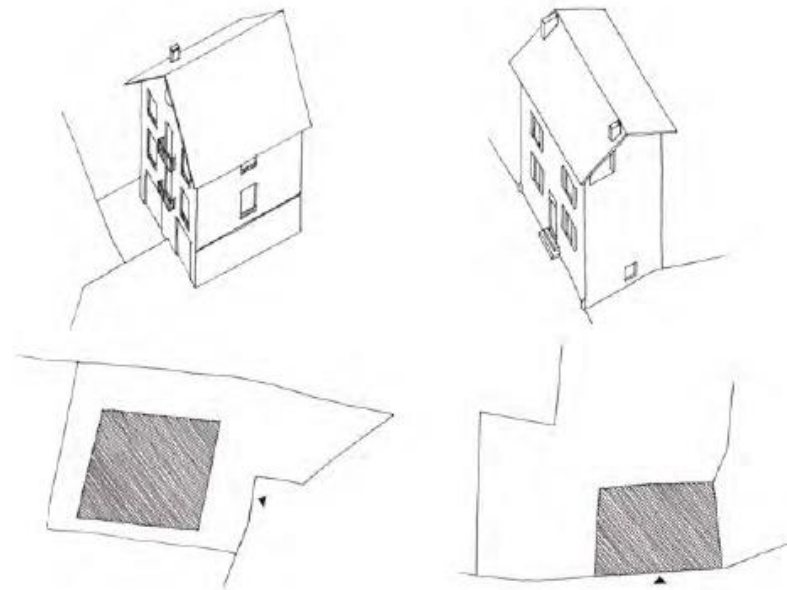
Exemple de maison au style caractéristique des années 60 avec utilisation d'une modénature en pierre, béton et bois.



2.12. COMPARAISON DES PRINCIPES D'IMPLANTATION ET DE VOLUMETRIE DES MAISONS SELON LEUR EPOQUE ET LE SECTEUR



Maison vigneronne
implantation à l'alignement sur rue
mitoyenne sur limites latérales et en fond de
parcelle (tissu dense)
élévation en R+4+comble
faible largeur, d'une ou deux travées
toit à une forte pente avec égoût sur rue



Maison de faubourg XIXe ou début XXe
implantation à l'alignement sur rue
mitoyenne ou non sur limites latérale
mur de clôture sur rue
jardin à l'arrière
plan rectangulaire
élévation variable en R+1+comble ou
R+2+Comble
composition le plus souvent symétrique, de 3
travées avec porte à l'axe
toit à 2 pentes d'incinaison modérée, pignon
soit en façade sur rue, soit sur façades
latérales



Maison de lotissement de la 2e moitié du XXe
implantation en retrait d'alignement, isolée sur
sa parcelle et entourée d'un jardin.
plan rectangulaire à complexe,
Elevation généralement en R+1+comble,
toits de formes variées, monopente pour les
maison des années 60, de deux pentes à
complexe pour les plus récentes

2.13. LES MATERIAUX ET DETAILS D'ARCHITECTURE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET TRAITEMENT DES PAREMENTS

Toute la ville est construite en blocage de galets provenant de la rivière toute proche. Les lits montés en assises relativement régulières sont solidarisés par un mortier de chaux. Les façades semblent avoir été la plupart du temps recouvertes d'un enduit à la chaux, celui-ci a souvent été remplacé par un enduit au ciment.

Les parties supérieures des murs mitoyens en fond de parcelle dans la hauteur du grenier sont souvent construites en pans de bois avec remplissage en moellons hourdés à la chaux.



Exemples de parement traditionnel en galets recouvert d'un enduit grossier

Ruelle avec alternance de façades en galets simplement jointoyés et non enduits et de façades recouvertes d'enduit ciment



Parties supérieures des murs mitoyens en fond de parcelle construites en pans de bois et remplissage en galets hourdés au mortier de chaux



ENCADREMENTS DE BAIES

Les encadrements des portes et des fenêtres des logis, ainsi que les degrés précédant les seuils sont en marbre rose provenant des carrières de Combe Chauve. Les baies des parties agricoles greniers, fenils, celliers, granges, sont munies d'un cadre simple en bois recevant des volets battants bois.



porte plein cintre XVIIe avec encadrement en marbre rose de Guillestre



porte (remaniée) de l'église et emmarchements en marbre rose de Guillestre



Fenêtre traditionnelle de maison-cellier à cadre bois



porte avec linteau à accolade (XVIe) en marbre rose

COUVERTURES TRADITIONNELLES : FORMES ET MATERIAUX

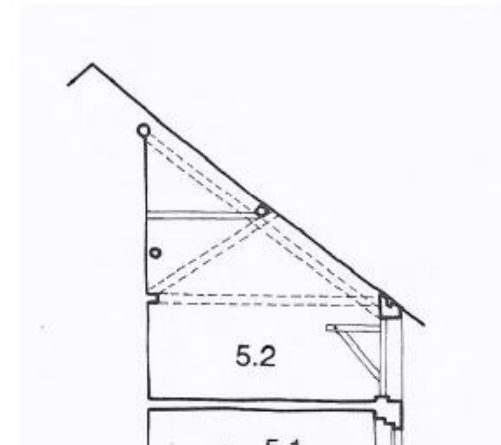
Toiture à un seul versant d'une pente de 35 °, l'autre versant appartenant à une maison mitoyenne. Les pannes de la charpente reposent directement sur les murs mitoyens sans ferme intermédiaire. Les couvertures du centre bourg, originellement en planches de mélèze ont été remplacées par de la tôle ondulée puis des bacs acier (gris « lauze » RAL 7006).

Les égouts sont débordants avec chevrons apparents.

Les toits ne comportaient généralement à l'origine pas d'ouvertures, ni châssis ni lucarnes. Celles que l'on voit aujourd'hui correspondent essentiellement à des transformations de greniers en habitations.

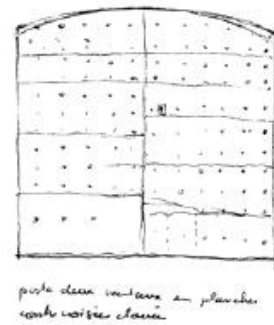
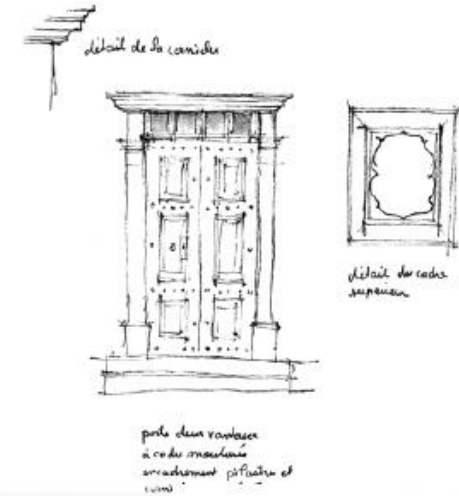
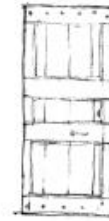
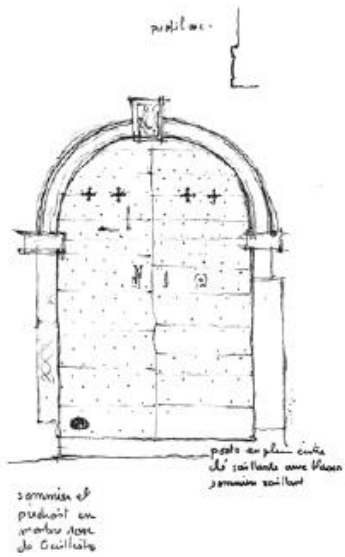


Maison en général adossée en fond de parcelle à une autre maison



Coupe sur le grenier et la toiture d'une maison vigneronne

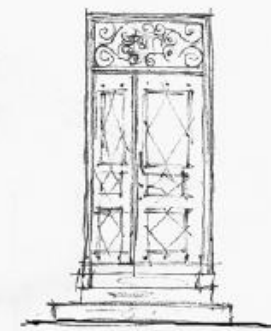
LES PORTES TRADITIONNELLES



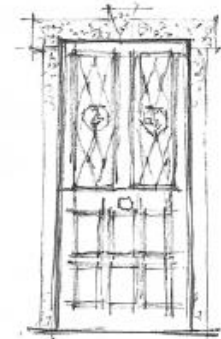
↑
tourner, moulures en d'arc



Avenue Julien Guillestre.



porte XIX^e à panneaux losangés et imposte vitré avec grille en fer forgé à volutes et surmonté BLP



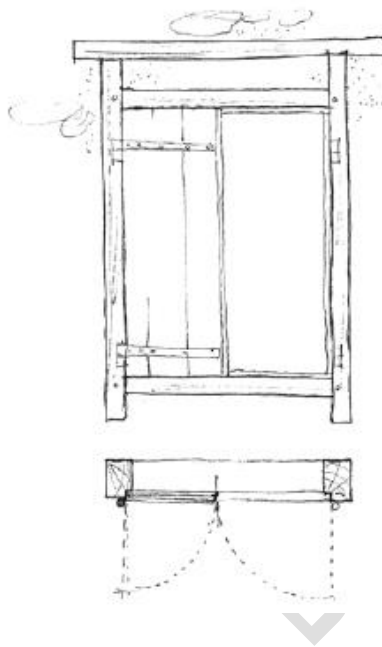
porte 1930

LES MENUISERIES ET VOLETS

Les menuiseries les plus anciennes repérées sur la commune sont de type XIXe, composées de deux vantaux à trois carreaux superposés, plus hauts que larges.

Les volets extérieurs traditionnels de la commune sont des volets en bois pleins. On en trouve trois types principaux : les premiers sont en planches croisées contre clouées. Les seconds sont en planches assemblées sur cadre. Ils sont tenus par des pentures en fer forgé et se ferment au moyen d'un fléau.

On trouve également un certain nombre de volets persiennes en bois, aux étages.



Relevé d'un cadre de
fenêtre bois avec volets



Exemples de fenêtres bois grands carreaux style XIXe
avec ou sans volets bois en planches verticales
assemblées sur cadre et pentures en fer forgé



BALCON ET GARDE-CORPS EN FERRONNERIE

Il s'agit des éléments en ferronnerie anciens tels que grilles, balcons, garde-corps, impostes de portes d'entrée portant souvent date et/ou monogramme.



Grille de fenêtre en fer forgé, composée de barreaux de section carré assemblés sur des traverses à trous renflés



Balcon en fer et fonte XIXe



Grille d'imposte en fer forgé portant la date de 1822 et le monogramme AB



Grille d'imposte XIXe en fer forgé portant le monogramme AR



Balcon en fer et fonte XIXe

2.14. LE PETIT PATRIMOINE

Il s'agit notamment des fontaines et lavoirs, des fours à pain, des croix de chemins, de petits détails ou vestiges archéologiques témoins de l'histoire de Guillestre.

FONTAINES DE PLACE :

Guillestre comptait au début du XXe siècle trois principales fontaines : celle de la place du Général Albert, celle de la place du Triangle et celle de la place Sainte-Catherine. Il s'agit de fontaines dites isolées et de plan centré. Elle se compose d'un fût central en forme d'obélisque, abritant le système de pompe relié au réseau de canaux de la ville, qui alimente par l'intermédiaire de dégorgeoirs en fonte, un bassin de forme circulaire (place Albert et Sainte-Catherine) ou polygonale (places du triangle).

FONTAINE DU GENERAL ALBERT

Fontaine élevée en 1840 en l'honneur du Général Albert, né à Guillestre en 1771 et mort à Offenbach en 1822. Il se distingua tout particulièrement pendant les guerres napoléoniennes.

À l'origine, la fontaine s'élevait à l'extrémité sud de la place en bordure de la Grand'rue. Le lavoir ou « bachas » de l'ancienne fontaine lui avait été adjoint. Lors de l'aménagement de la place et de l'élargissement de la rue principale vers 1930, la fontaine a été remontée au centre de la place et le bachas disposé place Jacques Gelu.

La fontaine est construite en marbre rose de Guillestre. Elle porte sur la face principale de l'obélisque, un médaillon en bronze sur lequel figure le portrait du général Albert. Les dégorgeoirs en bronze sont en forme de têtes de lions.



Fontaine de la place Albert à son emplacement d'origine à l'intersection avec la Grand'rue au début XXe



Fontaine de la place du triangle à son emplacement d'origine début XXe



Fontaine de la place Sainte-Catherine à son emplacement d'origine début XXe (à gauche) et à son emplacement actuel (ci-dessous)



FONTAINE DE LA PLACE SALVA

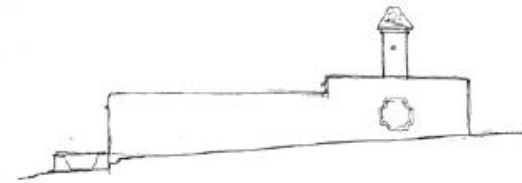
Fontaine élevée après 1899 en l'honneur de Joseph Salva, conducteur des ponts et chaussées et auteur du projet du canal de dérivation du torrent de Ceillac. Elle a été déplacée lors de l'aménagement de la place Sainte-Catherine vers 1930 (?). Le lavoir qui lui avait été accolé a été démonté et a servi en partie à la construction de la fontaine du priouré.

Construite en marbre rose de Guillestre, composée d'un bassin circulaire et d'un obélisque surmonté d'un vase et reposant sur un socle parallélépipédique mouluré. Elle porte une plaque de bronze portant l'inscription en l'honneur de Joseph Salva.

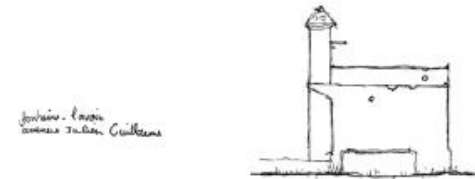
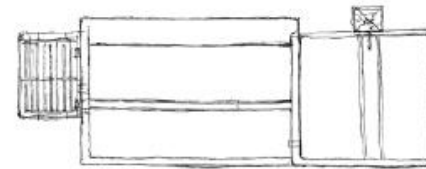
FONTAINES-LAVOIRS :

On compte également d'autres fontaines de facture simple associées à des lavoirs ou « bachas » dont certaines sont encore visibles aujourd'hui : rue du Barry, rue des Bramoussins et au droit de la porte du Saint Esprit.

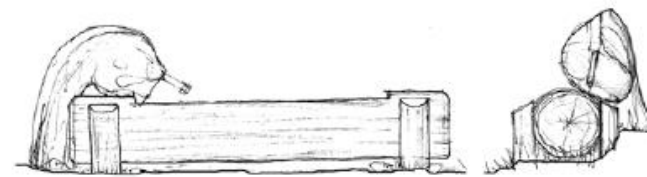
Guillestre, mai 2016



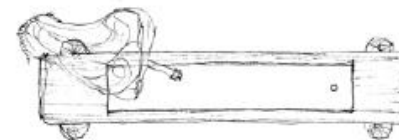
Fontaine avec lavoir – le Barry



Fontaine - lavoir
commune de Guillestre



Bachas
G. Serrin, 12/11/2016



Fontaine avec lavoir ou bachas en bois – Bramousse

DOCUMENT

FOURS A PAIN

Le four à pain servait à cuire le pain des habitants une fois par semaine, par quinzaine ou souvent plus. La chambre de cuisson se compose d'une voûte construite en argile ou en brique (non vérifié) et d'une plateforme circulaire appelée « sole » sur laquelle est d'abord placé le bois de chauffage puis lorsqu'il est à la température souhaitée, les cendres sont alors évacuées et on enfourne le pain.

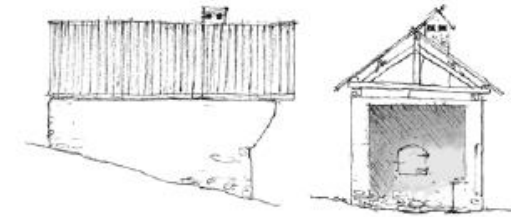
Le pain avait une croûte épaisse pour pouvoir être conservé le plus longtemps possible. Le pain dur était consommé trempé dans la soupe. Les cendres étaient récupérées pour faire du savon ou de la lessive. Il existe notamment un four à pain dans le quartier de Ville Vieille et un four à pain à Bramousse.

PONTEIL

Le ponteil est une rampe d'accès à l'habitation en maçonnerie. Il n'en existe qu'un seul exemple dans le centre bourg de Guillestre, ce qui en fait un élément singulier intéressant.



Four à pain de Ville Vieille



Bramousse - 27/01/2016
Four à pain

maître en cuisine
chambre à pain
est caractéristique des habitations de
vallée

Four à pain de Bramousse



Ponteil de la rue
Tournette.

PIER SCULPTEE RUE MAURICE PETSCHÉ

Sur la façade d'une boutique rue Maurice Petsche, un piédroit comporte une pierre sculptée d'un personnage vêtu d'un pourpoint côtelé et portant une crosse, qui pourrait représenter l'archevêque. Son graphisme se rapproche d'un style médiéval sans qu'il soit possible d'affirmer son origine.

Il est malheureusement dissimulé derrière une descente d'eau pluviale.



Détail de la pierre sculptée représentant l'archevêque.

PIERRE SCULPTEE DU CHAZAL

Un « chazal » est un bâtiment ruiné dont il ne reste plus que les quatre murs. Son étymologie vient de l'adjectif latin « casalis », et du roman « casal », qui signifie maison.

L'espace a été ensuite réinvesti par de nouvelles constructions ici organisées autour d'une cour ouverte sur la rue.

Sur le mur de façade de la maison à droite du porche se trouve une pierre sculptée portant la date de 1559. Il pourrait s'agir d'un réemploi.



Entrée du chazal de Ville Vieille.



Pierre sculptée 1559 au droit de l'entrée du chazal

3. LES ENJEUX ARCHITECTURAUX

3.1. PRISE EN COMPTE DES DYSFONCTIONNEMENTS

L'architecture médiévale du centre bourg est composée majoritairement de maisons de ville de caractère souvent profondes, avec de nombreux niveaux et des copropriétés horizontales et verticales multiples et imbriquées. Ces maisons sont accolées, voire imbriquées les unes dans les autres, en hauteur dans des rues étroites, avec souvent une seule façade ajourée, manquant d'ensoleillement et d'aires de stationnement. La réhabilitation de ces bâtiments est rendue difficile de par ces caractéristiques.

7,3 % des résidences principales sont potentiellement indignes. Celles-ci se trouvent principalement dans le centre-ville. Il se pose même dans certains cas des problèmes de sécurité tant le bâti est dégradé, comme en témoigne l'effondrement de la maison Grenette sur la place Albert en août 2015. Le coût des travaux de rénovation se révèle souvent dissuasif. Quoi qu'il en soit, ce centre ancien constitue un vivier en matière d'offres de logements qui doit évoluer, se moderniser pour s'adapter à la demande.

L'un des principaux enjeux de l'AVAP est de prendre en compte ces dysfonctionnements et d'arriver à définir un cadre pour assurer un développement du bourg cohérent et respectueux des qualités architecturales, urbaines et paysagères existantes.



Exemples d'immeubles profondément dégradés du centre-bourg et/ou inoccupés depuis de longues années.



3.2. PRISE EN COMPTE DES ETUDES D'AMENAGEMENT REALISEES SUR LE CENTRE BOURG

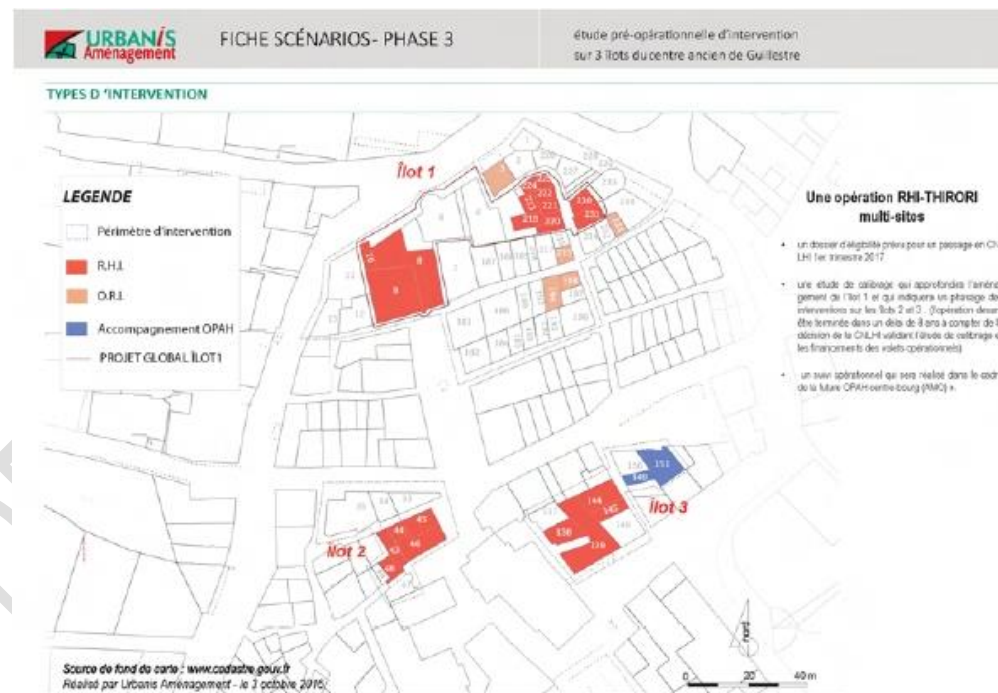
La commune a mené une étude d'aménagement sur 3 îlots du centre bourg, dont les immeubles sont particulièrement dégradés.

Cette étude prévoit des réhabilitations du bâti ancien, et démolitions partielles pour création de puits de lumière à l'intérieur des îlots.

Ces opérations touchent certains immeubles à fort caractère patrimonial, dont la maison Curnier de Lavalette îlot 1, ou la maison à boutique XVIe, première grande rue îlot 2. L'AVAP doit permettre l'évolution de ces secteurs tout en préservant les éléments patrimoniaux.

Lors de l'élaboration des projets, la présentation des relevés de l'existant et notamment des structures et des éléments d'architecture pourra aider à la décision notamment en cas de démolition partielle.

Les immeubles concernés seront repérés sur le plan de l'AVAP par une hachure spécifique.



DOCUMENT DE TRAVAIL

IV APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

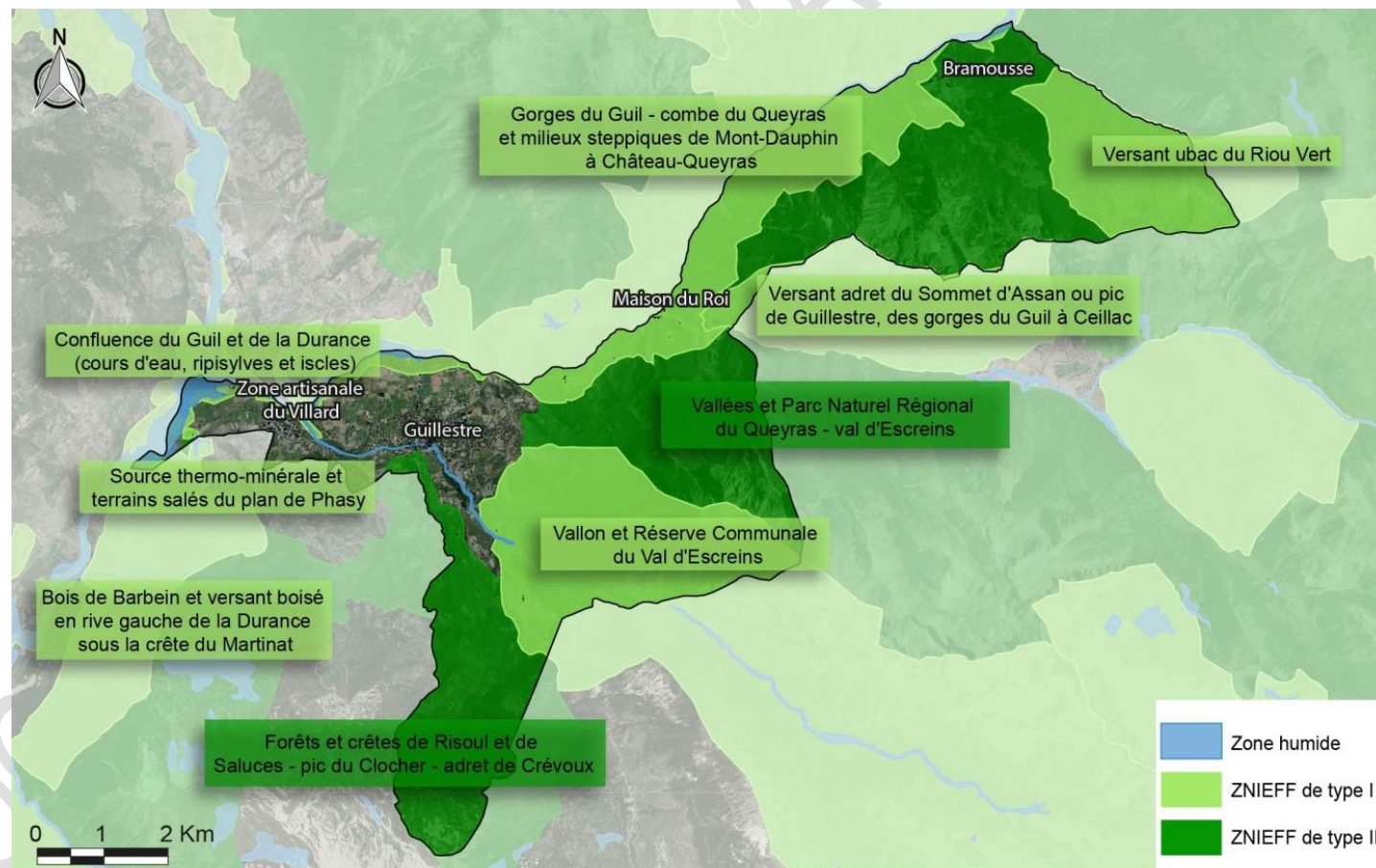
DOCUMENT DE TRAVAIL

1. LE PATRIMOINE ECOLOGIQUE AU NIVEAU COMMUNAL

1.1. LES ZONAGES D'INVENTAIRE

La commune de Guillestre est concernée par sept ZNIEFF de type 1 et deux ZNIEFF de type 2. Les ZNIEFF ou Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristiques ne constituent pas des zonages réglementaires mais sont représentées par des sites reconnus pour leurs fortes capacités biologiques et leur bon état de conservation. La présence de ces zonages d'inventaire témoigne d'un important patrimoine écologique sur la commune de Guillestre. Les milieux essentiellement reconnus comme remarquables sont les formations steppiques, les zones humides d'altitudes et le cours d'eau du Guil.

Ce dernier est par ailleurs concerné par la présence de plusieurs zones humides reconnues à l'inventaire des zones humides du département des Hautes-Alpes. Les zones humides inventoriées sur la commune sont principalement des milieux riverains des bordures de cours d'eau.



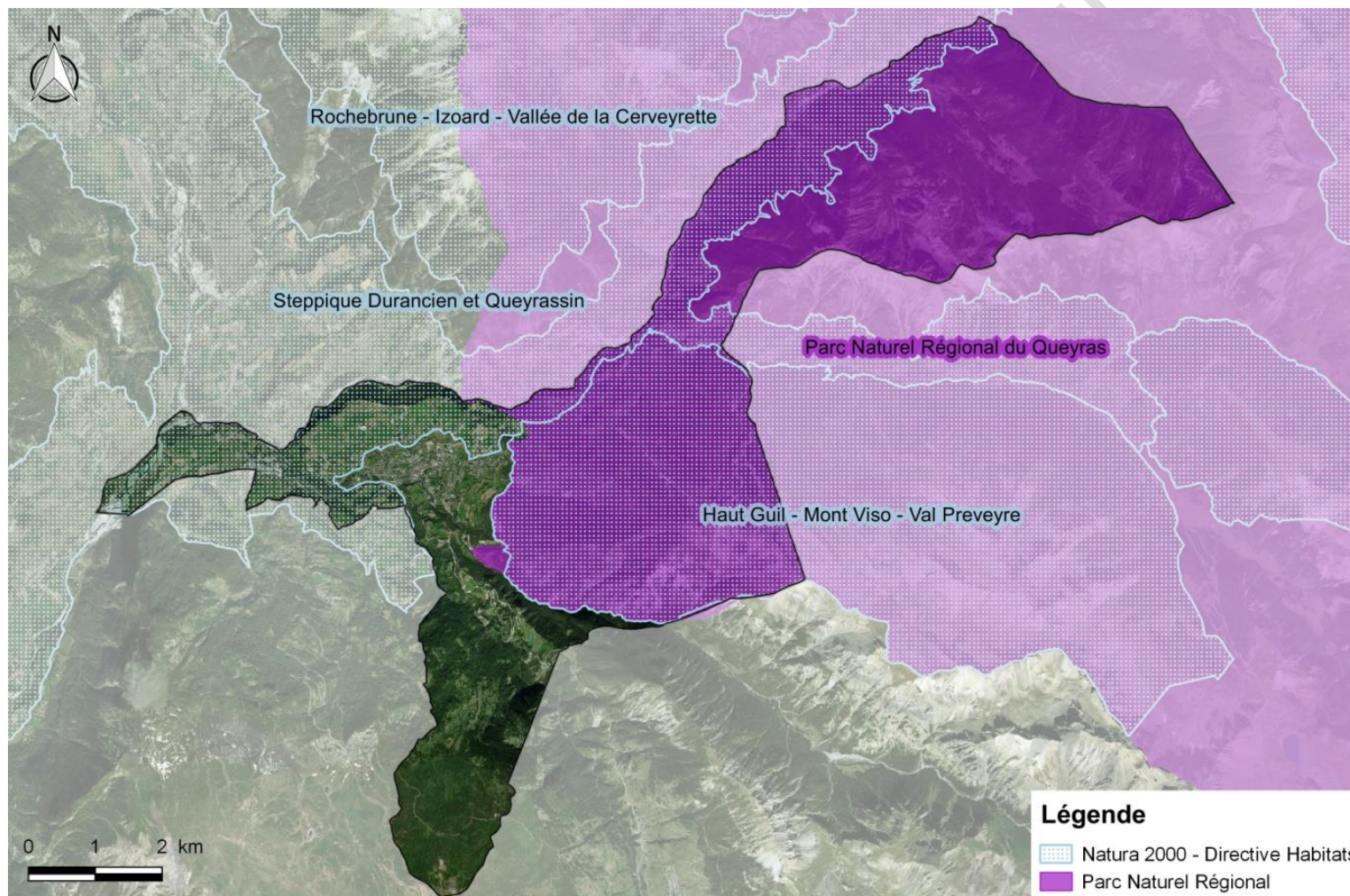
Carte des zonages d'inventaire
Commune de Guillestre (05)

Réalisation Octobre 2017 : C. Delétrée MONTECO
Source : DREAL PACA / Fond Ortho Google

1.2. LES ZONAGES REGLEMENTAIRES

La commune de Guillestre n'est concernée par aucune Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) et aucun arrêté de protection de biotopes. Cependant, 2 sites Natura 2000 sont présents sur son territoire et une partie de la surface communale est concernée par le Parc Naturel régional du Queyras.

Nom	Surface totale	Surface commune	Caractères principaux - particularités
Steppique durancien et queyrassin	19 658 ha	1068,54 ha	Présence de pelouses sèches d'affinités steppiques, habitats naturels remarquables qui ont conduits à la désignation du site. Au total : 29 habitats recensés et 41 espèces de la faune et de la flore.
Haut-Guil – Mont Viso – Val Preveyre	18 833 ha	1411,43 ha	Présence d'une faune et d'une flore exceptionnelle. Au total 20 habitats d'intérêts communautaires dont 3 prioritaires : Pelouse neutrobasophile, xérophile des dalles rocheuses (6110), Boisements de pin à crochets sur croupes rocheuses (9430), Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicolorisatrofuscae</i> (7240).
PNR du Queyras	580 km ²	3496 ha	Ce parc d'une surface d'environ 580 km ² concerne les communes d'Abriès, Aiguilles, Arvieux, Château-Ville-Vieille, Ceillac, Eygliers, Guillestre, Molines-en-Queyras, Ristolas et Saint-Véran. Les 5 missions du parc sont : <ul style="list-style-type: none"> • Préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels, • Favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie, • Aménager le territoire, • Informer et sensibiliser habitants et visiteurs, • Conduire des actions expérimentales ou innovantes.



**Carte de localisation des zonages réglementaires
Commune de Guillestre (05)**

Réalisation Octobre 2017 : C. Delétrée MONTECO
Source : DREAL PACA / Fond Ortho BING

1.3. LES MILIEUX NATURELS, LA FAUNE ET LA FLORE

Les **boisements** sont les habitats les plus représentés sur la commune, on rencontre divers types de boisements :

- Peuplement pur de conifères
- Conifères en mélange
- Boisement de feuillus et de conifères
- Boisement de feuillus.

Le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) est l'une des essences dominantes sur la commune. Mais notons la présence d'un boisement de Pin à crochet (*Pinus Uncinata*) dans la forêt de Réortie, habitat classé d'intérêt communautaire prioritaire Natura 2000.

Les **milieux ouverts** sont également diversifiés avec la présence de différentes prairies de fauche et pelouses dont certaines représentent des enjeux en termes de conservation, c'est le cas des pelouses sèches et pelouses steppiques subpannoniques : habitats classés d'intérêts communautaires prioritaires par les cahiers d'habitats Natura 2000. Ils sont favorables à la présence d'une faune et d'une flore diversifiées et sont menacés de disparition suite à la déprise agricole. Les parcelles de moins en moins exploitées sont colonisées par les ligneux et se referment.

Pelouse sèche - Source : MONTECO



Le Guil et sa ripisylve à hauteur de la commune (source : CC du Guillestrois)



Le **Guil et la Durance** sont des cours d'eau qui présentent divers intérêts écologiques : particularité des habitats liés aux cours d'eau comme l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée », diversité et patrimonialité des espèces animales et végétales, rôle de continuités écologiques, Afin de préserver ces milieux et leurs espèces, il convient de conserver l'espace de mobilité et le fonctionnement en tresse des cours d'eau. Ces milieux peuvent aussi être menacés par la présence d'espèces invasives comme la Renouée du Japon et le Buddleia (Arbre aux papillons).

La diversité des milieux naturels est favorable à la présence d'une **flore diversifiée** et parfois protégée ou patrimoniale. Plusieurs espèces protégées au niveau national sont présentes. La **Marguerite de la Saint-Michel** (*Aster amellus*), se rencontre dans les bords des bois et les pelouses des côteaux calcaires ou basaltiques. La **petite Massette** (*Typha minima*), espèce typique des milieux humides et marécageux et des bords de rivière. La **Primevère marginée** (*Primula marginata*) se développe dans les éboulis et zones rocheuses des Alpes. Le **Sabot de Venus** (*Cypripedium calceolus*) se rencontre dans les bois et pâturages de montagne, menacé vulnérable en France. Certaines forêts comme les forêts de Combe Chauve et de la Réortie abritent des espèces de fort intérêt comme l'**Orchis de Spitzel** (*Orchis spitzelii*), l'**Ancolie des Alpes** (*Aquilegia alpina*), l'**Épipogon sans feuilles** (*Epipogium aphyllum*) ou l'**Orthotric de Roger** (*Orthotrichum rogeri*). La **Gagée des Champs** (*Gagea villosa*), se rencontre dans les champs sablonneux et pierreux.

La **Tulipe de Guillestre** (*Tulipa platystigma*), espèce des prairies de fauche et de pâturage, est classée en **danger critique d'extinction en France**, seules quelques populations relictuelles sont connues, dont une à Guillestre.

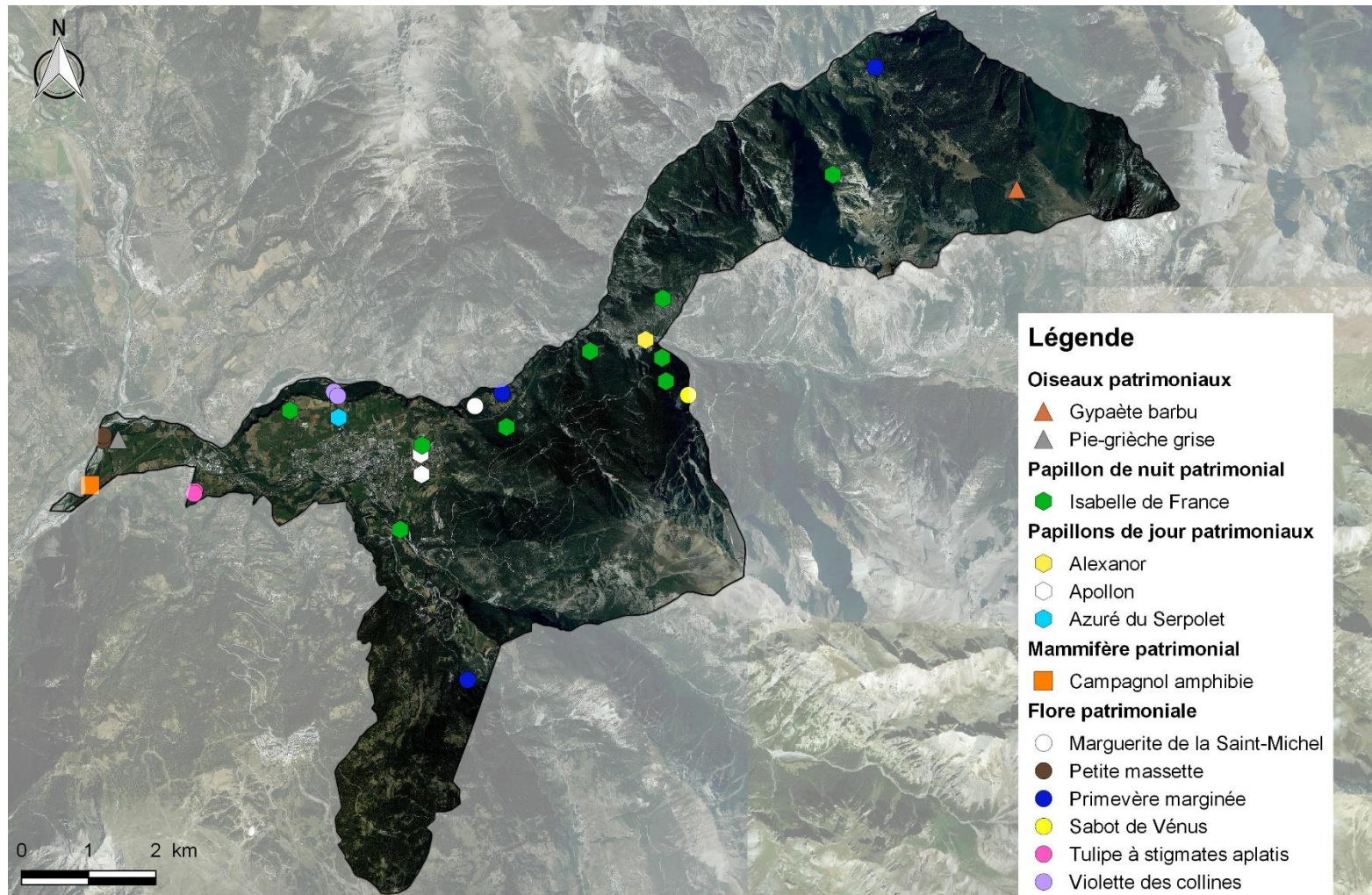
Enfin, notons également la présence de la **Violette des collines** (*Viola collina*), protégée au niveau régional. Elle est classée **quasi-menacée** par la liste rouge des plantes vasculaires de France métropolitaine. Elle se rencontre dans les bois clairs de basse altitude.

Tulipe de Guillestre (source : Maison de la Nature)



Concernant **la faune**, plusieurs espèces patrimoniales sont également identifiées sur la commune :

- ✓ La **Pie-grièche grise** (*Lanius excubitor*) et le **Gypaète barbu** (*Gypaetus barbatus*), deux espèces d'oiseaux classées en danger sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France, ont été observés sur la commune.
- ✓ Le **Campagnol amphibie** (*Arvicola sapidus*), mammifère protégé et quasi-menacé en France est signalé au bord de la Durance.
- ✓ Enfin, quelques insectes protégés se rencontrent sur la commune comme les papillons **Apollon** (*Parnassius apollo*), **Alexanor** (*Papilio alexanor*) et **Azuré du Serpolet** (*Maculinea arion*), ce dernier classé en danger en France, ainsi que l'**Isabelle de France** (*Graellsia isabellae*), papillon de nuit qui se développe dans les Pinèdes de la commune.



**Localisation des espèces végétales et animales patrimoniales
Commune de Guillemestre (05)**

Réalisation Octobre 2017 : C. Delétrée MONTECO
Source : SILENE / Fond Ortho 2010

1.4. LES ENJEUX ECOLOGIQUES

Les principaux enjeux écologiques sur la commune de Guillestre concernent les pelouses sèches et pelouses steppiques, habitats fortement menacés par la fermeture des milieux ainsi que les espèces qui y sont associées tel que la Marguerite de la Saint-Michel et l'Azuré du Serpolet. La préservation de la Tulipe de Guillestre, espèce emblématique relictuelle, présente également un enjeu fort. Enfin, les cours d'eau du Guil et de la Durance représentent des enjeux forts en termes d'habitats naturels, d'habitats d'espèce et de fonctionnalité écologique.

2. LE PATRIMOINE ECOLOGIQUE AU NIVEAU DU VILLAGE DE GUILLESTRE

2.1. LES HABITATS NATURELS

Le village de Guillestre est entouré d'habitats naturels et semi-naturels présentant des enjeux certains en terme de patrimoine écologique.

Les **pelouses sèches du Pain de Sucre et du haut des falaises** : habitats d'intérêt communautaire présentant une flore et une faune riche (orchidées, papillons). Les pelouses sèches sont des formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées vivaces et peu colonisées par les arbres ou arbustes. Elles se développent préférentiellement sur des sols calcaires peu épais et pauvres en éléments nutritifs pour les végétaux, sur de faible pente et dans des conditions de sécheresse et de chaleur difficiles. Une gestion pastorale extensive appropriée permet de réduire et contenir l'embroussaillage qui représente une menace pour ces milieux. L'exposition et les pentes faibles du Pain de Sucre permettent le développement de pelouses sèches.

Photographie 1 : Pelouses sèches du Pain de Sucre



Pour les milieux forestiers, le Bois d'Assan et forêt de la Réortie présentent des peuplements de **Pins à crochets**, habitat d'intérêt communautaire.

Le plateau du Simoust domine les gorges du Guil et offre un magnifique panorama sur les paysages alentours. Cette plaine agricole ne possède pas uniquement un intérêt paysager mais également écologique. En effet, les espaces ouverts sont des lieux de chasse idéaux pour de nombreux oiseaux comme la Pie-Grièche grise et de nombreux rapaces attirés par les rongeurs et reptiles vivants dans les prairies et cultures de la plaine. Sur le plateau du Simoust, on pourra ainsi observer un Circaète Jean-le-Blanc ou encore un emblématique Gypaète barbu en vol. La Gagée des champs, espèce végétale protégée, peut potentiellement se développer sur le plateau et à proximité des habitations.

Une petite **zone humide** a été identifiée à proximité du village de Guillestre. C'est une prairie mise en pâture pour les bovins, colonisée par les joncs (*Juncus sp.*). Elle se situe à proximité des habitations au niveau du chemin de Serre Meyere à l'ouest de Guillestre. Les zones humides sont des habitats à préserver de par la nature des services rendus (rôle d'épuration, prévention des crues, alimentation des nappes,...).

Prairie du Plateau de Simoust



Prairie humide de Serre Meyere



2.2. LES ESPECES DE LA FLORE ET DE LA FAUNE

Gagée des champs



La Gagée des champs, espèce végétale protégée, est signalée sur la commune (BDFLORE05). Cette espèce peut potentiellement se développer dans les prairies et cultures à proximité des habitations voir dans les zones urbanisées.

Isabelle de France (source : Lépi'net)



Les **Pinèdes de Pins sylvestres** abritent un papillon de nuit de fort intérêt patrimonial : l'**Isabelle de France**. L'espèce se retrouve à proximité des zones urbanisées sur la commune. Il convient d'adapter l'**éclairage public** pour limiter le dérangement de ce papillon (mesure se révélant aussi favorable à d'autres espèces comme certaines chauves-souris).

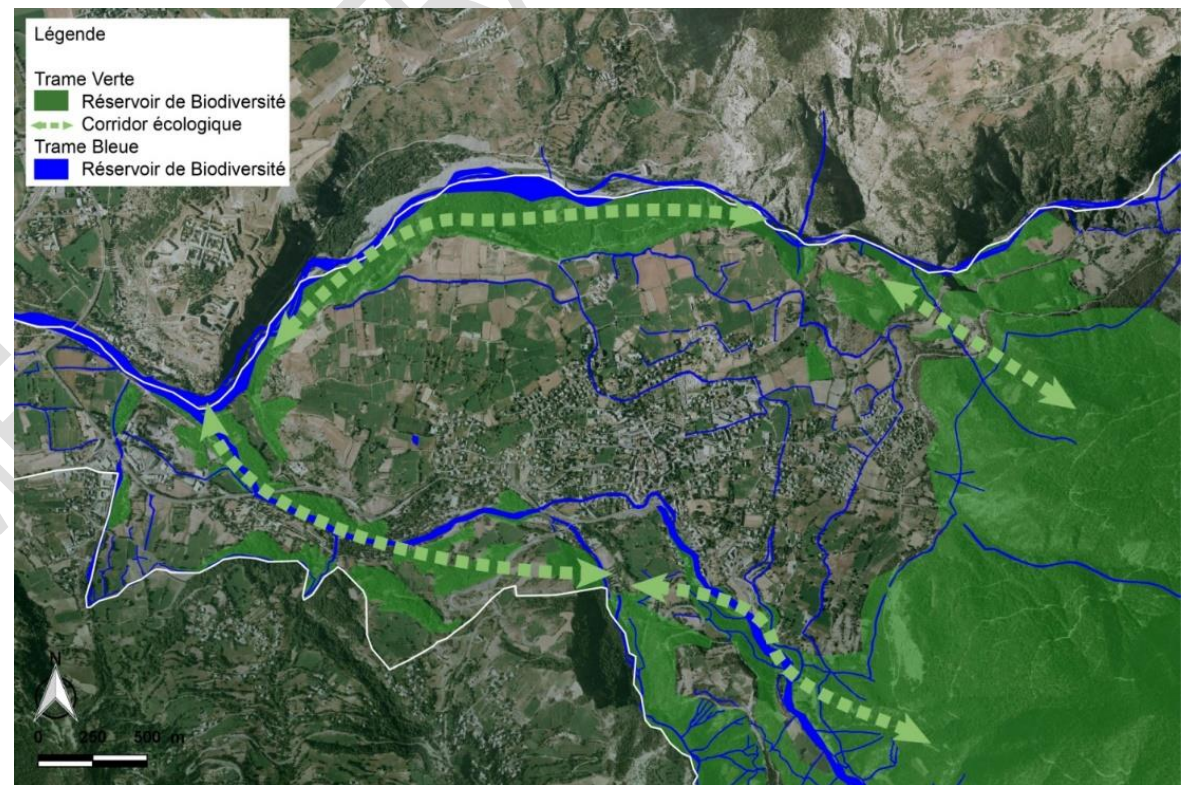
Murin de Natterer (source INPN)



Diverses espèces de Chauves-souris sont à signaler sur la commune, dont certaines présentent des enjeux patrimoniaux. Par exemple, une colonie de Murins de Natterer d'une quarantaine d'individus a été signalée dans la grange du Mélézet en 2011. Plusieurs Barbastelle : plusieurs individus de Barbastelles d'Europe utilisent des maisons de Guillestre, (bardage ou volets).

2.3. LES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES AUTOUR DU VILLAGE

Le village de Guillestre est un secteur très urbanisé. Aussi, les linéaires boisés présents au nord le long du Guil et au sud, le long de la Chagne, représentent des secteurs à fort enjeux de conservation concernant les fonctionnalités écologiques du territoire. En tant que corridors écologiques, ils participent aux déplacements des espèces terrestres entre les différents massifs et vallées avoisinants.

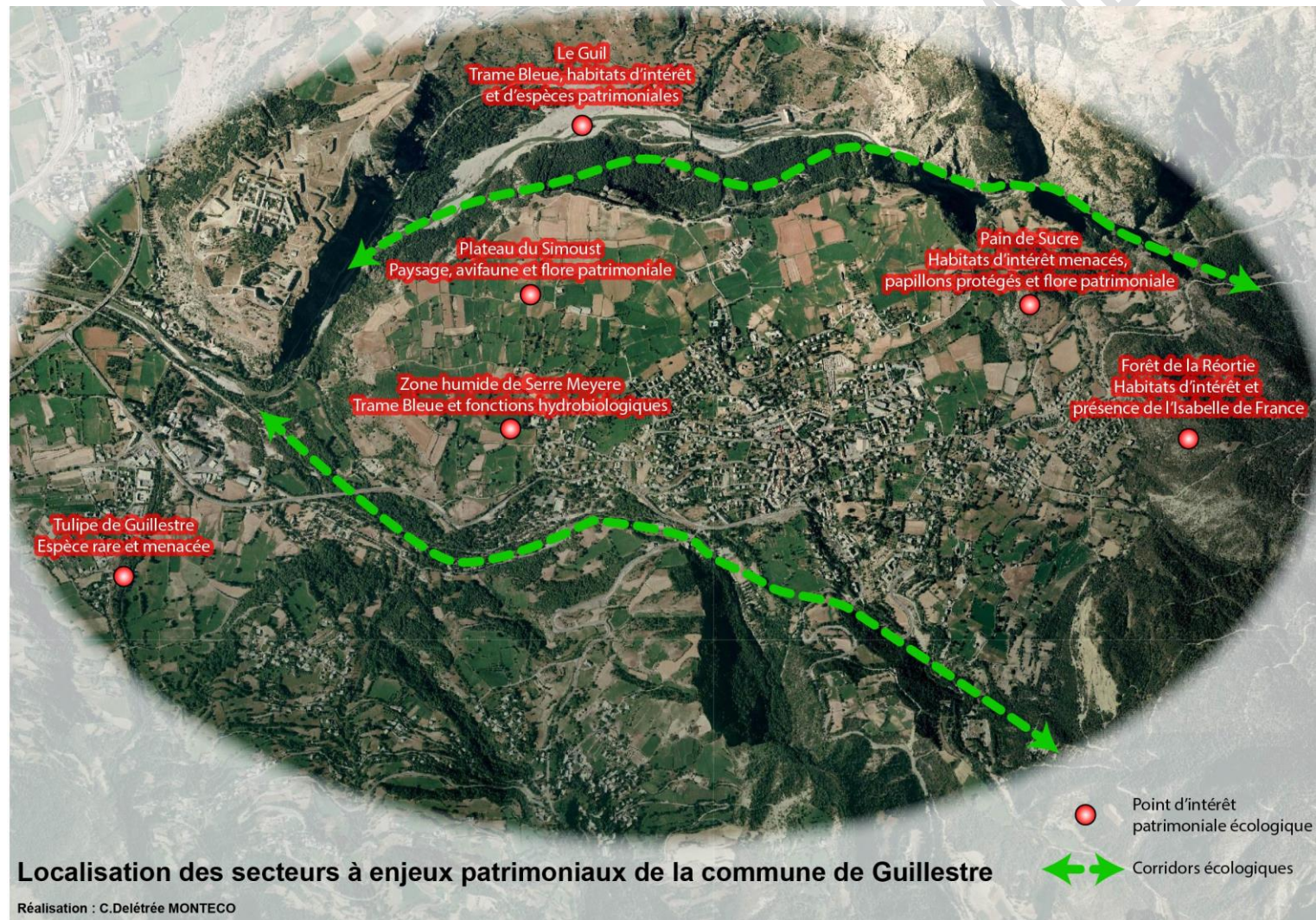


Trame Verte et bleue - secteur Guillestre et zone artisanale
Commune de Guillestre (05)

Réalisation Juin 2016 : C.Delétrée
Source : DREAL PACA / Fond Ortho

2.4. SYNTHÈSE POUR LE PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DU VILLAGE DE GUILLESTRE

Ainsi, la carte suivante synthétise les grandes spécificités du patrimoine écologique de la commune au niveau du village de Guillestre.



3. CLIMAT ET ENERGIES

3.1. PREAMBULE

Il est aujourd'hui accepté que les activités humaines influencent l'équilibre du bilan énergétique de notre atmosphère avec comme conséquence le réchauffement climatique.

Si à ce jour les effets à long terme de ce réchauffement ne sont pas connus avec précision, la communauté scientifique internationale s'accorde toutefois sur son origine : la production de gaz à effet de serre d'origine anthropique.

Pour tenter de limiter le phénomène, la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, signée à Kyoto en 1997, fixe des objectifs de réduction des émissions aux pays signataires.

La 21^{ème} Conférence des Parties (COP 21) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Les 195 pas-parties, se sont fixés comme objectif d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant, permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en Carbone. L'accord de Paris fixe comme objectif de maintenir l'augmentation de la température en dessous du seuil de 2°C, d'ici 2100, par rapport au niveau pré-industriel. A la demande des pays les plus vulnérables, la limite sera fixée à 1,5°C d'ici 2100.

Pour 2020, le Conseil européen a pris l'engagement des « 3x20 » d'ici 2020 :

- réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre,
- améliorer l'efficacité énergétique de 20 %,
- produire 20 % de l'énergie à partir de sources renouvelables.

A plus long terme, 2050, il nous faudra diviser par 4 nos émissions, le Facteur 4, pour retrouver une concentration acceptable de GES dans l'atmosphère. La stratégie nationale retenue pour atteindre ces objectifs a été formalisée en 2004 dans le Plan Climat National puis reprise dans la loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique et dans le Grenelle I et II de l'environnement en 2009 et 2010.

Entre autres, la France s'est donnée l'objectif de porter à au moins 23 % en 2020 la part des énergies renouvelables dans la consommation finale en diversifiant les sources d'énergie.

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe de nouveaux objectifs :

- De réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050. La trajectoire est précisée dans les budgets carbone mentionnés à l'article L. 222-1 A du code de l'environnement ;
- De réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012, en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030. Cette dynamique soutient le développement d'une économie efficace en énergie, notamment dans les secteurs du bâtiment, des transports et de l'économie circulaire, et préserve la compétitivité et le développement du secteur industriel ;
- De réduire la consommation énergétique primaire des énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à l'année de référence 2012, en modulant cet objectif par énergie fossile en fonction du facteur d'émissions de gaz à effet de serre de chacune ;
- De porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de cette consommation en 2030 ; à cette date, pour parvenir à cet objectif, les énergies renouvelables doivent représenter 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15 % de la consommation finale de carburant et 10 % de la consommation de gaz ;
- De réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025 ;
- De contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction de la pollution atmosphérique prévus par le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques défini à l'article L. 222-9 du code de l'environnement ;
- De disposer d'un parc immobilier dont l'ensemble des bâtiments sont rénovés en fonction des normes " bâtiment basse consommation " ou assimilées, à l'horizon 2050, en menant une politique de rénovation thermique des logements concernant majoritairement les ménages aux revenus modestes ;
- De parvenir à l'autonomie énergétique dans les départements d'outre-mer à l'horizon 2030, avec, comme objectif intermédiaire, 50 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2020 ;
- De multiplier par cinq la quantité de chaleur et de froid renouvelables et de récupération livrée par les réseaux de chaleur et de froid à l'horizon 2030.

Afin de tenir compte de l'ensemble de ces éléments, il est devenu nécessaire d'introduire une vision territoriale de l'énergie.

3.2. CONTEXTE ET ENJEUX

3.2.1 SCHEMA REGIONALE DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ENERGIE

Le Schéma Régional Climat Air Energie de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été adopté par le Conseil Régional le 28 Juin 2013 et par le Préfet de région le 17 juillet 2013. Instauré par les lois Grenelle 1 et 2 et régi par le Décret 2011-678 (16 Juin 2011), le SRCAE est un document d'objectifs qui trace les grandes lignes énergétiques de la région aux horizons 2020, 2030 et 2050. Ce schéma a fait l'objet de fiches territorialisées qui permettent de rendre ce document plus applicable à l'échelle locale. Le SRCAE est ainsi constitué :

- d'un bilan régional des consommations et productions d'énergie ainsi que des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants atmosphériques,
- d'objectifs chiffrés pour ces différents domaines aux horizons 2020, 2030 et 2050,
- de quarante-cinq orientations stratégiques permettant d'atteindre les objectifs.

Etat des lieux à l'échelle de la commune de Guillestre

La fiche outil de déclinaison des objectifs du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie est la fiche correspondant au Parc Naturel Régional du Queyras. Ce territoire correspond à moins de 0,1% de la population régionale. Guillestre est considérée à l'échelle régionale comme commune isolée par rapport aux pôles régionaux. Elle constitue cependant la ville principale du Queyras.

Le territoire consomme 68 GWh/an, soit 0,045% de la consommation régionale. La production d'énergies renouvelables est de 92 GWh/an en 2010. La répartition de la consommation annuelle d'énergie est de 38% pour le Résidentiel (21% pour la région), 46% pour les transports (31% pour la région) et 17% pour les activités économiques (48% pour la région). Ce bilan est issue de la base de données Energ'air 2010. Ce bilan fait ressortir que le territoire de Guillestre est un territoire dont la part des transports est très forte dans leur bilan de consommation.

En 2012-13, la production annuelle en ENR est de l'ordre de 92 GWh soit une contribution à l'échelle régionale de 0,5% et taux de couverture de 138% par rapport aux consommations dont la majorité est issue de l'hydro-électricité.

Pour les transports sur le territoire, 20% des déplacements se font à pied (9% en région), 4 % en transport en commun (10% en région), 74% en voiture (75% pour la région) et moins de 1% en deux roues (6% en région).

La part de dépenses énergétiques pour les ménages sur ce territoire est forte. 29% des ménages dépassent de 15% la part de leur revenu pour les dépenses énergétiques contre 10% à l'échelle régionale.

Objectifs territorialisés

Les enjeux sur ce territoire défini dans le cadre du SRCAE sont :

- Efficacité énergétique : rénovation de 300 à 500 logements en résidence principale soit un rythme annuel de 30 à 40 logements par an et 20 à 30 logement par an pour les résidences secondaires d'ici 2020 et renouvellement des systèmes de chauffage de 200 d'ici 2025 dans les logements, pour le tertiaire, rénovation de 13 milliers de m² d'ici 2020 ;
- Energie renouvelable : atteindre un taux de couverture de 184% d'ici 2020 et de 222% d'ici 2030 avec un développement du bois dont l'exploitation forestières, du solaire, de l'aérothermie, et de l'hydraulique ... ;
- Urbanisme : augmenter la population principalement dans les pôles déjà urbanisés (objectif régional) ;
- Transports : Doublement de la part modale des transports en commun d'ici 2030 (objectif régional) avec un objectif de 6% dans les secteurs peu denses et 30% de déplacements à pieds ou à vélo et un parc de véhicules électriques de 0,1% d'ici 2030 (82 à 120 véhicules).

3.2.2 PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL DU PNR DU QUEYRAS

La commune de Guillestre s'est engagée dans le plan climat énergie du PNR du Queyras en novembre 2014.

L'objectif du PCET du Queyras est d'atteindre l'autosuffisance énergétique d'ici 2050.

Le plan d'action du PCET comprend : 7 orientations stratégiques et 116 actions. Les objectifs sont :

- Développer la production d'énergie renouvelable locale en s'assurant que la richesse générée reste sur le territoire ;
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments pour sécuriser leur usage résidentiel et touristique dans le respect du patrimoine : Sobriété et efficacité énergétique ;
- Réduire la vulnérabilité vis-à-vis des transports pour les habitants comme les touristes ;
- Renforcer l'économie touristique du territoire autour du climat et la rendre économe en énergie et en ressources ;
- Anticiper les effets du changement climatique dans la gestion de l'eau, la gestion des risques, la préservation de la biodiversité ;

- Faire du Queyras un territoire d'excellence de l'agriculture de Haute Montagne ;
- Actions transversales : animation, sensibilisation, suivi.

La commune de Guillestre dans la signature de la Charte d'engagement s'est engagée sur 4 actions :

- Un suivi des consommations d'énergie du patrimoine communal dans le cadre de la démarche AGIR pour mettre en place un plan d'intervention sur le bâti communal ;
- Réaliser une étude faisabilité pour le turbinage de l'adduction d'eau potable et réaliser les travaux si les résultats de l'étude sont concluants ;
- Rénover la salle polyvalente avec des objectifs énergétiques forts ;
- Lancer une OPAH avec des exigences sur la qualité thermique des rénovations.

Une autre action présente dans le plan d'action du PCET Queyras concerne directement Guillestre par la mise en place d'une activité de scierie industrielle à l'échelle du Pays.

D'autres actions du PCET Queyras sont à prendre en compte dans le PLU et l'AVAP dont notamment :

- La possibilité de mise en œuvre de l'énergie solaire sur les bâtiments et **l'obligation sur les bâtiments neufs** ;
- Prendre en compte le guide rénovation existant sur le Queyras ;
- Repenser le stationnement pour préserver certains sites naturels et promouvoir la marche à pied dans les centres bourgs ;
- Sécuriser les pratiques pour les modes doux.

3.3. CLIMAT

La ville de Guillestre bénéficie d'un climat montagnard avec influence méditerranéenne, caractérisé par des hivers rigoureux et des étés doux ; un ensoleillement important ; des précipitations annuelles moyennes et régulières tout le long de l'année avec le mois d'octobre très pluvieux, et des chutes de neige.





Ce territoire est protégé du vent par les massifs qui l'entourent notamment des vents remontant la vallée.

De manière moins importante que le Haut Guil par exemple, Guillestre peut être soumise à des retours d'Est venus d'Italie (grosse précipitations neigeuses en hiver).







Les données sont tirées de la station d'Embrun, station la plus proche dont les caractéristiques se rapprochent de celles de Guillestre.

Il faudra néanmoins prendre en compte l'influence de Serre-Ponçon sur le climat d'Embrun et la différence au niveau du vent, puisque Guillestre est beaucoup mieux protégée qu'Embrun.

Normales mensuelles - Embrun

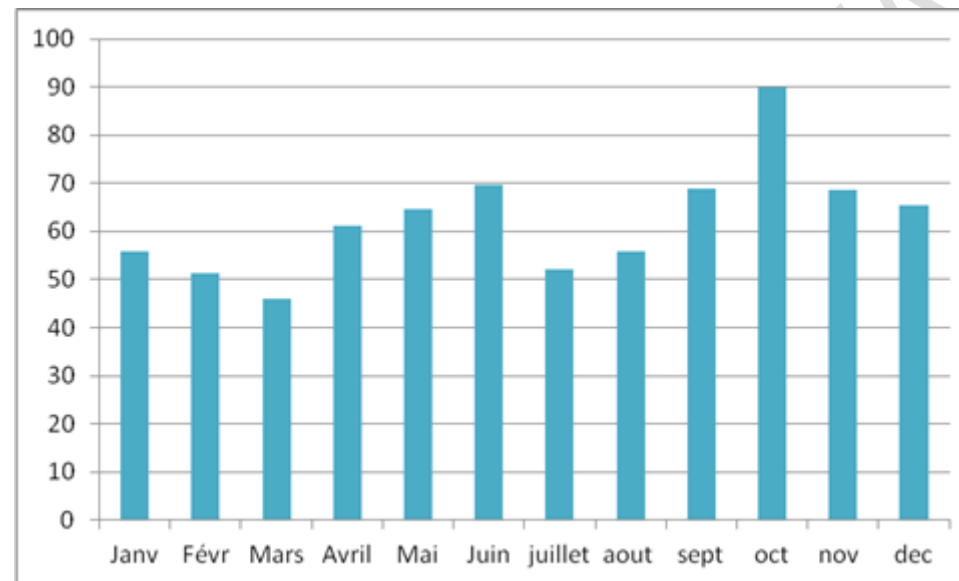
	 Température Minimale	 Température Maximale	 Hauteur de Précipitations	 Durée d'ensoleillement
	1981-2010	1981-2010	1981-2010	1991-2010
Janvier	-2,8 °C	6,8 °C	51,9 mm	160,1 h
Février	-2,5 °C	8,4 °C	45,1 mm	178,8 h
Mars	0,6 °C	12,4 °C	50,1 mm	225,8 h
Avril	3,4 °C	15,2 °C	61,2 mm	208,0 h
Mai	7,5 °C	19,7 °C	68,0 mm	222,4 h
Juin	10,6 °C	23,8 °C	61,0 mm	263,9 h
Juillet	13,1 °C	27,3 °C	46,8 mm	292,1 h
Août	12,9 °C	27,0 °C	51,9 mm	268,7 h
Septembre	9,6 °C	22,3 °C	69,0 mm	227,1 h
Octobre	6,2 °C	17,1 °C	85,8 mm	181,1 h
Novembre	1,1 °C	10,8 °C	69,0 mm	144,5 h
Décembre	-1,7 °C	7,1 °C	66,7 mm	138,6 h

Normales annuelles - Embrun

 Température minimale	 Température maximale	 Hauteur de précipitations	 Nombre de jours avec précipitations	 Durée d'ensoleillement	 Nombre de jours avec bon ensoleillement
1981-2010	1981-2010	1981-2010	1981-2010	1991-2010	1991-2010
4,9 °C	16,5 °C	726,5 mm	83,6 j	2510,9 h	125,53 j

3.3.1 PRECIPITATIONS

Précipitations moyenne mensuelle - Station Embrun 1971-2000 - Source : Météo France



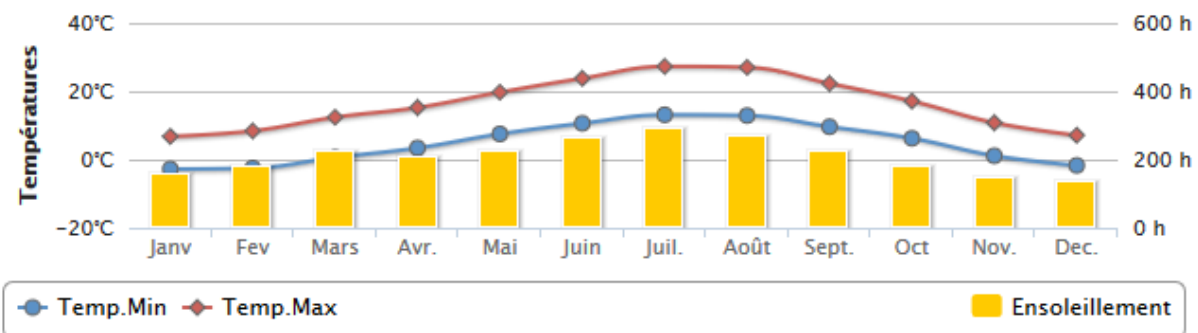
Les précipitations, qui représentent en moyenne 726,5 mm annuellement et 84 jours avec des précipitations, sont réparties toute l'année avec un maximum de 85,8 mm en octobre et un minimum de 45,1 mm en juin. Il y a un vrai maximum en octobre, avec 15 mm de précipitation de plus qu'aux mois de mai, septembre et novembre qui sont les plus pluvieux après octobre (68 à 69 mm).

Les précipitations estivales sont parfois liées à des épisodes orageux.

La neige est bien présente en hiver.

3.3.2 ENSOLEILLEMENT

Températures et ensoleillement selon les normales climatologiques annuelles la station d'Embrun – Source : Météo France



La commune jouit d'un ensoleillement remarquable avec 2510,9 h en moyenne par an.

La période juin / septembre ainsi que le mois de mars sont les plus favorables avec un maximum de 292 h d'ensoleillement au mois de Juillet.

Le nombre de jours avec un bon ensoleillement est de 125,5 j / an.

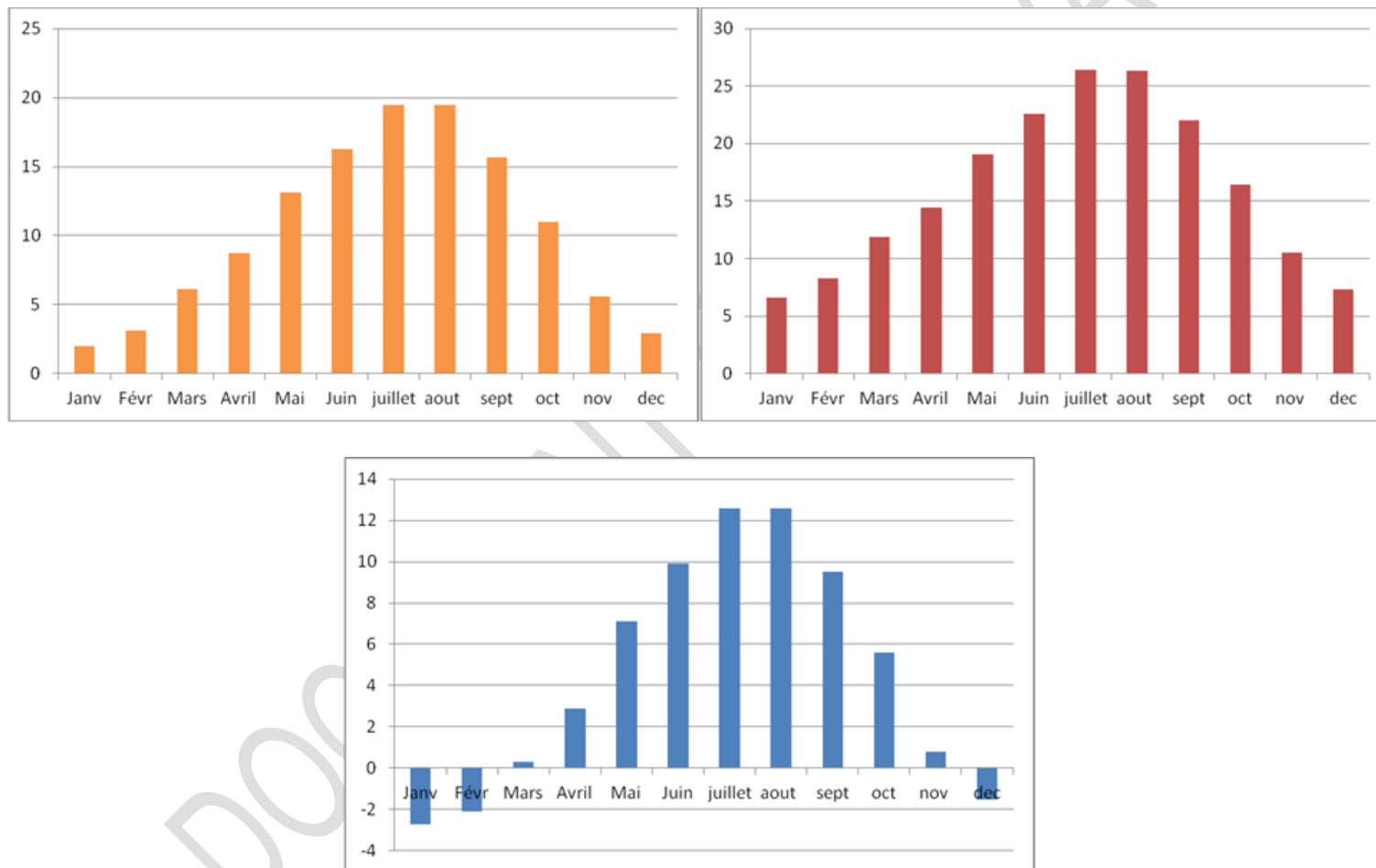
Les températures sont assez contrastées avec des hivers rigoureux vraiment influencés par le climat montagnard et des étés doux influencés par le climat méditerranéen.

Les températures moyennes mensuelles sont ainsi proches des 20°C aux mois de juillet et août et autour de 2°C au mois de janvier.

Les maximales et les minimales montrent des contrastes thermiques saisonniers encore plus marqués avec des minimales qui atteignent les - 3°C en janvier et décembre/janvier/février en températures négatives, et des températures maximales qui frôlent les 27,5°C en Juillet.

3.3.3 TEMPERATURES

Température moyenne mensuelle - Station Embrun 1971-2000, température moyenne maximale mensuelle - Station Embrun 1971-2000, Température moyenne minimale mensuelle - Station Embrun 1971-2000 –Source : Météo France



Les Degrés Jour Unifiés (DJU) moyens sur la période 1971 à 2000 sont de 2968,1 pour la station météo d'Embrun qui se situe à 971 m d'altitude, de 3723 pour la station météo de Briançon qui se situe à 1324 m d'altitude. Guillestre est une altitude de l'ordre de 1000 m. Les DJU de la station météo d'Embrun seront les plus représentatifs.

Les températures sont froides en hiver et douces en été.

3.3.4 LES VENTS

Le vent souffle généralement depuis Embrun en remontant la vallée de la Durance. Le vent vient aussi parfois du nord par un retour d'est arrivant de la plaine du Pô. La commune est très abritée.

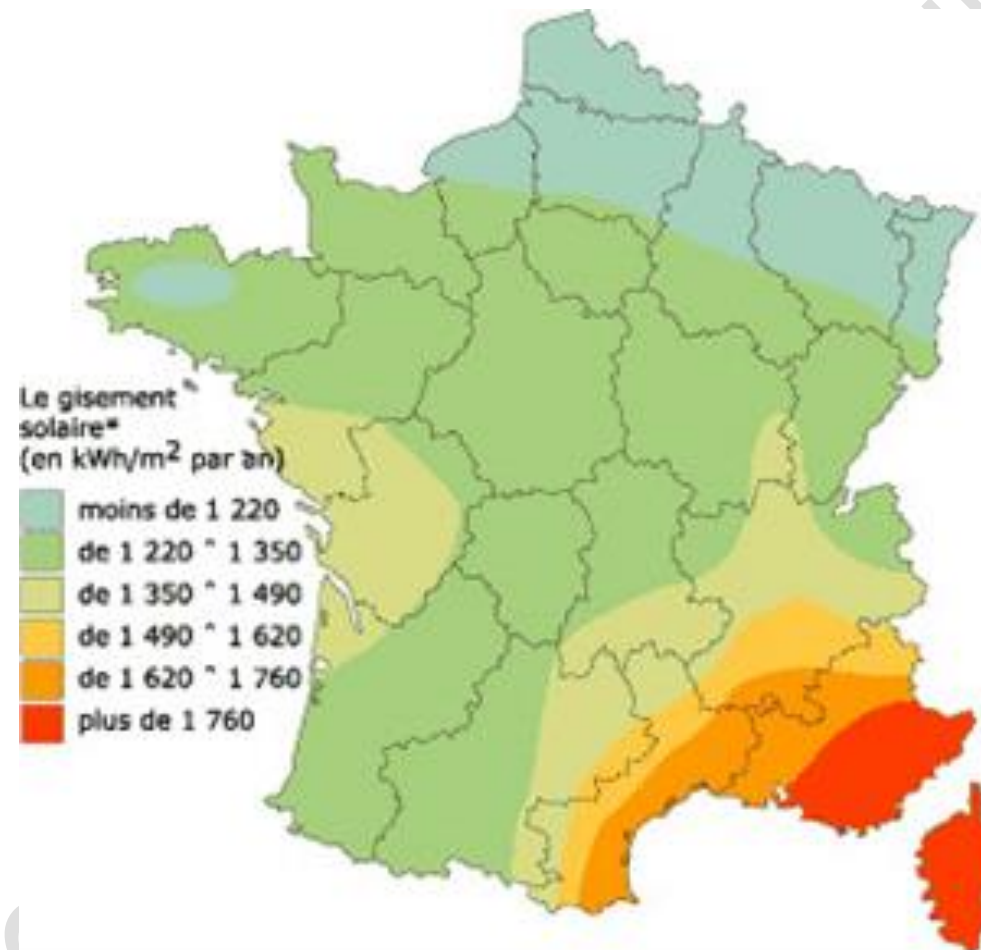
3.3.5 INSOLATION

1.1.1.1. Gisement solaire régional

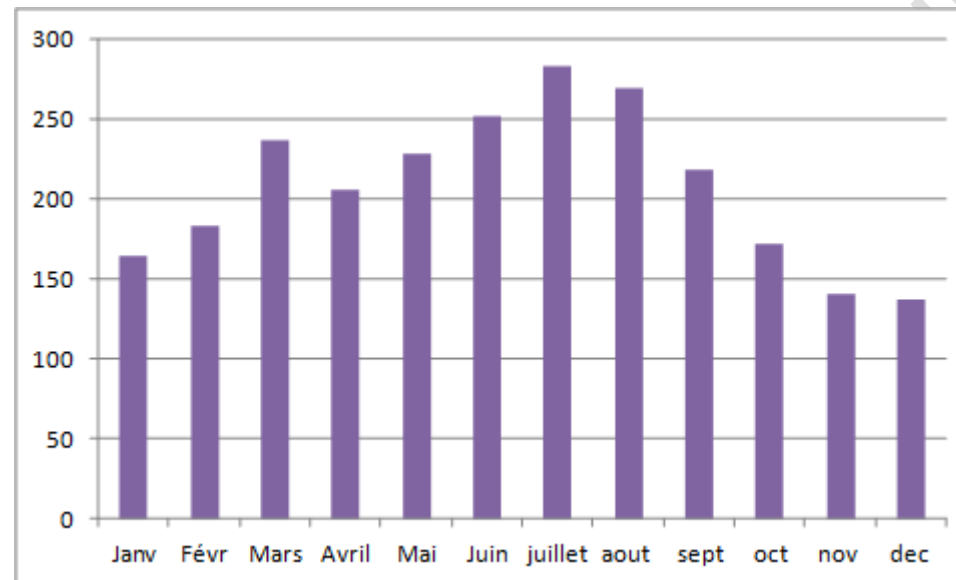
Source Tecsol : moyennes annuelles - en kWh/m².jour - de l'énergie reçue sur une surface orientée au sud et inclinée d'un angle égal à la latitude, d'après l'Atlas Européen du rayonnement solaire - Commission des Communautés Européennes).

Le gisement solaire est très intéressant, tant pour l'eau chaude sanitaire que pour une production d'électricité photovoltaïque. La moyenne annuelle d'énergie reçue est de 5,2 kWh/m².jour. La moyenne d'ensoleillement à embrun est de l'ordre de 2487 h.

Gisement solaire -Source : Infoclimat



Moyennes d'heures d'ensoleillement - Source : Station d'Embrun, valeurs moyennes issues de la fiche climatique 1971-2000, météo France

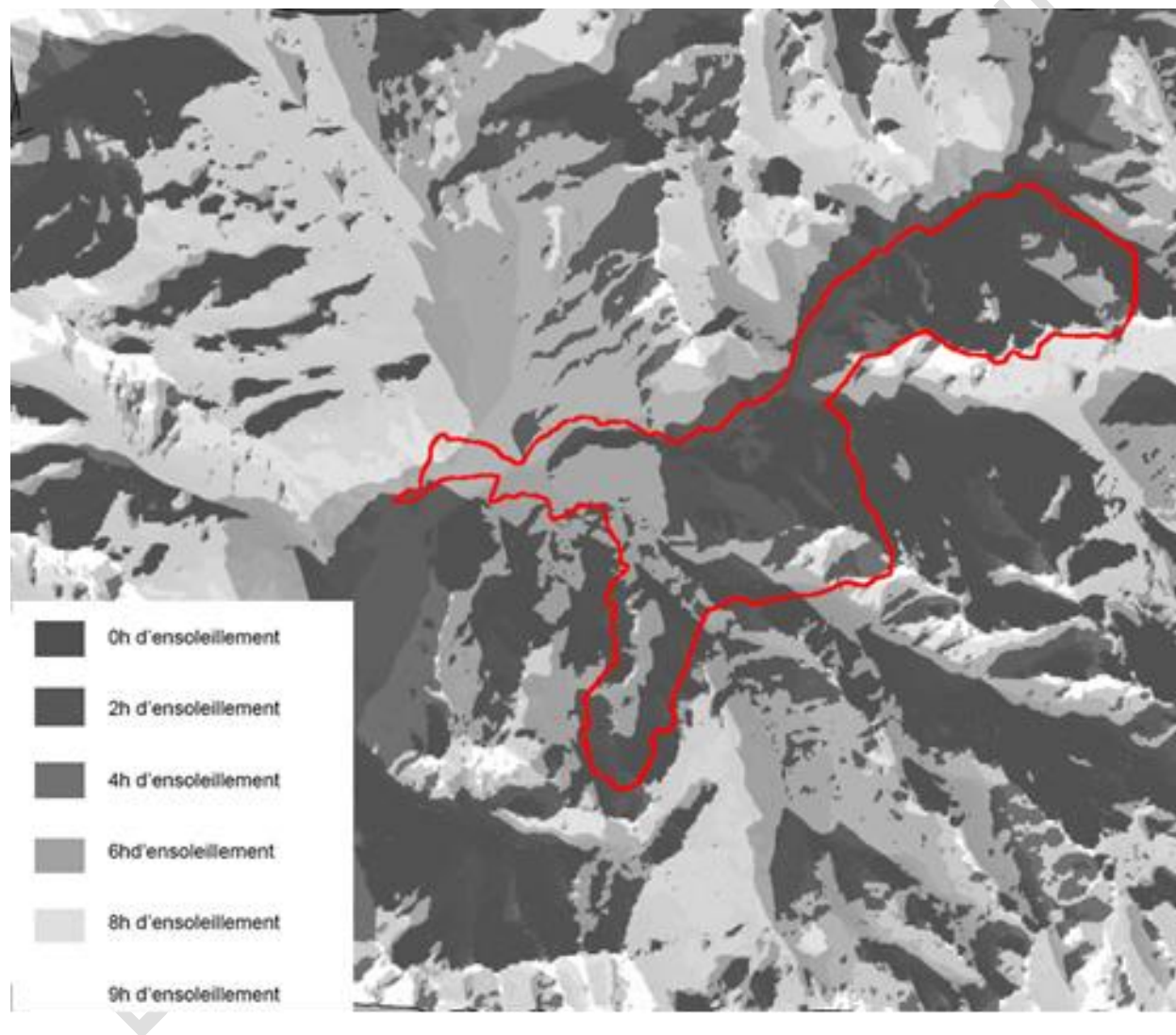


1.1.1.2. Analyse des masques lointains

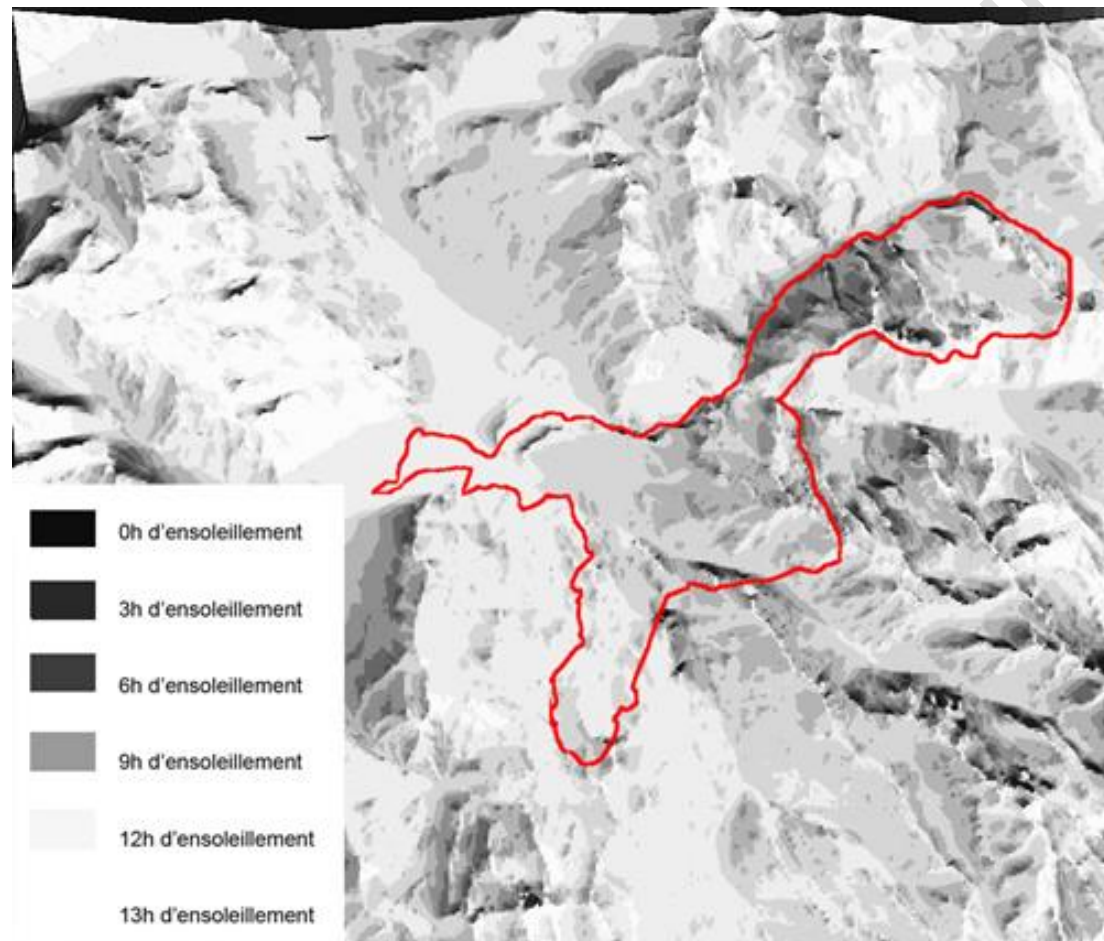
Les masques lointains sont présents sur ce site par les montagnes environnantes. Il a été établi un héliodrom sur la base du dispositif 3D présent sur google maps.

Les masques liés aux montagnes sur la zone urbaine de Guillestre sont peu importants au 21 décembre et quasi-nul au 21 mars.

Héliodon au 21 décembre



Héliodon au 21 mars



3.4. LES ENERGIES RENOUVELABLES

A l'échelle du SRCAE, il est indiqué que la commune de Guillestre devra atteindre d'ici 2030 et 2050, un taux de couverture en ENR de 18,4% d'ici 2020 et de 22,2% d'ici 2030.

Il a noté que des initiatives privés mais à des échelles collectives ont vu le jour pour le développement des énergies renouvelables. Sur le secteur d'étude, il faut mentionner : la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Ener'Guil » depuis le 19 août 2015. ([http://http://www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr))

3.4.1 SOLAIRE

L'observatoire de l'énergie fait ressortir que cette énergie a connu un ralentissement de sa progression en 2012. En effet, l'évolution annuelle des installations entre 2007 et 2011 se situe à 5 000 installations et de 2 400 en 2012. La région PACA reste cependant l'une des régions de France avec le plus de potentiel vis-à-vis de cette énergie.

La ressource en énergie solaire est très satisfaisante sur le territoire. Le SRCAE fixe comme objectif en 2030 : 1G Wh. Cet objectif semble atteignable. Il faudrait par exemple équiper l'ensemble des maisons individuelles de la commune.

Pour le solaire photovoltaïque, l'objectif est aussi de l'ordre d'1 GWh dont une partie pouvant être au sol ce qui correspond environ à 7000 m² de photovoltaïque à installer.

3.4.2 EOLIEN

Le schéma régional éolien (SRE) de Provence-Alpes-Côte d'Azur définit plusieurs zones :

- des zones d'exclusion : dans ces zones l'implantation d'éoliennes est exclue pour des raisons réglementaires : enjeux et contraintes techniques, environnementales ou paysagères,
- des zones favorables à l'étude des projets éoliens, définies comme tout ce qui n'est pas en zone d'exclusion,
- des zones préférentielles pour le petit éolien, définies comme la partie des zones favorables non concernée par une sensibilité paysagère majeure, un site inscrit, un site RAMSAR ou Natura 2000, la zone militaire LF-R 95 A et ayant un gisement éolien > 4,5 m/s,
- des zones préférentielles pour le grand éolien, définies comme la partie des zones préférentielles pour le petit éolien éloignées de plus de 500m de toute habitation.

Le schéma régional éolien (SRE) définit des objectifs chiffrés de développement par grand territoire. Une partie des zones préférentielles concerne uniquement le petit éolien, dont l'implantation est souvent plus simple, en particulier dans les zones bâties.

L'inscription en zone favorable est une condition nécessaire pour qu'un projet éolien bénéficie d'une obligation d'achat de l'électricité produite à tarif réglementé bonifié.

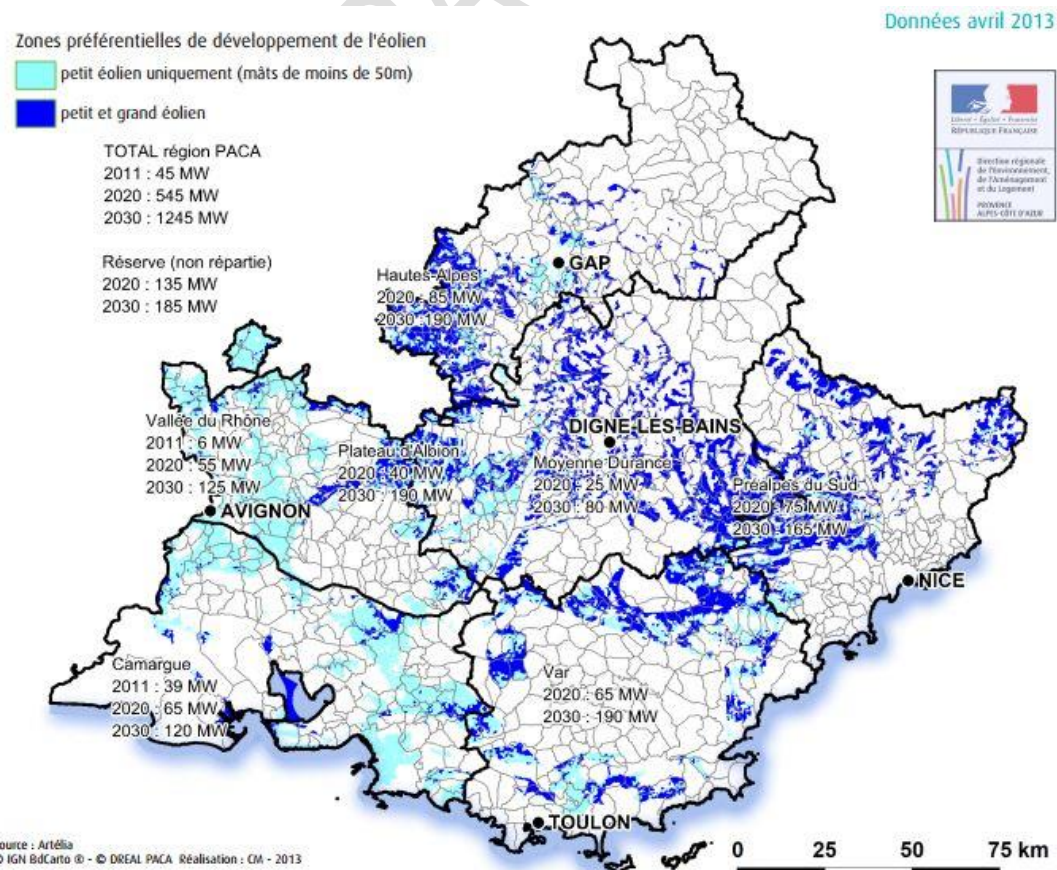
Le SRE est un document de cadrage qui ne dispense en aucun cas les projets éoliens des différentes procédures d'autorisation, notamment un permis de construire et, pour les mâts de plus de 50m, une étude d'impact sur l'environnement s'appuyant sur une enquête publique et une autorisation ICPE.

La commune de Guillestre est classée dans les communes favorables à l'éolien. La figure ci-après montre les zones préférentielles de développement éolien à l'échelle régionale. Aucune zone n'est présente sur la commune de Guillestre.

3.4.3 BOIS ET BIOMASSE

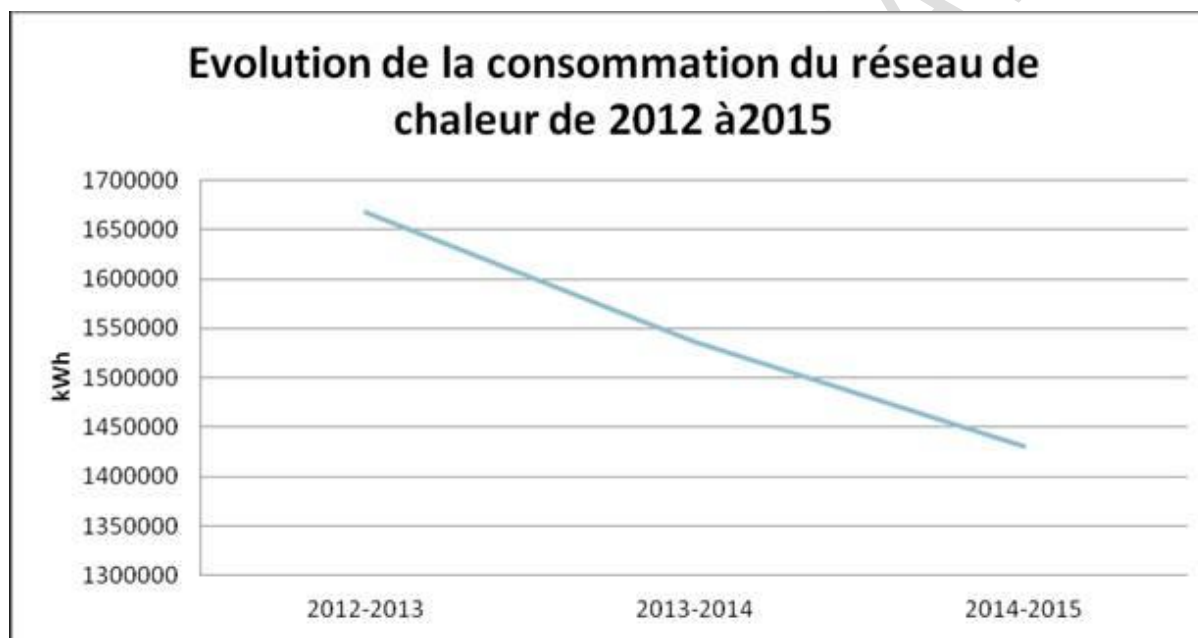
Le SRCAE fixe comme objectif sur la commune de Guillestre d'atteindre 5 GWh/an d'ici 2030 en sachant que la situation actuelle est de l'ordre de 2 GWh. Un plan d'approvisionnement du territoire a été réalisé sur le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins et du Queyras en août 2010. Ce rapport indique que la ressource forestière utilisable est d'environ 35 000 tonnes/an dont 7000 tonnes/an en bois bûche. Cette ressource correspond environ à 16% de la consommation des chaufferies installées.

Guillestre se situe à moins de 60 km de 5 fournisseurs bois-énergie et dont 2 qui ont leurs plaquettes issues des déchets verts ou de produits connexes de la Scierie, 1 de la gestion de la forêt et 2 dont les informations ne sont pas connues. Les localisations des fournisseurs sont : Ceillac (28 km), Embrun (31 km), Puys St Pierre (50 km), Val des Près (55 km) et Villar St



Pancrace (44 km). Le PAT indique cependant qu'il est nécessaire sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins et du Queyras des espaces de stockages soient créés.

La commune est dotée d'un réseau de chaleur au bois qui dessert 10 bâtiments depuis septembre 2012 : le gymnase, le collège, l'EPAHD, l'école primaire, la communauté de communes du Guillestrois, la mairie, la trésorerie, la poste, l'école maternelle et la résidence des 3 valles (26 logements). Il est prévu le raccordement de la future salle polyvalente. Le réseau fait 1200 ml. La chaufferie a une puissance de 1000 kW avec un appoint fioul pour les jours de grands froids. Le silo a un volume de 130 m³ et la consommation annuelle est de 700 tonnes de bois soit 2 millions de kWh par an (2 GWh).



3.4.4 VALORISATION DE L'ENERGIE DU SOL ET/OU DES NAPPES

Le SRCAE fixe un objectif de moins d'1 GWh. Le PCAET désigne cette ressource commune un potentiel à étudier.

Le système consiste à récupérer la chaleur du sol ou des nappes d'eau souterraines non profondes. Les pompes à chaleur apparaissent intéressantes pour les raisons suivantes :

- Ressource indépendante des conditions météorologiques ;
- Pas de système de stockage ;
- Couvre les besoins en chauffage d'une habitation voir le rafraîchissement.

En contrepartie, ces systèmes nécessitent de l'énergie électrique, et utilisent des fluides dont l'impact sur l'effet de serre peut être important s'ils sont relâchés.

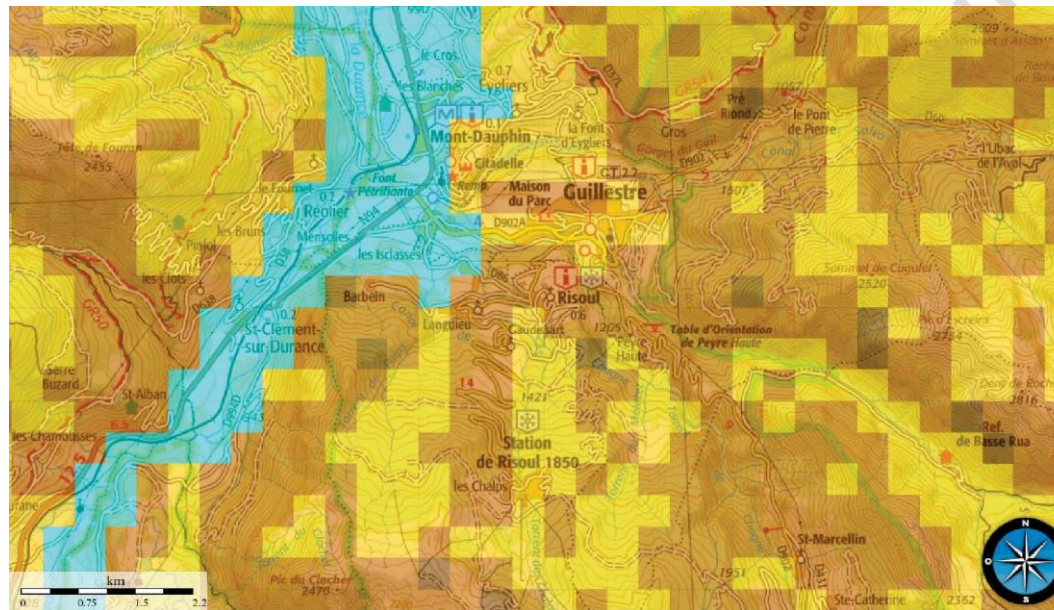
Les besoins couverts par le gisement géothermique dans la région relèvent pour l'essentiel du domaine de la géothermie très basse énergie pour ce qui concerne la géothermie en nappes pour l'essentiel les nappes alluviales et les quelques nappes sédimentaires d'extension significative.

La géothermie très basse température concerne la production de chaleur et/ou de froid contenue dans les terrains ou les aquifères peu profonds (en général < 100 m). La température exploitée est inférieure à 30°C (généralement comprise entre 9 et 15 °C).

Pour exploiter cette gamme de températures, il est nécessaire de recourir à l'utilisation de pompes à chaleur (PAC). Les PAC peuvent fonctionner sur des dispositifs d'échange et d'extraction d'énergie avec le sous-sol (capteurs verticaux, profondeur généralement inférieure à 100 m) ou l'eau souterraine des aquifères peu profonds (puits de pompage). Les capteurs verticaux présentent un rendement bien inférieur (rapport de l'ordre de 1 à 5) par rapport à l'exploitation géothermique d'un aquifère. Il existe aussi la géothermie horizontale qui consiste à mettre en œuvre des nappes de tuyaux dans le sol.

La carte ci-après indique que la commune de Guillestre a un potentiel de géothermie sur nappe possible au niveau de la plaine de la Durance et hors nappe sur une partie de ce territoire. Ce potentiel est à étudier.

Caractéristiques géothermiques du sous-sol (en et hors nappe) – Source : base de données géothermie perspectives



Caractéristiques géothermiques du sous-sol (en et hors nappe) (PACA)



Dans ce contexte, 2 types de géothermie sont possibles :

1.1.1.3. Géothermie verticale sol

2 sondes verticales de 50 m permettent de chauffer une surface habitable de 120m².

Avantages :

- Système performant ;
- Emprise au sol faible.

Inconvénients :

- Coût du forage de l'ordre de 40 à 70 euros le mètre linéaire dont un coût plus élevé que la géothermie horizontale.

1.1.1.4. Géothermie horizontale sol

Avantages :

- Moins coûteux ;
- Mise en œuvre plus facile.

Inconvénients :

- Solution nécessitant une compensation pour atteindre l'efficacité de la géothermie verticale due à la différence de température du sol à 1m et à 80 m ;
- Emprise au sol des tuyaux = 1,5 à 2 fois l'emprise chauffée ;
- Aucune plantation sur la zone accueillant les tuyaux.

3.4.5 CHALEUR DES EAUX USEES

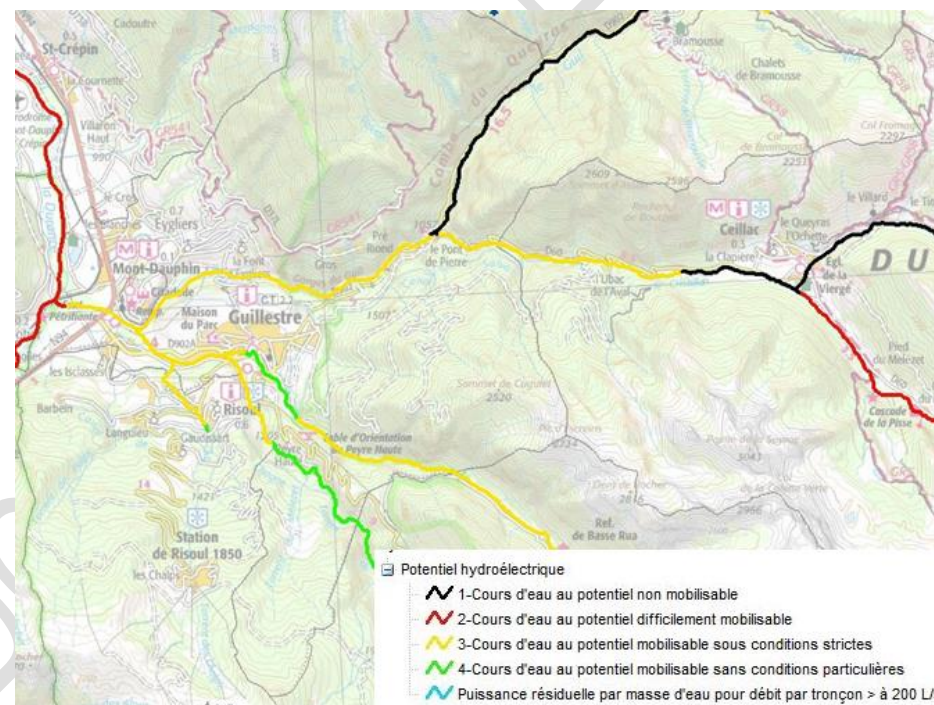
Le réseau d'eaux usées présent sur la commune n'est pas suffisant pour utiliser cette énergie.

3.4.6 ENERGIE HYDRAULIQUE

La commune est équipée de deux micro-centrales hydro-électrique dont la gestion est faite par Enercoop (fournisseur d'électricité 100% verte).

Il est indiqué sur la base de données Carmen PACA, un potentiel hydraulique sur deux torrents présents sur la commune de Guillestre : Torrents du Chagne et du Rif Bel.

Potentiel Hydro-électrique (base de données Carmen DREAL PACA)



La commune indique que deux autres secteurs sont à l'étude.

3.4.7 CHALEUR FATALE DE L'INCINERATION DES DECHETS

Il n'y a pas d'incinérateur à proximité du site. Cette solution n'est donc pas retenue.

3.4.8 LES AUTRES ENERGIES CHALEUR FATALE DES INDUSTRIES

Une solution consiste en la récupération de l'énergie des procédés de fabrication des industries. Ce potentiel est faible à l'échelle de ce territoire.

Il est à noter une usine de méthanisation à Aiguilles. Cette usine a une capacité de 1 650 tonnes de déchets agro-agri et une puissance de 85 kWth et deux centres de compostage un à Embrun et à St Crépin.

DOCUMENT DE TRAVAIL

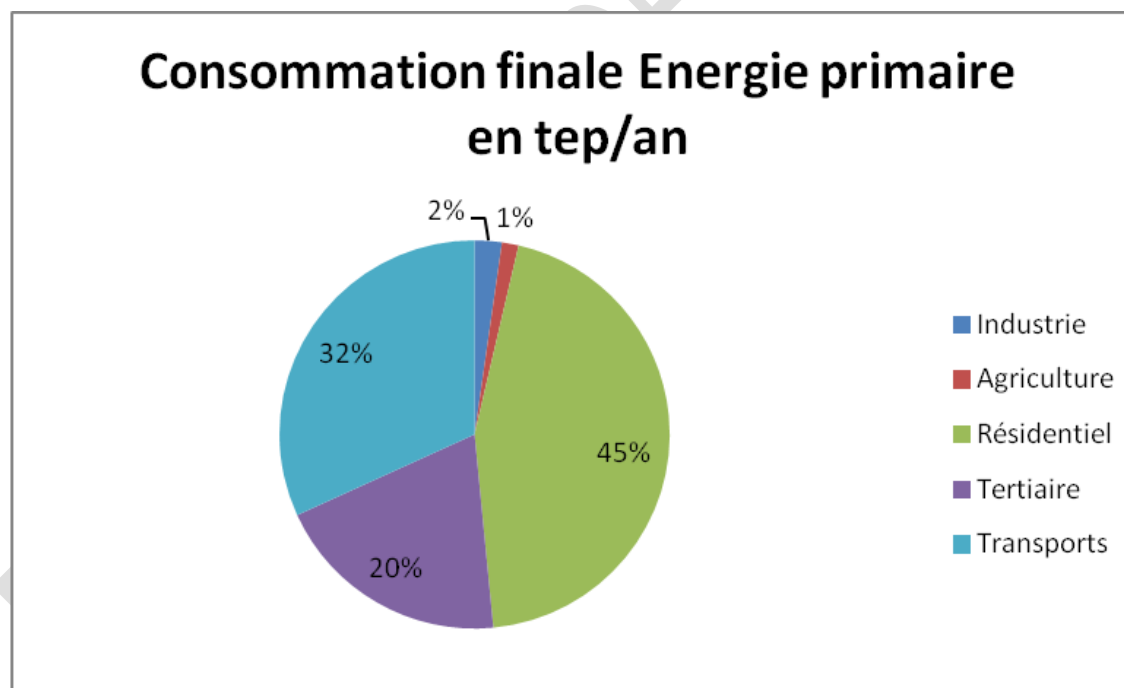
3.5. CONSOMMATION ET EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

Les éléments qui suivent sont extraits de la base de données Energ'Air Provence-Alpes-Côte d'Azur Production/Consommation année 2010, méthodologie 2013, version 2.

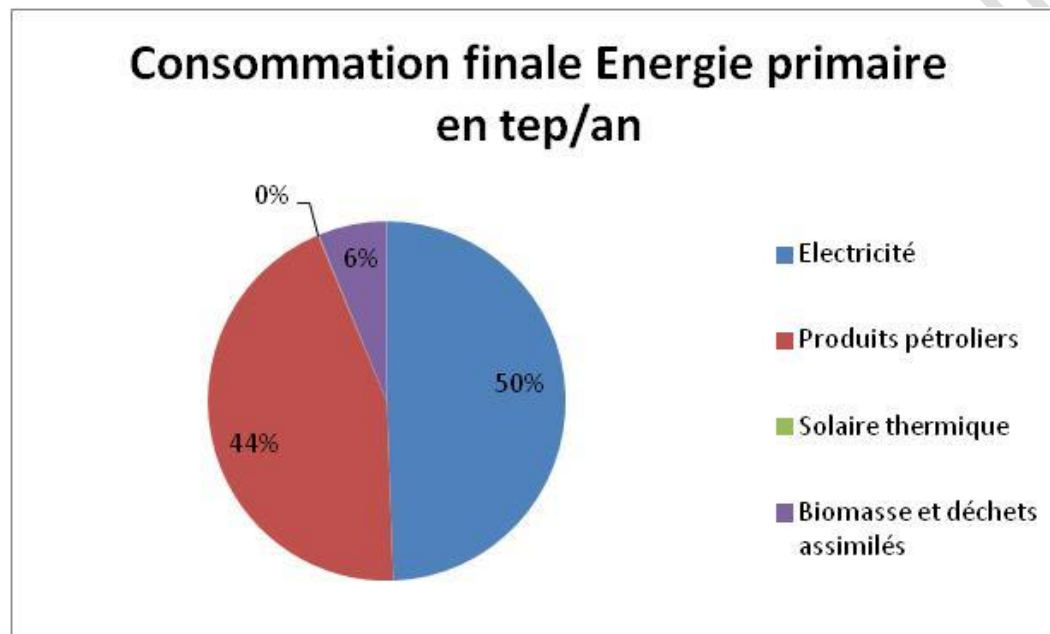
3.5.1 CONSOMMATIONS SUR LA COMMUNE DE GUILLESTRE

En 2010, les différentes activités présentes sur le territoire de Toulon ont consommé 8,4 kTep d'énergie primaire.

Répartition des consommations d'énergie du territoire par secteur d'activité en 2010 – Source : Base de données Energ'air - Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air Provence-Alpes-Côte d'Azur / inventaire Air PACA, version A2010_V2013_V2

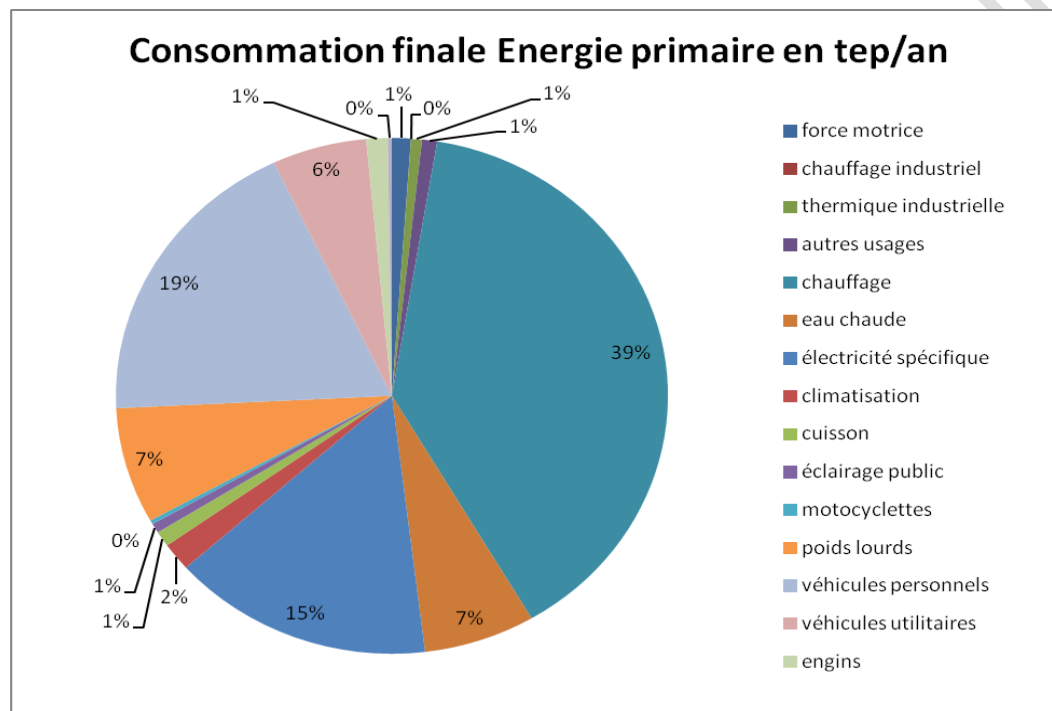


Répartition des consommations par type d'énergie en 2010 – Source : Base de données Energ'air - Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air Provence-Alpes-Côte d'Azur / inventaire Air PACA, version A2010_V2013_V2



Ainsi, le secteur résidentiel représente la 1ère source de consommation d'énergie primaire avec 45 % de consommation. Le secteur du transport est aussi significatif avec 32% et le tertiaire représente 20%. Les énergies les plus consommées sont l'électricité pour 50%, les produits pétroliers pour 44% et 6% pour la biomasse.

Répartition des consommations d'énergie par usages en 2010 (en tep) – Source : Base de données Energ'air - Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air Provence-Alpes-Côte d'Azur / inventaire Air PACA'



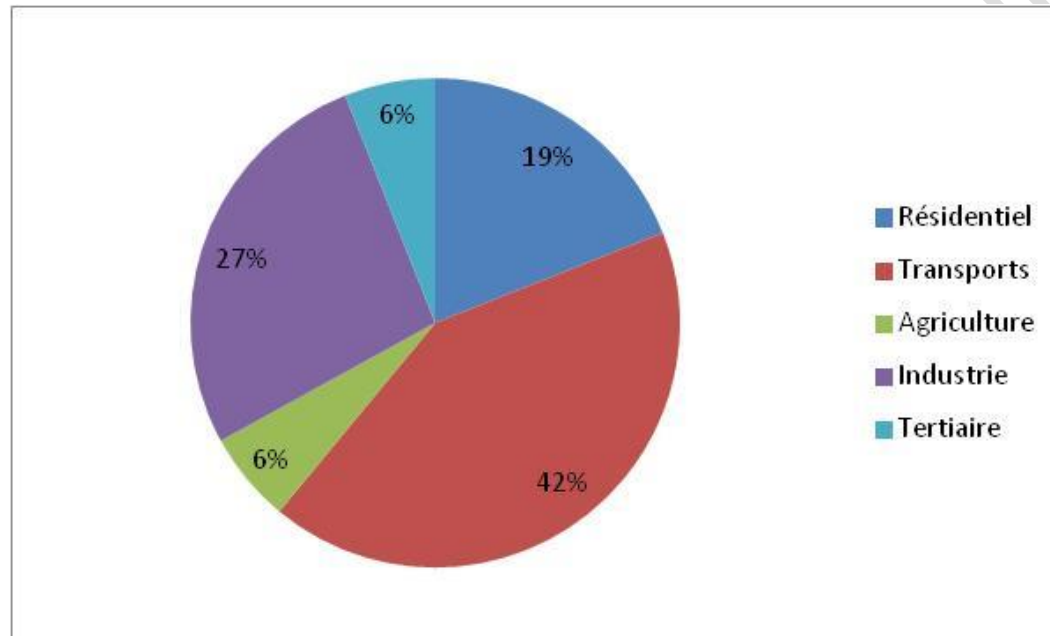
Les secteurs les plus consommateurs sont le chauffage, les véhicules personnels et l'électricité spécifique. Ces secteurs correspondent aux besoins des bâtiments résidentiels et tertiaires et aux déplacements.

3.5.2 EMISSIONS GAZ A EFFET DE SERRE

Les émissions de GES du territoire de Guillestre s'élèvent à 20 tonnes de CO2 en 2010, soit 33% des émissions du territoire de TPM.

Les transports représentent le secteur le plus émissif, avec 42% des émissions globales. Les émissions associées sont uniquement énergétiques et proviennent pour quasi-totalité du carburant.

Répartition des émissions du territoire par type d'énergie en 2010 – Source : Base de données Energ'air - Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air Provence-Alpes-Côte d'Azur / inventaire Air PACA'



Viennent ensuite les émissions de l'industrie avec près de 27% des émissions puis celles du résidentiel. Les GES sont dus ce territoire à la consommation de carburants et de Fioul.